



Rapport Analytique sur le travail domestique non rémunéré (TDNR) en Côte d'Ivoire



2021

Pour citer: Dramani et al. CREG



ABIDJAN

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
REMERCIEMENTS	5
TABLE DES ILLUSTRATIONS	6
INTRODUCTION GENERALE	8
CHAPITRE 1 : ANALYSE DE L'IMPORTANCE DU TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX MÉNAGERS NON RÉMUNÉRÉS EN CÔTE D'IVOIRE.....	10
Introduction.....	12
I. Faits stylisés sur le travail domestique en Côte d'Ivoire	13
II. Revue de littérature sur le travail domestique	16
III. Données et Méthode d'analyse.....	19
IV. Présentation et analyse des principaux résultats.....	22
Conclusion et recommandations.....	27
Références bibliographiques	28
CHAPITRE 2 : ÉVALUATION DES TRAVAUX DOMESTIQUES NON RÉMUNÉRÉS DE MOBILITÉ DES MÉNAGES EN CÔTE D'IVOIRE	30
Introduction.....	32
I. Faits Stylisés sur les inégalités de genre en Côte d'Ivoire	33
II. Revue de littérature	33
III. Méthodologie	34
IV. Analyse des résultats et discussion	41
Conclusion	48
Références.....	50
CHAPITRE 3 : ANALYSE DU TEMPS DE TRAVAIL DOMESTIQUE DE SOINS NON REMUNERES EN COTE D'IVOIRE	51
Introduction.....	53
I. Faits stylisés sur les travaux domestiques de soins en Côte d'Ivoire.....	54
II. Revue de la littérature	56
III. Méthodologie	61
IV. Principaux résultats	64
Conclusion et recommandations de politique.....	70
Références bibliographiques	72
CHAPITRE 4 : IMPORTANCE DU TEMPS DE TRAVAIL DOMESTIQUE NON RÉMUNÉRÉ EN CÔTE D'IVOIRE : UNE SYNTHÈSE.....	76
Introduction.....	78
I. Faits stylisés sur la Législation du travail en Côte d'Ivoire	79
II. Revue de littérature sur le travail domestique non rémunéré	80

III. Données et méthode d'analyse	82
IV. Présentation et analyse des principaux résultats.....	85
Conclusion et recommandations.....	92
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	94
CONCLUSION GENERALE.....	98
BIOGRAPHIE DES AUTEURS.....	99
TABLE DES MATIERES	101

SIGLES ET ABREVIATIONS

ATUS	American Time Use Survey
BIT	Bureau International du Travail
CIM	Comité Interministériel
CNS	Comité National de Surveillance
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
INS	Institut National de la Statistique
FAFCI	Fond d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
(MTUS)	Multinational Time Study Survey
NTA	Comptes de Transferts Nationaux (NTA)
NTTA	Comptes Nationaux de Transferts de Temps
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation International du Travail
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit des travaux de l'équipe nationale de recherche NTA pluridisciplinaire et interuniversitaire de la Côte d'Ivoire que nous avons l'honneur de conduire en notre double qualité de Membre de l'équipe et Président de l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) de Cocody-Abidjan.

Nous ne pouvons entamer cette série de remerciement sans exprimer notre gratitude au Consortium pour la Recherche en Economie Générationnelle (CREG) et son partenaire Population Reference Bureau (PRB) qui ont apporté leur appui technique et financier pour la réalisation de ce projet. Nous remercions particulièrement le Prof Latif Dramani et son équipe pour leur appui constant tout au long de ce travail.

Nos remerciements vont à l'endroit des chercheurs de l'équipe nationale NTA qui ont travaillé d'arrache-pied à la rédaction de ce rapport à savoir, Alain Toh, Félix N'Zué, Zah-bi Tozan, Martin Amalaman, Silvère Konan, Seydou Koné, Raïmi Fassassi, Tite Béké e Romuald Guédé, y compris les doctorants : Mme Tagro Née Melissa Atsin, Messieurs Jean-Yves Sadia, Beugré Jonathan N'Guessan et Bienvenu Gbéhé.

En outre, nous souhaitons adresser nos remerciements aux Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et à ONUFEMMES qui à travers leurs bureaux pays nous ont accompagné durant tout ce processus de rédaction du rapport.

Par ailleurs, les remerciements vont à l'endroit des structures gouvernementales notamment en ses représentants, Monsieur Angaman Kassi Roger, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), Monsieur Dro Constantin de l'Observatoire National de l'Equité et du Genre (ONEG) et Serges Anoh de l'Unité de Coordination du Projet SWEDD (Autonomisation de la Femme Sahélienne et Dividende Démographique) qui nous ont fait bénéficier de leurs expertises dans l'approfondissement des analyses.

Pour finir, ce rapport n'aurait pu être possible sans le concours remarqué de l'Institut National de la Statistique (INS), qui a bien voulu mettre à disposition les données qui ont permis d'effectuer les différents calculs et analyses. Nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur le Directeur Général de l'INS ainsi qu'à toutes ses équipes techniques.

Nous espérons que les thématiques abordées dans ce document seront d'une grande utilité pour les lecteurs et permettront aux structures en charge des politiques de disposer d'évidences empiriques pour la définition et la mise en œuvre de politiques adéquates.

Professeur Ballo ZIE

**Coordonnateur de l'équipe NTA-CI
Président de l'Université Felix Houphouët-Boigny**

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphique 1-1 : Profil revenu NTA 2019 en Côte d'Ivoire	14
Graphique 1-2: Production et consommation de temps domestique en Côte d'Ivoire.....	23
Graphique 1-3 : Valorisation de la production et la consommation moyennes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés	24
Graphique 1-4 : Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégées.....	25
Graphique 1-5 : Répartition de la production de temps de travail domestique par genre en Côte d'Ivoire en 2018	26
Graphique 1-6 : Production de temps de travail domestique par genre en Côte d'Ivoire en 2018 en pourcentage du PIB	26
Graphique 2-1 : Temps domestique des courses (shopping) en Côte d'Ivoire	42
Graphique 2-2 : Valorisation du temps domestique des courses en Côte d'Ivoire.....	43
Graphique 2-3 : Temps domestique de recherche d'eau/transfert en Côte d'Ivoire	44
Graphique 2-4: Valorisation du temps domestique de recherche d'eau en Côte d'Ivoire.....	45
Graphique 2-5 : Temps domestique de recherche de bois en Côte d'Ivoire.....	46
Graphique 2-6 : Valorisation du temps domestique de recherche de bois en Côte d'Ivoire	47
Graphique 3-1: Evolution de la structure par âge de la population ivoirienne de 2020 à 2030	54
Graphique 3-2 : Production et consommation de temps domestique pour les soins selon le sexe.....	65
Graphique 3-3 : Rapports par âge des heures féminines de production de temps domestique pour les soins relativement à celles des hommes.....	66
Graphique 3-4: Transferts de temps domestique pour les soins selon le sexe.....	66
Graphique 3-5: Valorisation du temps domestique : Production et consommation moyennes annuelles selon le sexe.....	67
Graphique 3-6: Valorisation du temps domestique : Production et consommation annuelles agrégées selon le sexe.....	68
Graphique 4-1: Production et consommation de temps domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire	86
Graphique 4-2: Valorisation de la production et la consommation moyennes de temps de travail domestique non rémunéré.....	87
Graphique 4-3: Valorisation du temps domestique non rémunéré: Production et consommation agrégées.....	88
Graphique 4-4 : Valorisation du temps domestique: Production de temps de travail domestique non rémunéré en % du PIB en Côte d'Ivoire	89
Graphique 4-5 : Spécialisation dans l'utilisation du temps de travail domestique non rémunéré par genre en Côte d'Ivoire en 2018.....	90
Graphique 4-6 : Importance des travaux non rémunérés en % du PIB de la Côte d'Ivoire par groupe d'activité et selon le genre en 2018	91
Graphique 4-7 : Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique non rémunéré	91

Liste des Figures

Figure 1-1 : Vie sociale - vie familiale en Afrique de l'Ouest	16
---	----

Liste des tableaux

Tableau I-1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.	19
Tableau 1-2: Résultats de la valorisation de la production de temps de travail domestique.....	26
Tableau 2-1: Évolution du taux de fréquentation scolaire par sexe.....	33
Tableau 2-2: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.	35
Tableau 3-1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.	61
Tableau 3-2 : Estimation de la consommation de temps domestique pour les soins selon le sexe et le groupe d'âge.....	69
Tableau 4-1 : Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.	83
Tableau 4-2 : Résultats de la valorisation de la production de temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire.	88
Tableau 4-3 : Contribution à la production de temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire en 2018.....	92

INTRODUCTION GENERALE

En réponse à l'appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir, les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont défini 17 Objectifs de développement durables. Ceux-ci permettront à l'horizon 2030 d'avoir un monde où chacun mangerait à sa faim, où les droits de l'homme sont respectés, où l'accès à la santé universelle est assuré et les inégalités économiques et sociales sont réduites dans un environnement sain.

Pour l'atteinte de ces différents objectifs, la réduction des inégalités de genre se définit comme étant un catalyseur. Ainsi, selon un rapport publié par le PNUD et ONUFEEMMES (2019), plusieurs évidences montrent que l'égalité de genre est critique pour l'atteinte de la majorité de ces objectifs à savoir promouvoir la croissance économique et la productivité du travail, réduire la pauvreté, renforcer le capital humain par la santé et l'éducation, atteindre la sécurité alimentaire, faire face aux effets du changement climatique et renforcer la résilience aux catastrophes, et assurer des communautés plus pacifiques et inclusives. De ce fait, matérialisée au travers l'Objectif de Développement Durable 5 (ODD 5), l'égalité de genre fait l'objet d'une attention particulière. Il traite de plusieurs thématiques dont le travail domestique non rémunéré qui constitue la thématique principale de cette étude.

En effet selon l'ODD 5.4, il est demandé aux états de : « *Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national* ».

Selon Roland Pfeffer Korn, le travail domestique regroupe un ensemble d'activités très variées, regroupant les tâches ménagères, la gestion des revenus ou du patrimoine de la famille, l'éducation des enfants, la prise en charge des personnes dépendantes, notamment les personnes âgées et/ou handicapées, et l'organisation de l'espace-temps familiale.

Dans la plupart de nos sociétés, qu'elles soient occidentales ou Africaines, le travail domestique trouve son essence dans les disciplines telles que la sociologie et l'anthropologie. Plusieurs études dont celle de Kaufmann (Kaufmann, 2010) montre que les répartitions des tâches dans les couples ont toujours été l'objet de débat et se retrouvent être inégalitaires au profit des hommes. Les estimations récentes du PNUD démontrent que les femmes réalisent au moins deux fois et demie plus de tâches ménagères et de services de soins non rémunérés que les hommes. Cette réalité est constatée autant dans les pays développés, que dans les pays en développement.

Cependant comme le dit Dussuet (2017) dans son ouvrage intitulé *Le « travail domestique » : une construction théorique*, les recherches en sociologie du travail et de l'emploi se sont intéressées à la question de la « conciliation entre famille et profession » et ont démontré combien de fois les « charges familiales » ou « domestiques » constituent pour les femmes un handicap majeur dans l'accès à l'emploi et le déroulement d'une carrière professionnelle. Soulignant pour ce faire, la nécessité, dans une perspective d'égalité professionnelle entre les sexes, de politiques publiques et de pratiques managériales prenant en considération ces «

charges », elle met ainsi en lumière les insuffisances des systèmes étatiques sur la réglementation du travail domestique non rémunéré réalisé par les femmes.

Partant de ces différents constats nous voulons à travers cette étude évaluer le temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire, sa répartition entre les sexes et le niveau d'implication des hommes dans cette charge de travail. Pour ce faire, nous décomposerons le travail domestique non rémunérés en trois sous composantes à savoir : (i) les travaux ménagers, (ii) les travaux de mobilité et (iii) les travaux de soins. La méthodologie utilisée pour la détermination des temps travail domestiques non rémunérés et leur valorisation monétaire est celle qui a été développée par le projet international, « *Counting Women's Work, (CWW)* ». Elle est identique pour les trois cas ci-dessus.

Le reste de l'étude est répartie en quatre (4) chapitres : le premier chapitre analyse l'importance du temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés, le deuxième chapitre fait une évaluation des travaux domestiques de mobilité non rémunérés, le troisième chapitre, présente les inégalités entre homme et femme dans la production de travaux de soins non rémunérés et le quatrième fait une synthèse des trois premiers chapitres sur les travaux domestiques non rémunérés en Côte d'Ivoire.

CHAPITRE 1 : ANALYSE DE L'IMPORTANCE DU TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX MÉNAGERS NON RÉMUNÉRÉS EN CÔTE D'IVOIRE

Analyse de l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire

N'Zué F. Félix¹, Toh Alain², Tagro Mélissa³, Sadia Jean Yves⁴

Résumé

La présente étude avait pour objectif de permettre une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes. Ainsi, à partir des données l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018 et de la méthodologie des NTTA, la production et la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire ont été estimées puis valorisées. Les principaux résultats obtenus indiquent que la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est nettement supérieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie et atteint son pic à 4,6 heures par semaine à l'âge de 34 ans. En termes monétaire celui-ci équivaut à environ 84 948 FCFA et concerne la tranche d'âge de 32 ans. La valeur de la production agrégée de temps de travail domestique des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de franc CFA et représente environ 2,6% du PIB avec une part des femmes estimée à 674,43 milliards de francs CFA soit 2,1% du PIB et celle des hommes est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB.

Mots clés : Travaux domestiques, NTTA, Côte d'Ivoire

Classification JEL : J16, J21, J22

Abstract

The objective of this study was to provide a better understanding of the production and valuation of women's and men's domestic work time. Thus, using data from the 2018 Harmonized Survey of Household Living Conditions and the NTTA methodology, the production and consumption of Household work time in Côte d'Ivoire were estimated. The main results obtained indicate that the production of domestic work time by women is significantly higher than that of men over the entire life cycle and reaches its peak at 4.6 hours per week at the age of 34. In monetary terms, this is equivalent to about 84 948 FCFA and concerns the 32-year-old age group. The value of the aggregate production of household work time by men and women is 853.57 billion CFA francs and represents about 2.6% of GDP, with women's share estimated at 674.43 billion CFA francs, i.e. 2.1% of GDP, and men's share estimated at 179.13 billion CFA francs, i.e. about 0.6% of GDP

Key Words: Household work, NTTA, Côte d'Ivoire

JEL Classification : J16, J21, J22

¹ Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Gestion, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

² Unité de Formation et de Recherche en Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

³ Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Gestion, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

⁴ Fonds des Nations Unies pour la Population et Université d'Orléans Tours, Orléans - France

Analyse de l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire

Introduction

Au cours des dernières décennies, on a assisté à une reconsidération du marché travail par la prise en compte dans les théories nouvelles et modèles économiques du rôle du genre et du travail non rémunéré. La prise en compte uniquement du marché de travail rémunéré (comptabilisé dans le système des comptes nationaux) lèse une grande part de l'analyse économique notamment le travail non rémunéré au sein des ménages. En effet, selon le rapport de la 14^{ième} réunion des experts des Comptes Nationaux¹, considérer uniquement le système économique marchand et en particulier le travail rémunéré tend à biaiser la valeur réelle de la performance économique vu sous l'angle du Produit Intérieur Brut (PIB). Ce qui pourrait avoir ainsi un effet direct sur la politique économique et sur le bien-être des individus.

Le travail non rémunéré peut se définir comme étant l'ensemble des tâches domestiques et du travail de soin que réalise un individu sans compensation salariale (UN-Women, 2015). Il peut être subdivisé en deux groupes : le travail de soin non rémunéré et le travail domestique. Le travail domestique peut lui-même être subdivisé aussi en deux à savoir les activités liées à la mobilité (faire les courses ou « shopping », la recherche de l'eau, la recherche de bois) et les travaux ménagers objet de la présente étude. Les travaux ménagers englobent la cuisine, le nettoyage, la lessive, les travaux de réparation ou de construction et la gestion du ménage. Elles sont effectuées au sein des ménages et représentent 80% du travail non rémunéré (Alonso et al. 2019).

Généralement sous-évalué, le travail domestique n'est pas considéré comme un facteur de production et n'est donc pas inclus dans le système des comptes nationaux (Indira, 2015). Il s'en suit que son apport considérable au bien-être des individus et à l'activité économique (Alonso et al., 2019) n'est pas reconnu et valorisé (Antonopoulos, 2009).

Selon les estimations de l'OIT (2019), les femmes consacrent en moyenne 3,2 fois plus de temps que les hommes aux soins non rémunérés, mais gagnent en moyenne 23% de moins sur le marché du travail. Cependant, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2018) et l'Organisation des Nations Unies pour les FEMMES (ONU-Femmes, 2018), il est incontestable que la réduction et la redistribution des activités domestiques non rémunérées sont essentielles pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD). L'enjeu est donc actuel pour les pays en développement notamment la Côte d'Ivoire dont l'un des objectifs en termes de développement est de tendre vers une croissance inclusive. La valorisation du travail domestique et en particulier les travaux ménagers est nécessaire pour une meilleure mesure globale de la croissance économique et des conditions de vie des individus.

La non prise en compte des travaux ménagers non rémunérés pose au moins un double problème. Premièrement, cette situation pose le problème de la sous-évaluation de la production nationale (PIB). Une part importante de la contribution économique du facteur travail (main d'œuvre féminine) demeure statistiquement peu visible. Ainsi le PIB national

¹ 14th Meeting of the advisory Expert Group on National Accounts, 5-6 October 2020, Virtual Meeting

augmenterait considérablement si les travaux ménagers non rémunérés étaient inclus dans les comptes nationaux. Ce constat est fait dans plusieurs pays dont la France (Albis (d') et al 2013).

Deuxièmement, cela pose le problème des inégalités entre hommes et femmes qui résultent de la focalisation sur le seul travail rémunéré. En effet, en reconnaissant qu'une bonne partie des tâches non rémunérées sont effectuées par des femmes, la non prise en compte de ces activités minimise la contribution des femmes à l'activité économique du pays (Elson 1995 ; Antonopoulos, 2009).

C'est au vu de ces problèmes que la présente étude s'interroge sur l'importance des travaux ménagers non rémunérés en Afrique de l'Ouest en se focalisant sur la situation en Côte d'Ivoire.

L'objectif général de cette étude est de permettre une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, il s'agira de :

- Déterminer la production et la consommation de temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire
- Déterminer la valeur monétaire de la production et de la consommation de temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire

La contribution de cette étude est triple : (1) elle est à notre connaissance la première étude explore le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. (2) Elle détermine et valorise monétairement la production et la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. (3) Elle met en lumière les inégalités de genre dans les travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire.

Le reste de l'étude s'articule comme suit : la section (II) suivante fait une brève analyse des faits stylisés avec un regard particulier sur la législation du travail en Côte d'Ivoire. La section III fait une revue succincte de la littérature relative aux travaux domestiques non rémunérés en général et de façon spécifique aux travaux ménagers non rémunérés. La Section IV présente la Méthode d'analyse. La Section V présente et discute les résultats tandis que la Section VI conclut l'étude et fait des recommandations.

I. Faits stylisés sur le travail domestique en Côte d'Ivoire

Faible niveau de revenu et précarité dans l'emploi des femmes

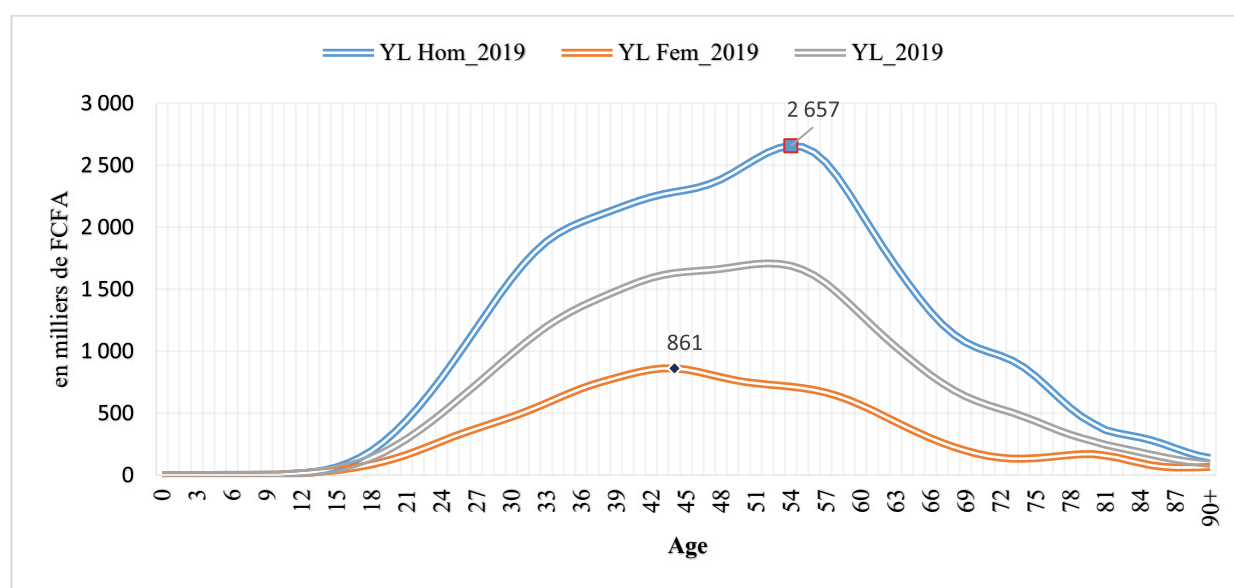
Le chômage en Côte d'Ivoire, selon les normes du Bureau International du Travail (BIT), revêt un visage plus ou moins reluisant avec une valeur estimée à 3,3% (INS, 2017) de la population active en âge de travailler avec une proportion plus importante pour les femmes (3,9%) contre 2,9% pour les hommes. La population en âge de travailler était estimée à 13 629 692 personnes, soit 55,5% de la population totale. Avec 61,4% de personnes âgées de 16-35 ans, cette population est majoritairement jeune. Elle est composée de 50,6% d'hommes et 49,4% de femmes. Sur cette base, la main-d'œuvre s'élève à 7 905 105 individus en 2017. Elle représente 58% de la population en âge de travailler. La Population en emploi est de 7 646 169 individus, soit 96,7% de la main d'œuvre (INS, 2017).

Cependant, le faible taux de chômage enregistré masque une sous-utilisation de la main d'œuvre avec un taux évalué à 20,2% en 2017. Il est plus important chez les femmes (25,3%) que chez les hommes (16,3%). Ainsi, la configuration du marché du travail en Côte d'Ivoire

présente une situation de sous-emploi très remarquable chez les femmes avec plus d'1 femme sur 5.

Cette situation inégalitaire entre les sexes sur le marché du travail transparaît au niveau de la répartition du revenu du travail. En effet, selon les estimations des *Comptes de Transferts Nationaux* (NTA 2021), le revenu moyen de travail des femmes est nettement inférieur à celui des hommes avec des pics respectifs de 861 000 FCFA pour les femmes à l'âge de 44 ans et à 2 657 000 FCFA pour les hommes à l'âge de 54 ans. Selon toujours les résultats des Comptes de Transferts Nationaux, les femmes n'atteignent le SMIG qu'à l'âge de 37 ans alors que les hommes l'atteignent relativement tôt entre 23 et 24 ans, soit 13 à 14 ans plus tôt.

Graphique 1-1 : Profil revenu NTA 2019 en Côte d'Ivoire



Source : Rapport NTA 2021

Ces différentes statistiques mettent en lumière l'insuffisance de rémunération de la main d'œuvre féminine dans l'emploi en Côte d'Ivoire. De plus, la structure de l'emploi indique que les travailleurs à temps propre et les travailleurs familiaux représentent 69,5% de la main d'œuvre active dont 80% des femmes et 62% des hommes (INS, 2017).

Cadre juridique et institutionnel du travail domestique en Côte d'Ivoire

Le travail de façon générale en Côte d'Ivoire est régi par la loi N°2015-532 portant code du travail. Celui-ci définit toutes les dispositions légales en matière d'emploi, de conditions de travail, de rémunération salariale, de santé et sécurité au travail, du contrôle du travail et d'emploi et des dispositions répressives. Il permet aux hommes et aux femmes d'exercer librement les activités de leurs choix, de bénéficier de tous les avantages y afférents sans aucune discrimination basée sur le genre et d'être protégés contre toute forme d'abus. En plus de ce code du travail, il est bon d'indiquer que la Côte d'Ivoire a ratifié en décembre 2015, six (6) conventions internationales. Il s'agit de :

La Convention n°150 sur l'Administration du Travail, adoptée le 26 juin 1978 à Genève (Suisse) ;

La Convention n°155 sur la sécurité et la santé au travail des travailleurs, adoptée le 22 juin 1981 à Genève (Suisse) ;

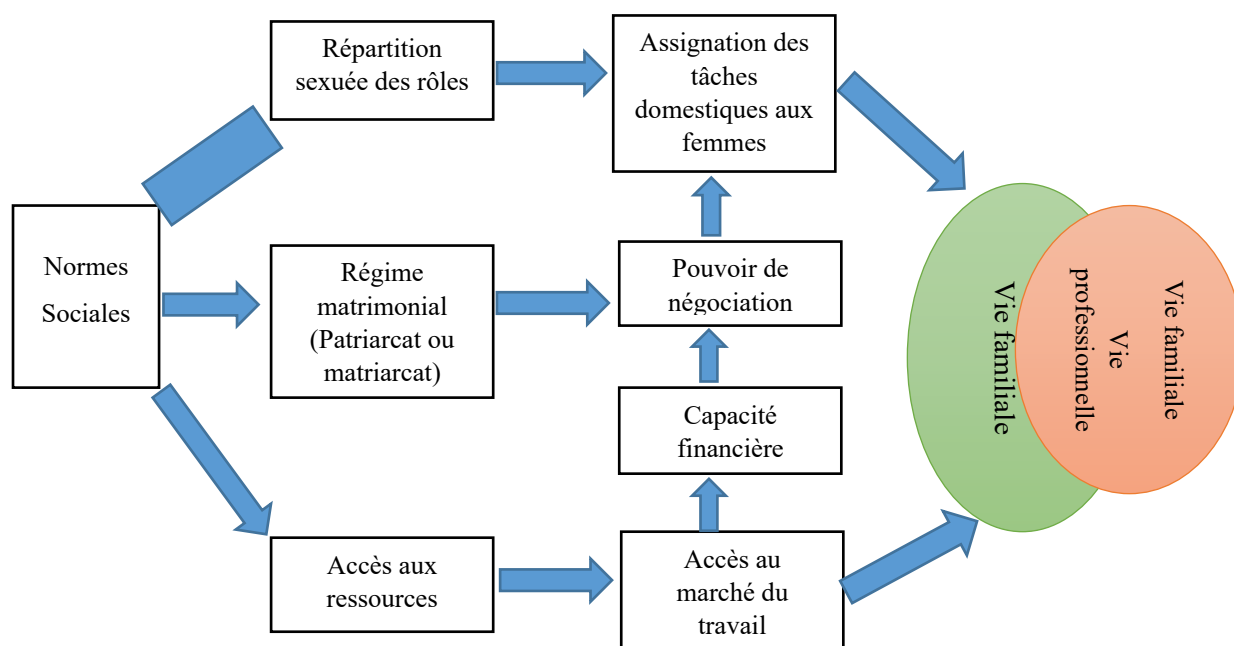
- La Convention n°160 sur les statistiques du travail, adoptée le 25 juin 1985 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°161 sur les services de santé au travail, adoptée le 25 juin 1985 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°171 sur le travail de nuit, adoptée le 26 juin 1990 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, adoptée le 15 juin 2006 à Genève (Suisse).

Pour le cas spécifique du travail domestique, il n'existe aucune législation adoptée au plan national, nonobstant l'existence de la convention n°189 sur le Travail Domestique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2011) qui définit le cadre normatif du travail pour tous les pays signataires. Même si la Côte d'Ivoire n'a pas encore procédé à la ratification de cette convention, quelques dispositifs d'encadrement existent notamment (i) la durée hebdomadaire de travail du salarié domestique qui est de 54 heures réparties entre 5 jours quand bien même que celui-ci soit logé au domicile de l'employeur, (ii) la rémunération bien au-delà du SMIG (fixé à 60 000 FCFA) lorsque celui-ci dispose d'une formation professionnelle, (iii) une cotisation à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) équivalent à 6,3% du salaire, (iv) une organisation et spécification des tâches du travailleur, (v) et le paiement de primes de transport lorsque le travailleur ne réside pas chez l'employeur, ces primes varient entre 17 000 FCFA et 25 000 FCFA sur le territoire national.

Travail domestique : un rôle essentiellement dédié aux femmes en Afrique de l'Ouest

À côté de ces normes juridiques et essentielles qui régissent le travail en général et le travail domestique en particulier, il convient de noter qu'une partie non visible par la loi et qui est réel au niveau de chaque société, qu'elles soient occidentales ou Africaines, est le travail effectué quotidiennement et à but non lucratif pour le bien-être des familles. Il s'agit du travail domestique non rémunéré. Plusieurs statistiques dont celles de l'OIT et ONU-FEMMES estiment que les femmes occupent une bonne partie de leurs temps aux travaux domestiques non rémunérés contrairement aux hommes (OIT, 2018).

Cette configuration de la société qui est très généralisée en Afrique de l'Ouest (Kpadonou, 2019) est soutenue par le fait que les travaux domestiques sont naturellement dédiés aux femmes. Cette appropriation de la force de travail des femmes par l'homme, par le lien du mariage, renforce la légitimité sociale du maintien des femmes dans les tâches domestiques avec l'assertion que la bonne épouse est celle qui s'occupe bien de son ménage et de son époux. Ainsi, la femme serait plus encline à s'appesantir sur les travaux domestiques au détriment d'un travail marchand rémunéré et contribuer plus efficacement au bien-être du couple. Le schéma ci-après résume la configuration sociologique du travail domestique en Afrique de l'Ouest.

Figure 1-1 : Vie sociale - vie familiale en Afrique de l'Ouest

Source : Thèse, Kpadonou, 2019

II. Revue de littérature sur le travail domestique

Il existe une littérature abondante sur le travail domestique non rémunéré. Son rôle au sein du ménage et ses effets sur l'économie conforte la position de la littérature sur son importance bien que celui-ci soit moins valorisé et exclus de la production économique. Des voix s'élèvent de plus en plus pour clamer la reconnaissance de l'importance du travail domestique aussi bien rémunéré que non rémunéré, de leur prise en compte dans les plans de développement socioéconomiques (Elson, 2017 ; Folbre, 2008 ; Alonso et al. 2019).

Dans son article « Recognize, reduce, and redistribute unpaid care work: how to close the gender gap », Elson (2017) remet en cause l'exclusion de la partie non monétisée de l'économie encore plus pour les pays en développement et montre que l'entretien au sein du ménage constitue un élément fondamental, structurellement lié au secteur public et le marché par le travail domestique produit.

Folbre (2008) dans son article intitulé « les réformes des soins », montre l'importance du travail domestique non rémunéré à travers la création de richesse, bien qu'invisible aux yeux des décideurs. En effet, il montre que les soins domestiques sont nécessaires pour produire et maintenir la main d'œuvre. À titre illustratif, l'auteur soutient que les soins aux enfants favorisent leur meilleure croissance et les préparent pour devenir des travailleurs et des contribuables potentiels pour l'économie. Par ailleurs, il montre que le travail domestique restreint le choix de la femme. Ainsi, leur faible participation aux emplois rémunérés entraîne une participation disproportionnée sur le marché du travail.

Travail domestique non rémunéré et genre

La participation croissante des femmes dans le domaine de l'économie a modifié la vision d'elles tel perçu dans l'économie traditionnelle en introduisant les perspectives de genre (Elson, 2000). La répartition selon le genre de la participation au travail domestique demeure

différenciée entre sexe. Marqué par les normes sociales et de genre, les tâches domestiques non rémunérées sont principalement affecté aux femmes dans le ménage (Antonopoulos, 2009 ; Alonso et al, 2019). La contribution des hommes est décrite comme occasionnelle, par compassion et non par contrainte. Bien que l'éducation ait apporté une autre vision de la contribution des femmes et des hommes aux tâches non rémunérées, le poids de la famille et de la société ramènent à l'ordre toute personne, homme ou femme, voulant s'écarter de cette norme (Alonso et al. 2019). Elson (2017) montre que les systèmes internationaux de mesures de l'économie ont institutionnalisé la dévaluation du travail productif et reproductif des femmes biaisant l'allocation des ressources et accentuant les inégalités entre homme et femmes (Albis (') et al. (2016) Antonopoulos, 2009).

Dans son travail portant sur la prise en compte du genre dans la modélisation de l'ajustement structurel, Elson (1995) met en évidence l'effet des politiques économiques sur les hommes et les femmes en mettant en avant le rôle du travail domestique non rémunéré. L'auteur démontre qu'un poids lourd sur le travail non rémunéré affaiblit la capacité des femmes à la fois sur le marché du travail et sur leur niveau de bien-être.

En outre, Antonopoulos (2009) dans son article intitulé « le travail de soin non rémunéré-connexion travail rémunéré » aborde la question de la répartition du travail rémunéré et des travaux domestiques non rémunérés selon le genre, les effets de cette répartition sur l'égalité entre hommes et femmes en matière de travail décent et la capacité et le pouvoir de chacun de choisir et d'agir selon ses choix. Il montre que le temps de travail domestique est inégalement réparti entre les hommes et les femmes. Cette distribution inégale entre sexe réduit le temps disponible des femmes pour un travail rémunéré et tend à augmenter les inégalités de genre (UN-Women, 2019). Par exemple, en milieu rural en particulier, les femmes ont toujours joué un rôle déterminant dans les exploitations agricoles familiales, que ce soit sur les parcelles de leurs époux ou sur leurs propres parcelles, habituellement destinées aux cultures vivrières (Guétat-Bernard, 2011). On assiste ainsi à la persistance de la pauvreté des femmes et de leur vulnérabilité (Lawin, 2018).

Une étude d'Alonso et al. (2019) examine les tendances récentes du travail non rémunéré à travers le monde en utilisant des données globales et individuelles sur l'utilisation moyenne du temps par sexe pour 90 pays et des enquêtes au niveau individuel pour 18 pays. Cette étude explore les facteurs potentiels et identifie les politiques qui peuvent aider à réduire et à redistribuer le travail non rémunéré entre les sexes. Les auteurs indiquent que la prise en compte du travail domestique dans l'économie marchande a un effet positif sur la croissance. Ainsi, considérer le travail domestique comme activité économique augmenterait le PIB mondial de 35% en moyenne.

Valorisation du Travail domestique non rémunéré

Il existe très peu de travaux permettant de valoriser le temps de travail domestique non rémunéré dans les pays de l'Afrique de l'ouest notamment en Côte d'Ivoire. La désagrégation de la production nationale par sexe dans ces pays peut conduire à la conclusion trompeuse que la contribution des femmes à l'économie est nettement inférieure à celle des hommes. Les comptes nationaux ne mesurent pas le temps que les gens consacrent à la production non rémunérée, car il n'y a pas de compensation économique explicite.

Les travaux existants qui intègrent le travail domestique (les travaux ménagers) non rémunéré s'intéressent en grande partie aux pays développés qui disposent de base de données enrichies sur le temps de travail domestique.

Landefeld et al. (2009) dans leur article sur « la comptabilisation de la production des ménages : un prototype de compte satellite utilisant l'enquête américaine sur l'emploi du temps » valorisent les activités de production non marchandes des ménages, telles que la cuisine, le nettoyage et la garde des enfants. Ils intègrent de nouvelles données sur l'emploi du temps provenant de l'*American Time Use Survey (ATUS)* et des données harmonisées sur l'emploi du temps provenant de la *Multinational Time Use Survey (MTUS)* pour actualiser les comptes non marchands.

Jiménez-Fontana (2014) dans son papier « Analyse de la production non rémunérée au Costa Rica » estime la contribution réelle des hommes et des femmes à l'économie costaricienne en calculant le revenu du travail et la production non rémunérée par âge et par sexe. En utilisant la méthodologie des *Comptes Nationaux de Transferts de Temps (NTTA)*, l'auteur désagrège les principales activités de production non rémunérée par niveau d'éducation. Il met en évidence deux résultats majeurs (I) la production non rémunérée du Costa Rica en 2004 représentait environ 40% du PIB, ce qui signifie que la production réelle du Costa Rica était environ 40% supérieure aux estimations des comptes nationaux. Il montre que le profil de production qui inclut la production non rémunérée réduit de moitié l'écart par sexe par rapport à l'écart lorsque seule la production marchande est considérée. (II) il relève l'hétérogénéité des profils de production domestique et marchande ventilés par sexe.

Albis (*) et al. (2016), dans leur article intitulé « Travail rémunéré et travail domestique : une évaluation monétaire de la contribution des femmes et des hommes à l'activité économique depuis 30 ans », quantifient les évolutions par âge et par sexe de la production domestique et des revenus du travail rémunéré en France sur la période 1985-2010. À l'aide des Comptes Nationaux de Transferts, Ils montrent que si la participation plus importante des femmes au marché du travail a permis d'accroître leur contribution dans les revenus du travail rémunéré, leur contribution à la « production globale », a peu augmenté sur la période (passant de 43 % à 46 % entre 1985 et 2010 pour les femmes de 25 à 55 ans). Ils expliquent cette stabilité par les évolutions relatives des temps de travail rémunéré et domestique des femmes et des hommes.

Les heures annuelles sur le marché du travail ont baissé pour les deux sexes, mais cette tendance baissière a été en partie compensée pour les femmes par une participation accrue. Parallèlement, ces dernières se sont massivement désengagées de la sphère domestique, les hommes n'ayant modifié que marginalement leur implication domestique. Le temps de travail total des femmes a ainsi plus baissé que celui des hommes tout en lui demeurant supérieur. Néanmoins, une heure de production domestique étant par hypothèse moins «valorisée» qu'une heure de travail rémunéré, ces évolutions n'ont finalement pas modifié la contribution des femmes à la «production globale».

Seme et al. (2019) utilisent la méthodologie des *NTTA* pour analyser des schémas de production, de consommation et de transferts nets sous forme de travail non rémunéré par âge et par sexe au fil du temps dans 20 pays Européens. Ils montrent que l'évolution des modèles d'âge au fil du temps est différenciée entre les hommes et femmes cela en raison des différentes tendances démographiques et du contexte institutionnel spécifique de chaque pays. En outre, ils montrent que, malgré les différences dans les modèles d'âge au fil du temps et entre les pays, les transferts de travail non rémunéré se sont d'abord faits des femmes vers les hommes, et ensuite de la population en âge de travailler vers les enfants et dans une moindre mesure vers les personnes âgées.

Smith 2021, dans son papier « Comptabiliser la production non marchande des ménages "au-delà du PIB" : tendances de la production de lait maternel au XXe siècle » montre que la croissance du PIB surestime considérablement les performances économiques en raison du passage de l'activité économique des ménages à celle du marché au fil du temps. L'auteur aligne

ses travaux sur l'agenda "Au-delà du PIB" établi par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (SSF) en 2009 qui comprenait la prise en compte dans la mesure du revenu national des activités non marchandes. Il aborde le problème de l'évaluation du bien-être économique et des possibilités de consommation au fil du temps, en se concentrant sur les tendances à long terme de la production de lait maternel.

Au vu de la littérature, les conclusions des travaux empiriques montrent que la valorisation uniquement monétaire du travail ne donne pas une mesure globale et complète de l'activité économique. La prise en compte du travail domestique et surtout les travaux ménagers non rémunérés dans l'analyse économique apparaît importante. Aussi, la littérature souffre d'une faiblesse de travaux empiriques sur la problématique de la valorisation des travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. Instrument de création de richesse, la prise en compte du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire comblerait un gap important dans la littérature et permettrait de formuler des politiques publiques inclusives.

III. Données et Méthode d'analyse

Les données utilisées proviennent de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2017/2018). C'est une enquête nationale utilisant des outils de collecte modernes et respectant les normes et standards internationaux. Elle a été conduite en 2018.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est celle d'un sondage aréolaire et stratifié à 2 degrés. Les unités primaires de sondage, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la ZD. Un total de 1 028 ZD ont ainsi été tirées au premier degré de sondage. Au second degré, 12 ménages ont été échantillonnés à probabilités égales par ZD tirée. La taille finale de l'échantillon est de 13 008 ménages.

La méthodologie utilisée pour la détermination des temps domestiques et leur valorisation monétaire est celle qui a été développée par le projet international, « *Counting Women's Work*, (CWW) ». Cette méthodologie distingue 3 groupes d'activités : les activités rémunérées ou enregistrées dans les comptes nationaux, les activités productives non rémunérées et les activités non productives.

Le critère de la tierce partie permet de distinguer les activités productives non rémunérées que nous traitons dans le présent papier. Selon ce critère, la production non rémunérée est constituée de toutes les activités qui peuvent être déléguées à un tiers (Reid, 1934). Les grandes lignes de la méthodologie CWW sont résumées ci-dessous.

Onze catégories d'activités sont généralement identifiées comme constituant les activités productives non rémunérées (Tableau 1).

Tableau I-1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.

Activité du temps de travail
1. Nettoyage
2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)
3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)
4. L'entretien du ménage et de la réparation
5. Entretien de pelouses et de jardin
6. Gestion Des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes)

7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)
8. Biens et services Achats
9. Garde d'enfants
10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)
11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)

III.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

La valorisation du temps de travail domestique non rémunéré a pour finalité de rendre comparable le NTTA et le NTA. Le temps doit être valorisé en conséquence. Si ces activités étaient effectuées par des tiers et intégrées au revenu national, combien vaudraient-elles ? Cette question est centrale puisque la méthode utilisée a un impact majeur sur les comptes définitifs du NTTA. La valorisation du temps domestique a été faite au coût du généraliste jugé plus pertinent. D'autres alternatives sont la valorisation au prix du spécialiste ou au coût d'opportunité.

Le même salaire imputé a été utilisé pour les hommes et pour les femmes accomplissant la même tâche. Par défaut, les comptes NTTA sont basés sur des salaires imputés avant impôts qui se révèlent être plus pertinents aux questions relatives au coût total des soins.

III.2. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

Production

Pour des activités identifiées et les salaires affectés à celles-ci, le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités a été retenu, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA. Des valeurs nulles ont été incluses dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

Consommation

La valeur du temps consommé n'étant pas directement observable, des hypothèses ont été faites pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage selon les recommandations de la méthodologie CWW.

Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, l'âge et le sexe de chaque membre du ménage est connu, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage qui l'est. Ainsi, c'est seulement le poids d'échantillonnage fourni pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui donne l'information sur l'utilisation du temps. Après les estimations de la production de temps, en unités de temps et en termes monétaire, l'estimation de la consommation à ce moment-là a impliqué plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge a et de sexe g , les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité sont créées ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, la désagrégation de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que chaque ligne de données est fonction de l'âge a et sexe g et chaque

- i. variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge a et de sexe g consommé par des personnes d'âge a' et de sexe g'
- ii. Chaque ligne des données désagrégée est multipliée par le nombre de personnes d'âge a et de sexe g pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
- iii. Chaque colonne est divisée par le nombre de personnes d'âge a' et de sexe g' pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge a et de sexe g .
- iv. Chaque colonne est additionnée pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge a' et de sexe g'

Dans l'étape *i.* dans la liste ci-dessus, il existe des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

III.3. Finalisation des profils d'âge

Lissage

Comme mentionné dans la section sur NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petites comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

Réglage de la macro commande

Pour plus de commodité, nous suivons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajustons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si O_{agg} est la sortie globale et I_{agg} est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties, θ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I}{O}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

Les soins liés aux travaux domestiques ménagers (activités 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7) sont considérés dans la suite du présent article.

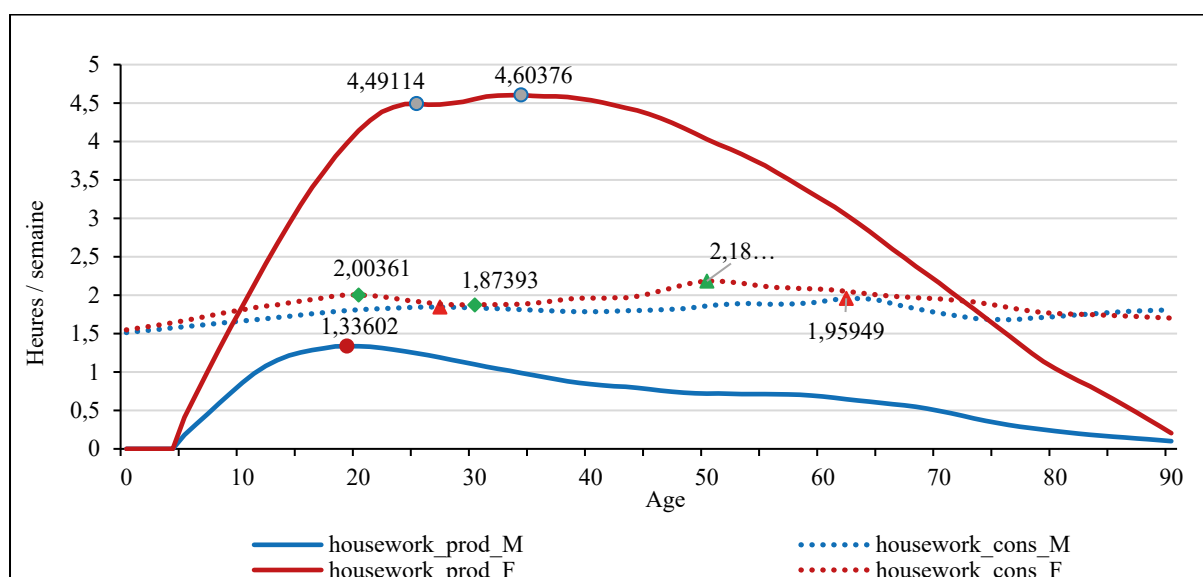
III. Présentation et analyse des principaux résultats

Cette section présentera les résultats de l'estimation de la production, la consommation et la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés.

IV.1. Analyse des résultats de l'estimation de la production et de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés

L'estimation de la production et de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés s'est faite à l'aide des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018). Cette enquête a couvert l'ensemble des pays francophones appartenant à l'espace de Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Les résultats ont permis de réaliser le Graphique 2 ci-dessous. On observe sur ce graphique, qu'à l'instar de beaucoup de pays du monde i.e. Sénégal, Costa Rica et les pays de l'Union Européenne, la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est de très loin supérieure à celle des hommes (Vargha et al. 2017 ; Jiménez-Fontana, 2015 ; Dramani et al, 2014) : En effet, la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés, chez les femmes en Côte d'Ivoire, croît rapidement avec l'âge pour atteindre un premier pic à l'âge de 25 ans où il s'établit à 4,5 heures par semaine en moyenne. Il y a ensuite un léger relâchement pour la moyenne d'âge de 26 à 27 ans avant de remonter pour atteindre un second pic à l'âge de 34 ans où il s'établit à 4,6 heures par semaine en moyenne. Au-delà de la moyenne d'âge de 34 ans la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés décroît progressivement avec le vieillissement.

Du côté des hommes, on observe que la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés croît rapidement avec l'âge et atteint son pic à l'âge de 19 ans où il s'établit à 1,34 heures par semaine en moyenne. Après 19 ans les hommes consacrent de moins en moins de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Il faut indiquer qu'aussi bien pour les hommes comme pour les femmes, la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés commence à partir de la moyenne d'âge de 5 ans. Avant donc cette moyenne d'âge le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est considérée nulle.

Graphique 1-2: Production et consommation de temps domestique en Côte d'Ivoire

Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Contrairement à la production de temps, consacré aux travaux ménagers non rémunérés où il y a un écart considérable entre les hommes et les femmes, pour ce qui concerne la consommation de temps, consacré aux travaux ménagers non rémunérés, cet écart est très faible. En effet, on observe que cette consommation croît dans la tranche d'âge de 0 à 19 où elle atteint un premier pic pour s'établir à 2 heures par semaine en moyenne ; il y a par la suite un léger relâchement de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés jusqu'à la moyenne d'âge de 30 ans où elle s'établit à 1,8 heures par semaine en moyenne. Ce relâchement pourrait s'expliquer par un fort engagement des femmes de cette tranche d'âge dans des activités marchandes. Généralement les femmes de cette tranche d'âge cherchent à se constituer un capital financier afin non seulement de se prendre en charge mais aussi et surtout de s'occuper de leurs enfants à venir. Au-delà de 30 ans on observe une augmentation de la consommation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés jusqu'à la moyenne d'âge de 50 ans où elle atteint un second pic et s'établit 2,18 heures par semaine en moyenne.

Il faut aussi noter que la jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés à partir de 10 ans comme c'est le cas au Sénégal (Dramani et al. 2014). Elle y consacre 1,8 heure par semaine en moyenne. Cet excédent de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés demeure jusqu'à l'âge de 72 ans.

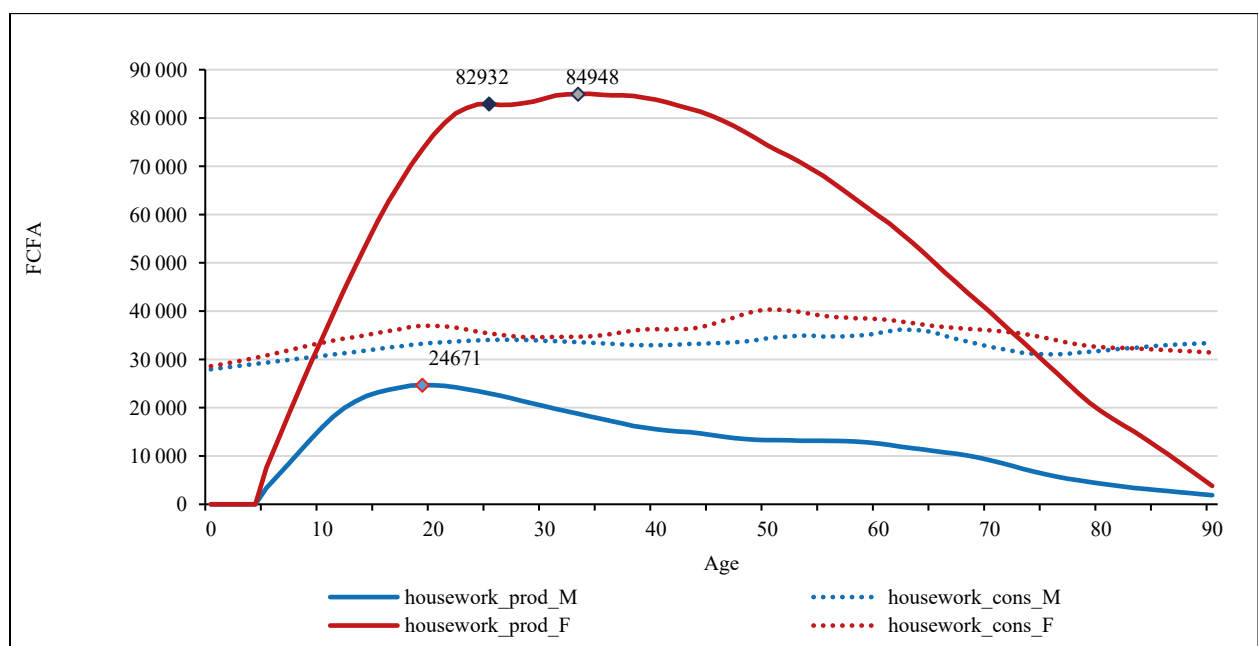
Pour ce qui concerne les hommes, la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés augmente jusqu'à l'âge de 27 ans et s'établit à 1,845 heures par semaine en moyenne suivi aussi d'un léger relâchement puis une reprise de la consommation jusqu'à l'âge de 62 ans où nous observons un niveau qui s'établit à 1,96 heures par semaine en moyenne. Les hommes sont structurellement déficitaires sur tout le cycle de vie. En effet, leur consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est toujours supérieure à leur production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Ce déficit s'accroît tout au long du cycle de vie.

Au total, les femmes consomment un peu plus de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés que les hommes mais en produisent en volume beaucoup plus que les hommes. Il importe par conséquent de s'interroger sur la rétribution perçue par les femmes à la lumière du volume de temps qu'elles consacrent aux travaux ménagers non rémunérés. L'analyse de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés nous permettra de mieux cerner et mieux apprécier l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés que les femmes produisent.

IV.2. Analyse de la valorisation de la production et de la consommation moyennes du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés (annuelles)

Dans la section précédente il a été mis en évidence l'écart important entre la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et celle des hommes. La production des femmes étant de très loin supérieure à celle des hommes. En ce qui concerne la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés la différence selon le genre n'était pas aussi prononcée. Quelle est la situation lorsque ces indicateurs sont valorisés monétairement ? Le Graphique 3 ci-dessous nous permet de mieux appréhender la valeur du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. En effet, de 5 à 27 ans ; elle croît rapidement pour atteindre un premier pic où le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est évalué annuellement à 82 932 FCFA. Il y a un second pic qui est observé à l'âge de 32 ans. Ici, le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est évalué à 84 948 FCFA. Il faut noter que de 0 à 10 ans la jeune fille ivoirienne est en déficit de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. En effet ; elle consomme beaucoup plus qu'elle ne produit de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Cela s'explique par le fait qu'à cet âge-là, la majorité des jeunes filles sont à l'école. Au-delà de 10 ans la jeune fille / femme ivoirienne est en excédent de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés.

Graphique 1-3 : Valorisation de la production et la consommation moyennes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

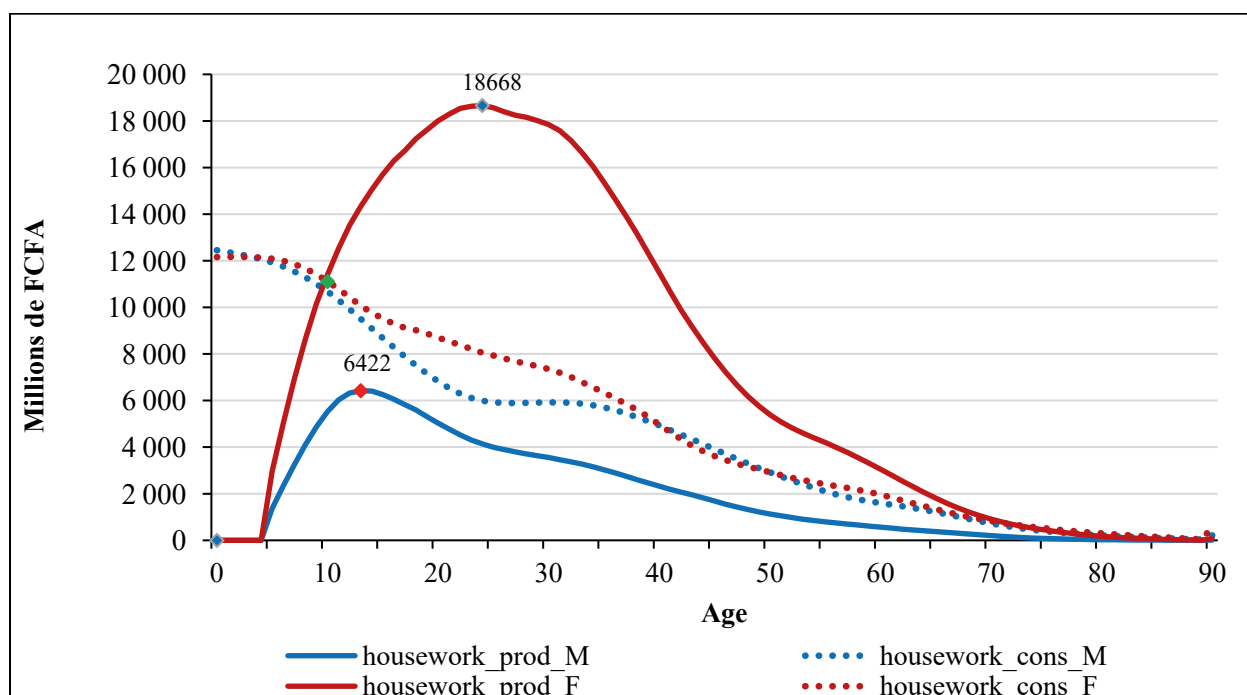
Lorsqu'on se penche sur la situation des hommes, on constate que le niveau le plus élevé de production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés s'établit à 24 671 FCFA et correspond à la tranche d'âge de 19 ans. Chez les hommes, il y a un déficit structurel tout le long du cycle de vie. En effet, la consommation est toujours supérieure à la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés.

IV.3. Analyse de la valorisation de la production et de la consommation agrégées du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés

Les résultats de la production et de la consommation agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés sont présentés dans le Graphique et Tableau ci-dessous. Pour ce qui concerne la valeur de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes, le niveau le plus élevé s'établit à 18,667 milliards de FCFA et concerne la tranche d'âge de 24 ans. On observe aussi qu'à partir de 10 ans la jeune fille ivoirienne est en excédent de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Cet excédent demeure pour le reste du cycle de vie.

Pour ce qui concerne les hommes la valeur de la production de temps de travail domestique agrégée atteint son niveau le plus élevé de 6,422 milliards de FCFA et concerne la tranche d'âge de 14 ans. Tout comme au niveau moyen, ici aussi on observe un déficit structurel tout le long du cycle de vie c'est-à-dire que les hommes consomment toujours plus de temps de travail domestique qu'ils n'en produisent.

Graphique 1-4 : Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégées



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Pour une meilleure appréhension de cette valorisation de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des hommes et des femmes en Côte d'Ivoire, nous la ramenons au niveau du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans le Tableau 2 ci-dessous, on observe que la valeur de la production agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de FCFA et représente environ 2,6%

du PIB (Graphique 6). Lorsque nous faisons une distinction selon le genre nous observons que cette valeur est estimée à 674.43 milliards de francs CFA pour les femmes et représente environ 2.1% du PIB. Quant aux hommes cette valeur est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB.

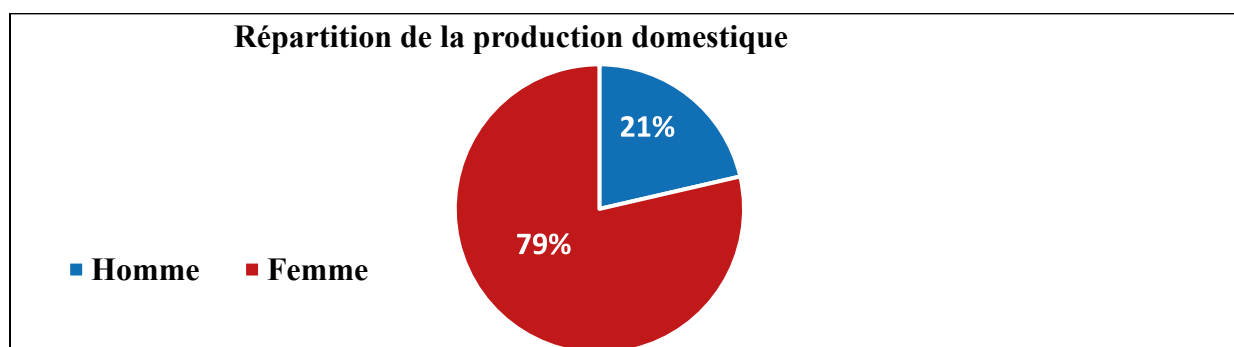
Tableau 1-2: Résultats de la valorisation de la production de temps de travail domestique

	Production agrégée (en milliard FCFA)			% du Total			% dU PIB		
	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.
Travaux ménagers	179.13	674.43	853.57	21.0%	79.0%	100%	0.6%	2.1%	2.6%

Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

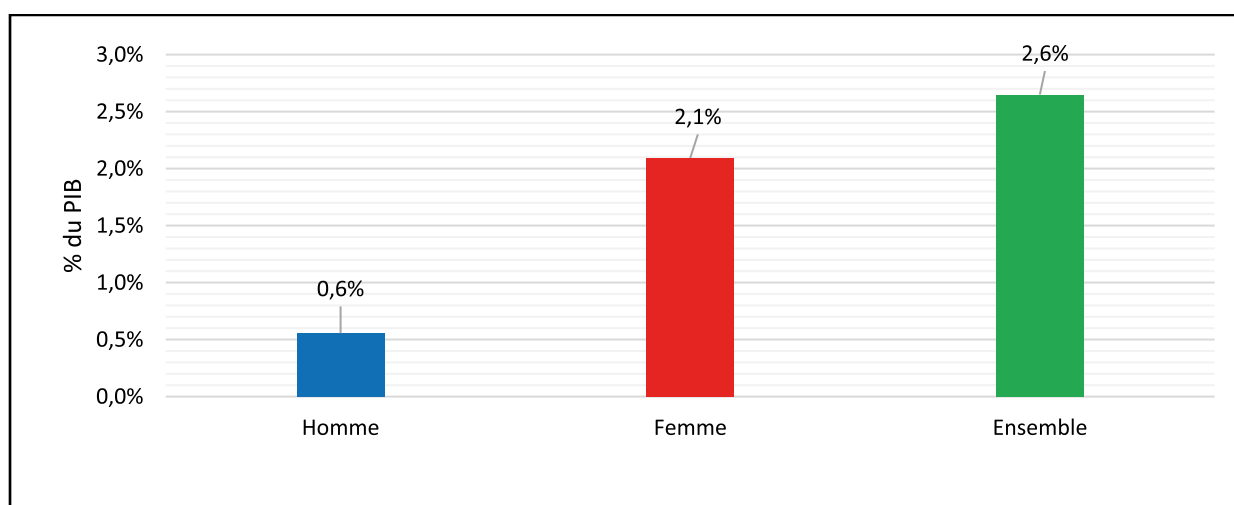
En outre, la production agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes représente 79% de l'ensemble de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés laissant seulement 21% aux hommes (Voir le Graphique ci-dessous).

Graphique 1-5 : Répartition de la production de temps de travail domestique par genre en Côte d'Ivoire en 2018



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Graphique 1-6 : Production de temps de travail domestique par genre en Côte d'Ivoire en 2018 en pourcentage du PIB



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Conclusion et recommandations

L'objectif de la présente étude était de permettre une meilleure compréhension de la production, la consommation et de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes en utilisant l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018. Après une brève présentation de faits stylisés et de la législation du travail en Côte d'Ivoire d'une façon générale et un accent particulier sur le travail domestique, nous avons procédé à une revue sélective de littérature. En utilisant la méthodologie des NTTA nous avons procédé à l'estimation et à la valorisation de la production et de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. Les résultats suivants ont été obtenus

- La production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est supérieure à celle des hommes
- La jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés à partir de 10 ans où elle y consacre 1,8 heure par semaine en moyenne ;
- Le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique s'établit à 4,6 heures par semaine en moyenne et concerne la tranche d'âge de 34 ans.
- Pour les hommes on a trouvé un déficit structurel tout au long du cycle de vie. En outre, le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique s'établit à 1,33 heure par semaine en moyenne et concerne la tranche d'âge de 20 ans
- Le niveau le plus élevé de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est évalué à 84 948 FCFA et concerne la tranche d'âge de 32 ans.
- La valeur de la production agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de franc CFA et représente environ 2,6% du PIB.
- La valeur de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes en Côte d'Ivoire est estimée à 674.43 milliards de francs CFA et représente environ 2.1% du PIB, quand celle des hommes est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB

Quoique le temps de travail domestique ne soit pas aussi important en Côte d'Ivoire comme dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest en l'occurrence le Sénégal, elle n'est pas non plus négligeable et appelle par conséquent les autorités à lui accorder une place de choix dans les politiques de développement. Ainsi, comme indiqué dans la revue de littérature, la répartition du travail est totalement inégalitaire et la charge de travail est très largement dévolue à la femme et il importe que des mesures adéquates soient prises afin d'assurer et faciliter l'insertion des femmes sur le marché du travail.

Références bibliographiques

- Albis (') H., C. Bonnet, N. El Mekkaoui, A. Greulich, J. Navaux, J. Pelletan, A. Solaz, E. Stancanelli, H. Toubon, F. -C. Wolff et H. Xuan, (2013). *Étude Portant sur la Répartition des Prélèvements et des Transferts entre les Générations en France*, Étude pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective.
- Albis (') H., C. Bonnet, J. Navaux, J. Pelletan et A. Solaz, (2016). Travail Rémunéré et Travail Domestique : Une Evaluation Monétaire de la Contribution des Femmes et des Hommes à l'Activité Economique Depuis 30 ans, *Revue de l'OFCE*, 149.
- Alonso, C., Brussevich, M., Dabla-Norris, E., Kinoshita, Y., & Kochhar, K. (2019). Reducing and Redistributing Unpaid Work: Stronger Policies to Support Gender Equality. *IMF Working Papers*, 19(225). <https://doi.org/10.5089/9781513514536.001>.
- Antonopoulos, R. (2009). The Unpaid Care Work-Paid Work Connection. In SSRN Electronic Journal (No. 86; Working Paper No. 19/225, Issue 86). <https://doi.org/10.2139/ssrn.1176661>.
- Dramani L, Camara El H. A. Salmon L. Sakho D. et Ouarmé A. (2014). *Travail Domestique au Sénégal : 30% du PIB à Valoriser*, CREFAT, ISBN 2337-2710.
- Elson, D. (1995). Gender Awareness in Modeling Structural Adjustment. *World Development*, 23(11), 1851–1868. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(95\)00087-S](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00087-S)
- Elson, D. (2000), “*Progress of the World's Women 2000*”, UNIFEM Biennial Report, United Nations Development Fund for Women, New York.
- Elson, D. (2009). Gender Equality and Economic Growth in the World Bank World Development Report 2006. *Feminist Economics*, 15(3): 35-59.
- Elson, D. (2017, May). Recognize, Reduce, and Redistribute Unpaid Care Work: How to Close the Gender Gap. In *New Labor Forum* Vol. 26 (2): 52-61.
- Guétat-Bernard, H. (2011). *Développement Rural et Rapports de Genre: Mobilité et Argent au Cameroun*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Hill, T. P. (1979). [Do-It-Yourself and GDP](https://doi.org/10.1111/j.1475-4991.1979.tb00075.x), *Review of Income and Wealth*, International Association for Research in Income and Wealth, Vol. 25(1): 31-39. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4991.1979.tb00075.x>.
- Indira H., (2015) Unpaid Work and the Economy: Linkages and Their Implications* Levy Economics Institute of Bard College, May, *Working Paper* No. 838.
- Jiménez-Fontana P. (2015). Analysis of Non-remunerated Production in Costa Rica. *The Journal of the Economics of Ageing* Vol. 5:45–53.
- Kpadonou, N. (2019) *Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest*. ISBN 978-2-87558-828-9.
- Landefeld J. Steven & Barbara M. Fraumeni & Cindy M. Vojtech, (2009). “Accounting For Household Production: A Prototype Satellite Account Using The American Time Use Survey ”, *Review of Income and Wealth, International Association for Research in Income and Wealth*, Vol. 55(2):205-225.
- Lawin, G. (2018). *Et si l'émergence était une femme?* Banque Mondiale (ed.). https://www.researchgate.net/publication/323543484_Et_si_l'emergence_était_une_femme

- INS (2017). Rapport de l'Enquête Régionale Intégrale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI).
- OIT (2019), *Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*
- PNUD (2018), *Gender Equality as an accelerator for achieving the Sustainable Development Goals*
- Reid M. G. (1934). *Economics of Household Production*. New York: Wiley.
- Seme A. , L. Vargha, T. Istenic, and J. Sambt, (2019). "Historical Patterns of Unpaid Work in Europe: NTTA Results by Age and Gender," *Vienna Yearbook of Population Research*, Vol. 17(1):121-140.
- Smith, J. (2021). *Accounting for Non-market Household Production 'Beyond GDP': 20th Century Trends in Mother's Milk Production*, prepared for the 36th IARIW Virtual General Conference August 23-27, 2021.
- UN Women (2015), *Progress of the World's Women 2015-2016*. New York: UN Women
- UN Women (2018), *Progress and equality for all 2018-2019*. New York: Un Women
- UN Women (2019), *The world for Women and girls 2019-2020*. New York: UN Women
- Vargha L., R. I. Gál and M. O. Crosby-Nagy (2017). Household Production and Consumption over the Life Cycle: National Time Transfer Accounts in 14 European countries. *Demographic Research* Vol. 36(32): 905-944. DOI: 10.4054/DemRes.2017.36.32.

CHAPITRE 2 : ÉVALUATION DES TRAVAUX DOMESTIQUES NON RÉMUNÉRÉS DE MOBILITÉ DES MÉNAGES EN CÔTE D'IVOIRE

Évaluation des travaux domestiques non rémunérés de mobilité des ménages en Côte d'Ivoire

Silver Yao Konan¹, Seydou Koné², Tite Beke³, Martin Djedou Amalaman⁴, Bienvenu Gbehe⁵

Résumé

Cet article a pour objectif de montrer l'importance selon le genre et l'âge des travaux domestiques non pris en compte par le marché dans l'économie ivoirienne. De façon spécifique, cette recherche s'intéresse aux travaux domestiques qui impliquent la mobilité des ménages à savoir : faire des courses, chercher de l'eau et chercher du bois. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthodologie des comptes nationaux de transfert de temps (NTTA) développé à travers le projet CWW (Counting Women's Work). Nos résultats ont montré qu'en Côte d'Ivoire, le temps produit par les femmes pour faire des courses, chercher de l'eau et chercher du bois est supérieur à celui des hommes sur tout le cycle de vie. Au niveau agrégé, la valeur monétaire de ces trois activités est plus importante chez les femmes que chez les hommes sur tout le cycle de vie. Les résultats ont également montré que l'activité de courses effectuée par les ménages représente 1,3% du PIB de la Côte d'Ivoire en 2018 contre 0,6% pour la recherche de l'eau et 0,4% pour la recherche du bois. Cette faiblesse relative de ces activités en Côte d'Ivoire relativement à d'autres pays africains pourrait s'expliquer par la prise en compte partielle par le marché de ces activités à travers le travail des servantes appelées communément « bonnes » dans ce pays.

Mots clefs : Travaux domestique de mobilité ; NTTA ; Côte d'Ivoire

JEL classification : J14 ; J16 ; J60 ; J69

Abstract

The objective of this paper was to show the importance of unpaid domestic work by age and gender, not accounted for by the market in the Ivorian economy. More specifically, we seek to analyze household domestic work in terms of mobility which encompasses shopping, fetch water and fetch firewood. To do this, we used the National Time Transfer Accounts (NTTA) methodology developed through the CWW (Counting Women's Work) project. Our results showed that in Côte d'Ivoire, the time produced by women for shopping, fetching water and fetching wood is greater than that of men over the entire life cycle. At the aggregate level, the monetary value of these three activities is greater for women than for men over the entire life cycle. The results also showed that the shopping activity carried out by households represents 1.3% of the GDP of Côte d'Ivoire in 2018 against 0.6% for fetching water and 0.4% for fetching firewood. This relative weakness of these activities in Côte d'Ivoire compared to other African countries could be explained by the partial recognition by the market of these activities through the work of maids commonly called "bonnes" in this country.

Keys work: household mobility domestic work; NTTA; Côte d'Ivoire

JEL classification : J14 ; J16 ; J60 ; J69

¹ Université Félix Houphouët Boigny de Cocody

² Université Alassane Ouattara de Bouaké

³ Université Félix Houphouët Boigny de Cocody

⁴ Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo

⁵ Université Félix Houphouët Boigny de Cocody

Introduction

Les inégalités de genre en Côte d'Ivoire comme partout dans le secteur de l'emploi sont des discriminations à l'encontre des femmes. Selon la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 2017), la Côte d'Ivoire est l'un des pays du monde où les discriminations aux niveaux : éducatifs, débouchés professionnels, accès aux meilleurs soins de santé, sont les plus forts. En effet, malgré les prescriptions de la constitution du 08 novembre 2016 proclamant le principe d'égalité entre homme et femme, aucun changement significatif n'a été constaté sur la vie quotidienne de la plupart des femmes ivoiriennes. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2017), 22,2% des femmes en emploi total occupent un poste de cadre supérieur ou intermédiaire en 2017.

Pour Abraham et Mackie (2005), les mesures des inégalités de revenus et du taux de pauvreté peuvent être faussées du fait de la non prise en compte de la production non rémunérée des ménages. En effet, comme nous présente la sociologie africaine, le travail dans la sphère privée (domestique non rémunéré) est habituellement effectué par la femme. Les estimations pour 2010 du Bureau Internationale du travail (BIT) ont montré que 83% des travailleurs domestiques sont des femmes¹¹, et cette inégalité de genre est plus accentuée dans les pays en développement. Ces activités domestiques non valorisées consomment assez de temps à ces femmes, ce qui les empêche d'être intégrées dans le marché du travail de l'économie marchande. Le rapport du décryptage des cibles et des indicateurs sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour les services d'eau et assainissement 2017, a montré qu'en Afrique subsaharienne plus de 200 millions de personnes mettent plus de 30 minutes pour aller chercher de l'eau potable à une source.

Très peu d'études ont analysé les travaux domestiques de mobilité des ménages. Dans le cas du Mexique, Rivero (2018) en plus du shopping, a pris en compte les activités de recherche de l'eau et bois. Il y'a également l'étude de Dramani et al. (2014) sur le Sénégal. En effet dans cette étude sur les travaux domestiques au Sénégal, en plus des activités domestiques traditionnelles telles que faire la cuisine, procurer des soins aux enfants et aux personnes âgées et autres, ils ont explicitement pris en compte les activités de : "faire des courses pour le ménage, chercher de l'eau et chercher du bois". À notre connaissance, il n'existe pas d'étude sur la Côte d'Ivoire, prenant en compte la contribution des activités domestiques des ménages au Produit Intérieur Brut (PIB) portant sur les activités faisant intervenir la mobilité des ménages tels que nous le concevons. L'intérêt de ce papier est de combler cette insuffisance.

Cette étude a pour but de permettre une meilleure compréhension des travaux domestiques impliquant la mobilité des ménages en Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agira de : déterminer la production, la consommation et le transfert de temps domestique consacré à ces activités selon le genre et l'âge ; valoriser le temps domestique produit et consommé pour ces activités.

Cet article est structuré comme suit : la deuxième section sera consacrée aux faits stylisés sur les inégalités de genre en Côte d'Ivoire et la troisième à la revue de la littérature. La quatrième section présentera la méthodologie utilisée, la cinquième, une analyse des résultats et la discussion et enfin la sixième section conclura le travail.

¹¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/protrav/ravail/documents/publication/wcms_159558.pdf

I. Faits Stylisés sur les inégalités de genre en Côte d'Ivoire

Les inégalités de genre en Côte d'Ivoire : Forte discrimination à l'égard des femmes

L'inégalité en matière éducative en Côte d'Ivoire est plus grande que la moyenne en Afrique subsaharienne. Le taux d'alphabétisation est de 53,3% chez les hommes contre 36,3% chez les femmes en 2015 et cet écart devient plus important chez les personnes pauvres. Le taux de fréquentation scolaire des femmes est largement en dessous de celui des hommes à tous niveaux d'âges, toutefois, depuis l'indépendance le taux de fréquentation chez les femmes a fortement progressé.

Tableau 2-1: Évolution du taux de fréquentation scolaire par sexe

Niveau d'éducation	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
1971	78,24	44,96	4,27	15,08	0,33	1,80
1999	85,56	63,55	16,84	31,24	3,54	9,69
2014	92,96	80,61	31,84	46,07	6,04	10,60
2016	101,12	90,62	37,67	52,42	7,24	10,66

Source : Auteur, à partir des données WDI 2018

Sur le marché du travail, l'Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (ENV, 2015) déclare que 38,6% de la population en emploi sont des femmes ; 73,2% d'emploi salarié pour les hommes contre 26,8% chez les femmes ; 68,2% d'aide familial contre 31,8% chez les hommes. De plus les femmes touchent une rémunération inférieure aux hommes. L'ENV2015 déclare aussi que les hommes ont un salaire moyen mensuel (93 829 FCFA) relativement plus élevé que les femmes (68 801 FCFA) soit un écart d'environ 25 000 FCFA.

Le travail domestique : Le travail domestique des enfants considéré comme une aide domestique

Les questions de travail domestique et de scolarisation des enfants sont très poignantes en Côte d'Ivoire. En effet, comme partout dans les sociétés africaines, le travail domestique fait par les enfants, est généralement considéré comme une forme d'apprentissage, d'éducation et de développement d'habiletés pour une meilleure insertion sociale. Il apparaît alors comme un mode obligatoire de socialisation. En Côte d'Ivoire, 45% des enfants âgés entre 5 à 17 ans sont contraints à une activité ménagère (le nettoyage, la lessive, la vaisselle, la préparation des repas, la garde des enfants, la recherche de l'eau pour le ménage, etc.) parmi ceux-ci, le groupe d'âge des 5-14 représente plus de 80%. Il n'y a pas de différence significative entre filles et garçons, 50,7% des filles contre 49,3% des garçons effectuent des travaux domestiques (Enquête nationale sur le travail des enfants, 2005).

II. Revue de littérature

La littérature sur le lien entre inégalité de genre et le temps accordé aux travaux domestiques reste limitée. Une étude de Rivero et al. (2018) effectuée au Mexique sur les habitudes d'utilisation du temps a montré que, tout au long de leur vie les femmes consacrent une majeure partie de leur temps aux tâches ménagères, bien qu'elles consacrent également beaucoup de temps aux soins. À l'âge de 17 ans, elles consacrent environ 21 heures par semaine au travail NTTA, 17 heures aux tâches ménagères et 4 heures aux soins. Des résultats similaires ont été

trouvés par Amporfu et al. (2018) dans leur étude sur « *la distribution du travail payé et non payé parmi les hommes et femmes au Ghana* ».

Urdinola et Tovar (2018) ont trouvé que les Colombiennes consacrent plus encore de temps à la production domestique qu'au travail rémunéré surtout pour les activités de soins d'enfant, avec une production domestique supérieure de travail non rémunérée des femmes comparé aux hommes. Les travaux de soins d'enfants ou de personnes âgées prennent plus de temps aux femmes depuis le bas âge jusqu'à l'âge de 20 ans. Cette différence d'heure de travail femme-homme, qui est de deux heures par jours se réduit à partir de 30 ans. Toutefois, les résultats montrent que cette différence s'inverse à 75 ans où les hommes dévouent plus de temps que les femmes aux travaux de soins. Ce résultat inhabituel a également été trouvé au Costa Rica par une étude de Jiménez-Fontana (2017). Il trouve qu'en moyenne les femmes costaricaines dépensent plus du triple de temps dans les activités domestiques comparé aux hommes, toutefois les hommes contribuent plus dans les soins des enfants.

Les résultats de l'étude de Oosthuizen et Lilenstein (2018) sur l'Île Maurice ont montré que le temps alloué aux travaux domestiques est stable sur tout le long du cycle de vie en 2003, avec une moyenne de 1,9 heures par jour avant l'âge de 20 ans et augmente graduellement jusqu'à 3,5 heures par jour jusqu'à 60 ans. De plus, l'écart entre sexes dans les activités de soins est plus faible en termes absolus que le travail marchand ou autres travaux domestiques. Les femmes âgées de 22 à 33 ans passent au moins une heure par jour à s'occuper d'autrui. En termes monétaires, la valeur du temps que les femmes consacrent au travail de soins culmine à 28 ans, à 22 500 roupies par an, soit 17,4% du PIB par habitant. Elle reste supérieure à 10 000 roupies par an entre 20 et 40 ans. La comparaison est frappante avec le pic de 5 900 roupies par an pour les hommes, qui survient à l'âge de 36 ans et équivaut à seulement 4,6 % du PIB par habitant.

Une étude semblable en Afrique du Sud menée par Oosthuizen (2018) trouve des résultats un peu similaires. En effet, la différence de genre dans les travaux domestiques et de soins est pour la plupart très petite, avec une différence significative pour les femmes. Un fait surprenant qui ressort est la très faible consommation de soins pour les adultes, en particulier pour les personnes âgées. Elle est quelque peu surprenante, bien que cela puisse être dû au fait que l'enquête se concentre beaucoup plus sur la garde des enfants et ne fait pas de distinction entre les soins aux personnes âgées et les soins généraux aux adultes.

Au Sénégal, une étude du CREFAT (2014) a montré que le travail non rémunéré est important et est principalement dominé par le fait de s'occuper des enfants, des personnes âgées (11% du PIB) la cuisine (4,7% du PIB), – le shopping (4,3% du PIB). Les femmes sénégalaises, tout au long de leurs cycles de vie, produisent par jour, environ six (06) heures de travaux domestiques contrairement aux hommes qui ne produisent environ que moins d'une (01) heure tout au long de leurs cycles de vie. Dramani (2018) a conclu que, pendant que les femmes allouent en moyenne 7 heures de temps par jour pour les activités domestiques, les hommes n'allouent que 30 min par jour en moyenne sur tous leurs cycles de vie.

III. Méthodologie

La méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts de temps (NTTA) commence par l'identification de l'enquête budget-temps disponible. Une fois la base identifiée, on passe à la reconnaissance du temps consacrée aux activités productives non incluses dans l'évaluation du revenu national. Une façon de déterminer si une activité est

conforme à cette norme est le « critère de tiers » : vous pouvez payer quelqu'un pour le faire (Reid, 1934). Ainsi, les activités comme dormir, manger, les activités sportives et de loisirs ne seraient pas incluses, mais toutes les activités de gestion ou de soins à domicile sont concernées. Les activités qui nous ont intéressées ne sont pas incluses dans le revenu national, mais pourraient l'être si elles avaient été contractées à la place du travail non rémunéré.

Le tableau 2 montre la liste globale des onze groupes d'activités que les équipes pays ont suivies.

Tableau 2-2: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.¹²

Activité du temps de travail
1. Nettoyage
2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)
3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)
4. L'entretien du ménage et de la réparation
5. Entretien de pelouses et de jardin
6. Gestion des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes)
7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)
8. Biens et services achats
9. Garde d'enfants
10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)
11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)

Source : ICATUS 2016

Notons que les variables de soins, 9 et 10, impliquent les soins de personnes à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage. Alors que celles-ci sont présentées comme une catégorie dans le tableau parce que nous allons utiliser un salaire imputé pour toute la catégorie, les chercheurs devraient estimer les variables de soins en deux parties : celle où les soins sont pour des personnes à l'intérieur des ménages, l'autre où les soins vont à des personnes extérieures du ménage. Ce serait important lorsque nous imputerons le profil d'âge de la consommation de soins. Certaines activités des investissements en capital humain qui pourraient nous intéresser, sauf qu'ils sont faits pour soi-même, comme l'éducation ou la participation à sa santé. Bien que nous soyons intéressés par ces catégories pour l'analyse de l'investissement total en capital humain, nous ne les considérons pas dans les comptes NTTA parce qu'ils ne répondent pas au critère de tiers et ne peuvent pas être négociés sur un marché.

Aussi, quand on pense à certains aspects du temps consacré aux soins pour les autres, il est difficile de savoir si ces activités doivent être considérées comme un travail productif ou de loisirs. Par exemple, est-ce que « Amener un enfant au cinéma est considéré comme un loisir pour le parent ou un soin pour l'enfant ? ».

¹² Dans les révisions futures de cette méthodologie, ce tableau peut changer plusieurs pays contribuant aux informations sur les catégories pertinentes à son contexte. En outre, dans les futures révisions de la méthodologie, nous aimerions étudier les systèmes internationaux de codage de l'occupation afin de normaliser les imputations de salaires discutés dans la section suivante.

Bien que ce soit conceptuellement ambigu, l'instrument du temps de travail de l'enquête aura probablement pris cette décision pour vous au moment où le répondant décide si l'activité a été « d'aller au cinéma » ou « garder des enfants ». En règle générale, cependant, nous tenons à souligner cela comme la garde d'enfants au lieu d'un loisir, car vous pourriez payer quelqu'un d'autre pour prendre votre enfant pour le cinéma. Aussi, si vous n'avez pas passé ce moment avec votre enfant, vous auriez à trouver quelqu'un d'autre à qui offrir ce soin, même si les soins, c'est juste s'asseoir à côté de l'enfant. Les soins des animaux est une autre tâche potentiellement ambiguë. Alors que vous pouvez promener votre chien ou jouer avec lui comme une activité de loisir, vous pouvez payer quelqu'un pour le faire, alors nous l'incluons comme une activité productive. Il peut y avoir beaucoup d'aspects agréables à un emploi payé mais le marché ne réduit pas votre salaire si vous avez trop de plaisir au travail. Les comptes des ménages ne devraient pas le faire non plus.

Une note finale concernant les activités pertinentes se rapporte aux « multitâches ». Dans certaines enquêtes, plus d'une activité peut être rapporté à une unité de temps. Par exemple, dans l'enquête sur le « *American Time Use Survey (ATUS)* », les répondants signalent une activité primaire, mais demandent aussi si n'importe lequel du temps passé sur cette activité était simultané avec la garde d'enfants¹³ et l'activité secondaire.

Malheureusement, il y a une grande diversité dans les instruments du temps de travail de l'enquête dans la façon dont les questions sur les activités secondaires ou qui se chevauchent sont encadrées. Cela mine la grande force des NTA, qui est notre capacité à comparer les résultats entre pays. Pour cette raison, nous n'incluons aucune information sur les multitâches, le chevauchement des activités ou des activités secondaires dans nos résultats comparatifs NTA. Cependant, les pays avec les enquêtes qui incluent ce type de données sont fortement encouragés à évaluer un ensemble des profils d'âge qui incluent les multitâches, car il peut permettre de corriger d'éventuelles sous-évaluations liées au biais de nos évaluations en raison du manque de l'impact de multitâches.

Après l'identification des activités pertinentes, les chercheurs devraient faire beaucoup d'exploration des données en temps selon l'âge et le sexe avant de passer à la prochaine étape de l'imputation d'un salaire. Les profils de l'âge du temps de travail productif seuls méritent d'être et indiquent le degré de spécialisation selon le sexe dans une économie. Souvent ces résultats seront les plus intéressants à n'importe quel public, car, tandis que nous pouvons tous avoir des emplois différents dans le marché, nous devons tous accomplir les mêmes tâches de base à la maison. Aussi, plus grande sera la spécialisation dans le temps de travail selon le genre, plus il sera difficile d'imputer un salaire correct car il y aura de plus grandes différences entre l'économie représentée dans les comptes nationaux qu'au niveau domestique. Cela doit être indiqué dès le départ dans des documents ou des présentations.

Finalement, le temps devrait être évalué à un niveau annuel pour être compatible avec les montants annuels évalués dans les NTA. Si l'enquête représente une semaine, il devrait être multiplié par 52. S'il représente un jour, il faut multiplier par 365, et ainsi de suite.

¹³ L'enquête définit "la garde des enfants secondaire" comme la responsabilité d'un enfant de moins de 13 ans tout en faisant une autre activité. Cela contraste avec la définition de garde d'enfants utilisé avec les activités primaires où le mot « enfant » est défini comme moins de 18 ans.

III.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

La valorisation des entrées contre les sorties

Bien que les différences temporelles soient essentielles pour comprendre la nature du genre de la production, le but ultime est de comparer le NTTA avec le NTA, nous devons donc transformer les unités de temps en unités monétaires. Si ces activités ont été incluses dans le revenu national, combien ils vaudront ? La méthode utilisée ici a un impact très important sur les comptes définitifs du NTTA.¹⁴

Le revenu national comprend la valeur totale de la production qui est déterminée par le marché lorsque le bon produit est acheté par quelqu'un pour un prix donné. Les facteurs de production sont : le travail et le capital. La valeur des entrées de la main-d'œuvre est indiquée par les salaires et la valeur des services du capital est ce qui reste de la vente de biens après que le travail ait été payé. Pour rendre le NTTA comparable avec le NTA basé sur le revenu national, nous aimerions idéalement estimer ce qui a été produit dans le temps passé (Abraham et Mackie, 2005). Quel serait le prix de chaque service ? Mais ceci reste difficile du point de vue des données. Nous aurions besoin de sources de données supplémentaires sur le prix et la qualité de chaque activité de production. Au lieu de cela, nous avons choisi d'estimer la valeur de la main-d'œuvre incluse dans le NTTA, et évaluer le temps passé par le salaire qui serait gagné par quelqu'un qui fait de l'activité, au lieu du prix que quelqu'un aurait à payer pour avoir cette activité réalisée. Cela diminue la charge des données et supprime de nombreux autres problèmes méthodologiques comme la façon d'éviter le double comptage de la production qui implique des apports marchands et non marchands p Une illustration serait l'évaluation d'un repas cuisiné à la maison : les comptes nationaux incluent déjà la valeur des intrants d'aliments crus, alors comment pouvons-nous identifier un prix comparable sur le marché uniquement pour les entrées de cuisson ? Ainsi, les entrées de temps seront évaluées par leur valeur de salaire et non par leur valeur de production. Cela peut signifier que les estimations du NTTA sont biaisées à la baisse- si une personne est en train de faire la production de la maison (production domestique) plutôt que de travailler sur le marché, alors la valeur du temps dans la production de la maison (production domestique) doit être supérieure à la valeur du temps dans le marché- Mais il semble n'y avoir aucun autre moyen de produire des estimations.

La valorisation des entrées de temps : méthode de remplacement par un spécialiste

Suite à la mise au point des NTA, les chercheurs du réseau des NTA utilisent unanimement la méthode « **specialist replacement** » pour valoriser les entrées de temps. Si la personne a dû payer quelqu'un d'autre pour effectuer chaque tâche, combien cela coûterait-il ? Nous trouvons un salaire approprié pour des personnes au marché exécutant chaque activité dans la Tableau 2. Avec un salaire différent pour le nettoyage, la cuisine, la garde d'enfants, etc. Consultez une étude ou une enquête sur le travail et les revenus pour la période en question et trouver le salaire horaire moyen pertinent pour chaque activité dans le Tableau 2. La plupart des enquêtes du travail produisent des tableaux de salaire moyen par emploi ou de profession et il est probablement beaucoup plus facile d'utiliser ces tableaux que les micros données des enquêtes. Une moyenne de baby-sitter, la garde d'enfants et des premiers salaires de professeur d'enseignement s'appliquerait au temps passé à faire la garde d'enfants ; une employée de

¹⁴ Alors qu'il y a un très grand impact sur la valeur globale des comptes NTTA, la recherche préliminaire indique que cela ne fait pas une énorme différence dans les profils relatifs d'âge selon le sexe.

maison ou un salaire de service auxiliaire s'appliquerait au temps passé à nettoyer ; et un salaire de service alimentaire s'appliquerait au temps passé en préparant la nourriture.

Veillez à choisir des salaires pour les travaux qu'une personne moyenne pourrait en réalité faire. Par exemple, le temps passé en faisant des réparations à la maison devrait être estimé au salaire d'un bricoleur au lieu du salaire d'un charpentier qualifié, ou un électricien ou un plombier, en fonction de l'emploi. Certes, certaines personnes en faisant des travaux de réparation dans leurs propres maisons peuvent avoir les compétences d'un charpentier qualifié, électricien ou plombier, mais la plupart ne le feront pas. Bien sûr, de grandes classifications des activités impliqueront de grands niveaux de compétence. Quelques cuisiniers domestiques se rapprocheront de la production d'un chef exécutif, d'autres d'un cuisinier dans un snack-bar. L'utilisation de salaires moyens pondérés selon la population à différents niveaux de professions se penchera sur cette question. La prise en compte du salaire moyen dans l'ensemble des professions de services alimentaires inclura les salaires de chefs exécutifs, des cuisiniers dans un snack-bar et des plongeurs (lave-vaisselle). Si vous pesez la moyenne par le nombre de personnes employées dans chaque type de profession, vous obtenez une certaine mesure de la répartition probable par lequel les niveaux de compétence et certains types d'activités sont également réparties entre les ménages.

Les chercheurs devraient utiliser leurs connaissances spécifiques à chaque pays pour imaginer quel genre de travailleur, un propriétaire pourrait embaucher pour remplacer ses propres entrées de temps. Comme plusieurs pays acquièrent de l'expérience pour la mise en œuvre de cette méthodologie, nous espérons trouver un moyen standardisé pour identifier les professions pour l'imputation des salaires. Il faut s'assurer de garder un tableau des salaires utilisés et les occupations ou classifications de travail qu'ils représentent, étant donné que ce sera un tableau important à signaler dans les travaux publiés et un élément d'information important pour le projet NTA. Nous allons utiliser le même salaire imputé pour les hommes et les femmes qui font la même tâche. Notez que les résultats globaux du NTTA seront très sensibles à la méthode choisie pour l'imputation des salaires.

Les impôts et autres ajustements pour le total des coûts de main-d'œuvre

Un problème dans la valorisation du temps est de savoir si l'évaluation doit être sur une base avant impôt ou après impôt. Par défaut, les comptes NTTA seront basés sur des salaires imputés avant impôts. Les valeurs avant impôts sont pertinentes aux questions relatives au coût total des soins.

En plus des impôts (taxes), il y a d'autres paiements qui peuvent rendre le salaire du marché différent de la valeur du temps passé au marché. Si les employeurs doivent payer des impôts sur la masse salariale pour chaque employé, ou si les avantages sociaux sont une partie importante de la rémunération totale, le salaire de l'employé reçu est inférieur au montant réel gagné. Si un employeur doit payer un montant supplémentaire au gouvernement pour chaque employé de l'assurance de protection sociale ou pour les avantages sociaux, nous considérons cette partie de la valeur de l'entrée de temps de l'employé, même si l'employé voit ce coût comme une partie de son salaire.

Par exemple, aux États-Unis, les employeurs adhèrent aux cotisations des salariés aux régimes de sécurité sociale et d'assurance-maladie, bien que cela ne fasse pas partie du salaire de l'employé. Les soins de santé sont souvent également fournis aux employés, au moins en partie, par l'employeur. Ainsi, dans les NTTA nous voulons nous assurer que nos salaires imputés

pour l'évaluation de la production des ménages soient majorés afin de refléter, si cette activité a été faite au marché, la valeur de l'apport de travail serait plus haute que juste le salaire moyen comme observé dans une enquête de main-d'œuvre. Une correction semblable devrait être mise en œuvre s'il y a de grands avantages en nature qui ne seraient pas observés dans un bulletin de paie. Un moyen simple d'ajouter une correction pour la rémunération non salariale est d'augmenter tous les salaires de production des ménages imputés par la même quantité que les suppléments de salaires et les traitements du revenu national qui dépassent les traitements et salaires. Par exemple, les données des comptes nationaux des États-Unis en 2009 montrent que la rémunération totale des salariés était de 7,815.4 milliards de dollars, constituée des salaires de \$ 6,284.4 milliards et suppléments aux salaires et traitements de 1,531.1 \$ milliards. Le rapport de suppléments de salaires est de $1531.1/6284.4 = 0,244$. Ainsi, les salaires imputés de production des ménages devraient tous être augmentés de 24,4% par rapport à la quantité observée dans l'enquête sur les salaires au travail, parce que l'enquête ne comprend pas l'impact des avantages sociaux et des contributions obligatoires des employeurs dans ses estimations.

Les NTTA n'ajusteront pas d'évaluations pour des différences de la qualité ou l'efficacité dans la maison contre la production du marché, ou ne s'adapteront pas pour des différences potentielles dans l'efficacité selon l'âge. Bien qu'il existe des arguments convaincants pour ces ajustements, il n'existe aucune méthode empirique possible pour déterminer leur ampleur.

III.2. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

Production

Si vous avez obtenu jusqu'ici, avec des activités identifiées et les salaires affectés à ces activités, alors prenez le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA pour la production. Assurez-vous d'inclure des zéros dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

Consommation

Nous n'observons pas directement les personnes consommant la valeur du temps dans le compte de production NTTA. Au lieu de cela, nous utilisons des hypothèses pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage. Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, nous connaissons l'âge et le sexe de chacun dans le ménage, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage, et c'est seulement le poids d'échantillonnage fournis pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui ont donné l'information sur l'utilisation du temps. Ainsi, après que les estimations de la production de temps soient terminées, dans les unités de temps et d'argent, l'estimation de la consommation à ce moment-là implique plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge a et de sexe g , créer les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, l'effondrement de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que chaque ligne de données est fonction de l'âge a et sexe g et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge a et de sexe g consommé par des personnes âge a' et de sexe g'

- iii. Multipliez chaque ligne des données de l'effondrement par le nombre de personnes d'âge a et de sexe g pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
- iv. Diviser chaque colonne par le nombre de personnes d'âge a' et de sexe g' pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge a et de sexe g .
- v. Additionner chaque colonne pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge a' et de sexe g' .

Dans l'étape i , dans la liste ci-dessus, nous avons des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage. Cela donne plus de sens en théorie, car la consommation de ces activités est essentiellement uniforme à travers la maison, ou au moins les données pour rendre plus fines les distinctions de consommation ne sont pas disponibles. Par exemple, certains groupes d'âge dans le ménage peuvent faire plus de désordre, nécessitant plus d'entretiens ménagers à faire, mais tous les membres du ménage consomment également la maison nettoyée, ou si ce n'est pas le cas alors les données permettront de faire de meilleures hypothèses de recherche.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible. Le groupe d'âge cible sera déterminé par la façon dont l'enquête a été menée. Si l'enquête définit « la garde d'enfants » comme les soins pour les 0-18 ans, par exemple, il faudra faire l'équation de régression dans chaque âge ou de groupes d'âge de deux ans pour les groupes d'âges de 0-18 ans.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins. Assurez-vous que le producteur de la prise en charge n'est pas inclus dans l'estimation de régression parce qu'il ou elle n'est pas une cible potentielle de la prise en charge. L'équation de régression génère des coefficients qui sont utilisés comme poids dans la répartition du montant des ménages aux particuliers. La raison pour utiliser la régression des soins est que les enfants et les adultes très âgés ont certainement besoin de plus de soins que les enfants plus âgés ou les plus jeunes personnes âgées. Notre approche de régression ne pourra pas saisir toutes ces différences, car il ne fonctionne que par la détection de la variabilité entre les ménages d'âge différent et la composition de sexe, pas de réelles différences au sein des ménages du même âge et le sexe. Il est au moins plus efficace que l'hypothèse de répartition égale et, en fait, donne des résultats similaires dans les pays où la fécondité est faible et il y a peu de cohabitation intergénérationnelle, car il y a moins de variabilité entre les ménages à exploiter.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être

affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

III.3. Finalisation des profils d'âge

Lissage

Comme mentionné dans la section sur le NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit, comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

Réglage de la macro commande

Le maniement des macros commandes pour le NTTA est similaire à celle des transferts intra-ménages dans les NTA : ces grandeurs n'existent pas dans les comptes nationaux, alors nous n'avons pas une véritable macro contrôle. Nous savons que les profils appariés doivent être nuls, la consommation de manière globale doit être égale à la production. Si la méthode est correctement suivie, ce résultat doit être obtenu au moins pour ce qui concerne les profils non lissés, mais cela doit être vérifié pour s'assurer que l'égalité tient. Par définition, la production totale non lissée doit être égale à la consommation totale non lissée dans NTTA. Ces ajustements sont effectués pour les deux sexes, et un seul facteur d'ajustement est appliqué aux deux sexes. Les ajustements doivent être effectués de sorte que la production totale soit égale à la consommation totale.

Pour plus de commodité, nous suivons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajusterons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si O_{agg} est la sortie globale et I_{agg} est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties, θ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I_{agg}}{O_{agg}}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

IV. Analyse des résultats et discussion

La section emploi de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018) de la Côte d'Ivoire retient cinq activités domestiques effectuées par les ménages à savoir : (1) faire des courses au marché (shopping), (2) faire des travaux ménagers, (3) garder les enfants et les personnes âgées, (4) chercher de l'eau et (5) chercher du bois.

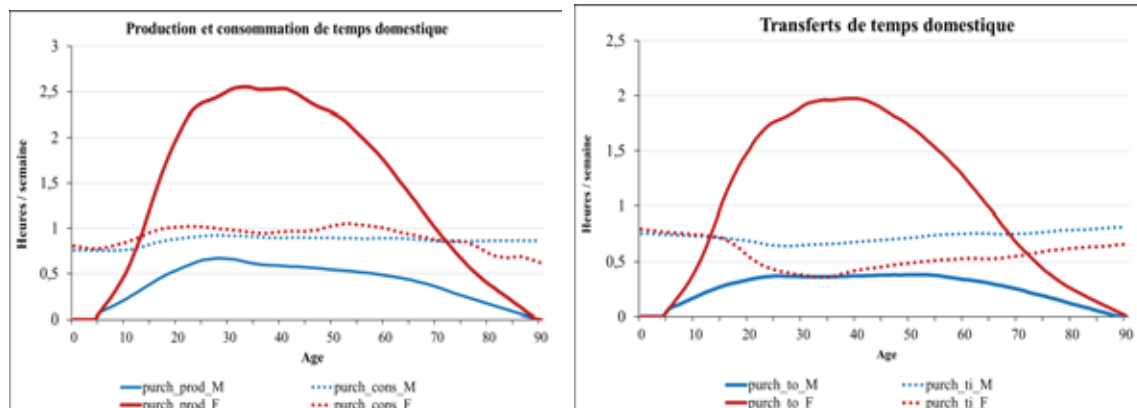
Cette section analyse les activités nécessitant la mobilité des ménages à savoir faire les courses au marché, chercher de l'eau et chercher du bois. Pour chacune de ces activités, il sera effectué une analyse de la production et la consommation du temps domestique selon le genre et l'âge

et les transferts de celui-ci entre les hommes et les femmes. Ensuite, l'analyse portera sur la valorisation du temps domestique en l'occurrence, la valeur monétaire de la production et la consommation moyenne de chaque activité et sur leurs valeurs agrégées.

IV.1. Faire des courses au marché

IV.1.1 : Production, consommation et transfert de temps de course en Côte d'Ivoire

Graphique 2-1 : Temps domestique des courses (shopping) en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Le graphique 2-1 montre que le temps produit par les femmes ivoiriennes pour faire des courses (purch_prod_F) est supérieur à celui des hommes (purch_prod_M) sur tout le cycle de vie. Une analyse plus fine permet de faire les observations suivantes :

Augmentation de la production du temps pour faire les courses chez les femmes jusqu'à 34 ans (2,55 heures/semaine avec ralentissement dans le temps), légère baisse de cette augmentation entre 34 et 36 ans. Reprise de cette augmentation de 37 à 40 ans puis à nouveau baisse continue jusqu'à 90 ans.

Chez les hommes, la hausse de la production du temps pour faire les courses est plus faible que chez les femmes. Le taux de croissance est positif jusqu'à 29 ans et baisse à partir de cet âge jusqu'à 90 ans.

L'écart entre les deux courbes (celle des femmes et des hommes) est croissant jusqu'à 41 ans avant de décroître progressivement jusqu'à 90 ans.

Le temps consommé par les femmes pour faire des courses sur tout le cycle de vie est plus faible que le temps produit à cet effet par celles-ci. A l'inverse, le temps consommé par les hommes pour faire des courses est plus importants que celui qu'ils produisent pour cette activité domestique.

Il apparait donc que les hommes auront besoin d'un transfert du surplus généré par les femmes pour faire des courses.

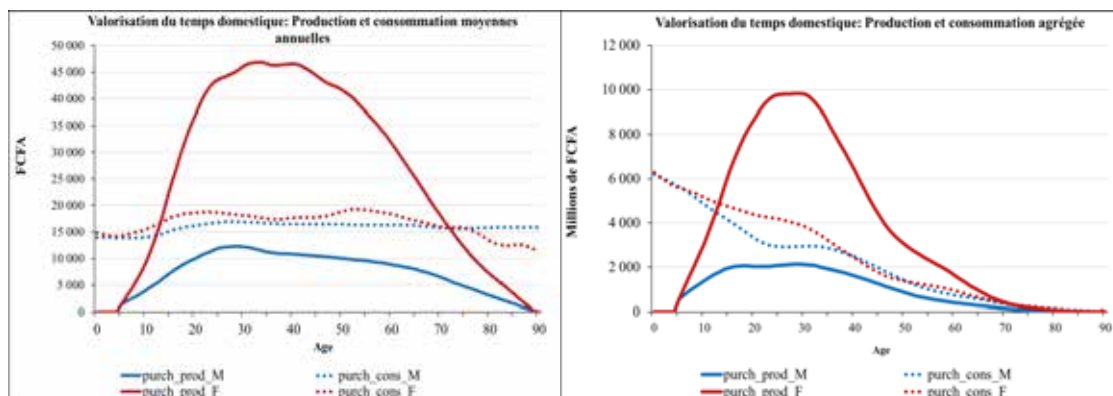
La différence entre le temps transféré par les femmes pour faire des courses et celui des hommes suit à quelques différences près la même évolution que la différence de production de temps pour faire des courses.

Jusqu'à 17 ans, le temps reçu par les femmes pour faire des courses est quasiment similaire à celui des hommes avec un léger avantage pour ces derniers. A partir de cet âge, jusqu'à 90 ans, on note un transfert de temps pour faire les courses des femmes

aux hommes. Ce transfert est croissant de 17 ans à 33 ans et bien que positif, décroît de cet âge à 90 ans.

IV.1.2. Valorisation du temps pour faire des courses

Graphique 2-2 : Valorisation du temps domestique des courses en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

L'observation des graphiques ci-dessus met en évidence que :

La moyenne annuelle, sur toute la durée du cycle de vie, de la consommation de temps domestique des hommes pour faire des courses est supérieure à leur production de temps domestique pour la même activité. C'est dire que les hommes sont dépendants des femmes par rapport aux courses ;

Pour les femmes, on observe d'abord que leur consommation moyenne par an est supérieure à leur production moyenne annuelle jusqu'à 13 ans. De 14 ans à 72 ans, la production moyenne par an des femmes est supérieure à leur consommation occasionnant un surplus. De 73 ans à 90 ans, de nouveau, on observe que la consommation moyenne par an des femmes est supérieure à leur production ;

La consommation moyenne par an des femmes est supérieure à celui des hommes jusqu'à 76 ans. A partir de 77 ans, c'est plutôt la consommation moyenne par an des hommes qui prend le dessus sur celui des femmes. Il est à noter que la consommation moyenne par an est plutôt stable aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Elle se situe en moyenne sur le cycle de vie respectivement à 15 853 FCFA chez les hommes et à 16 620 FCFA chez les femmes ;

La valeur monétaire de la production moyenne du temps consacré au shopping des femmes est supérieure à celle des hommes quasiment sur tout le cycle de vie.

Chez les femmes, la valeur maximale est atteinte à 41 ans et est de 46 513 FCFA alors que chez les hommes, celle-ci est atteinte à 29 ans avec un montant de 12 287 FCFA bien inférieur à celui des femmes.

Au niveau agrégé, on observe que la valeur monétaire de la production du temps pour faire des courses des femmes est supérieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie. La production des femmes croît jusqu'à 30 ans et atteint un niveau de 9,822 milliards avant de baisser progressivement pour atteindre un niveau nul à 90 ans. La production des hommes augmente également et atteint son pic à 30 ans avec un montant de 2,136 milliards avant de baisser et de

s'annuler à la fin du cycle de vie. On constate donc que le pic de la valeur agrégée de production de temps pour les courses des femmes est le quadruple de celui des hommes.

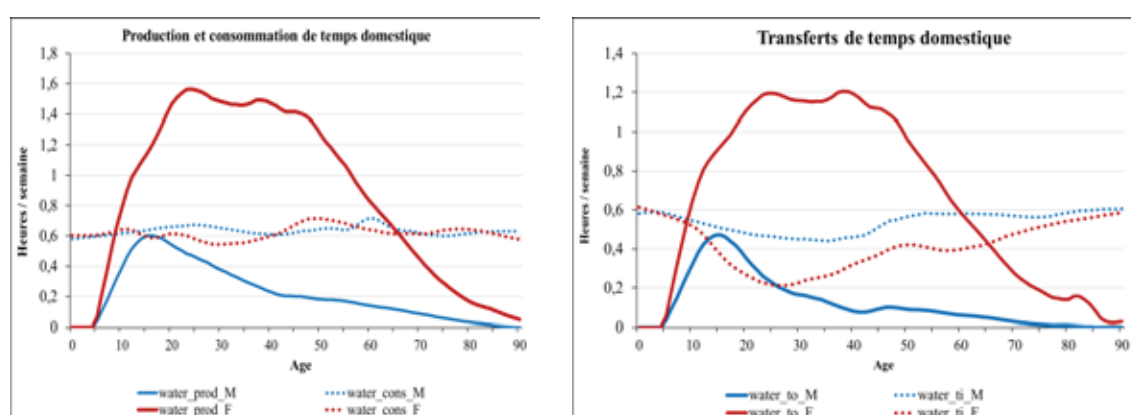
Concernant la consommation du temps consacré aux courses domestiques, celle des femmes baisse continuellement sur tout le cycle de vie alors que celle des hommes, bien que suivant la même tendance globalement, enregistre une phase en plateau entre 28 et 33 ans. Entre 3 et 6 ans, puis 41 et 51 ans, on observe que la valeur de la consommation de temps pour les courses domestiques des femmes est inférieure à celle des hommes.

IV.2. Chercher de l'eau

La recherche de l'eau par les ménages constitue la deuxième activité domestique

IV.2.1. Production, consommation et transfert de temps de recherche d'eau en Côte d'Ivoire

Graphique 2-3 : Temps domestique de recherche d'eau/transfert en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Les résultats présentés dans le Graphique 2-3 ci-dessus montrent que le temps produit par les femmes pour la recherche de l'eau croît à un rythme soutenu jusqu'à 25 ans avec une production de 1,56 heures/semaine. La production de ce temps par les femmes à partir de 26 ans décroît progressivement en deux phases. La première, se situe dans la tranche d'âge 26-50 ans, caractérisée par un faible taux de décroissance, voire même un regain de production à 44 et 45 ans. La seconde phase débute à 51 ans jusqu'à la fin du cycle de vie et est marquée par un abandon plus accentué de cette activité par les femmes.

Quant aux hommes, comparativement aux femmes, leur production de temps pour la recherche de l'eau est beaucoup plus faible. Celle-ci croît rapidement jusqu'à 17 ans pour atteindre son pic (0,60 heure/semaine). À partir de 18 ans, les hommes se détournent de plus en plus de la recherche d'eau à des fins domestiques. L'on peut remarquer que les jeunes filles sont plus impliquées dans la recherche de l'eau par rapport aux jeunes garçons et cela jusqu'à un âge plus avancé. Cette situation est normale car dans la société ivoirienne, la recherche de l'eau est culturellement une activité dédiée aux femmes.

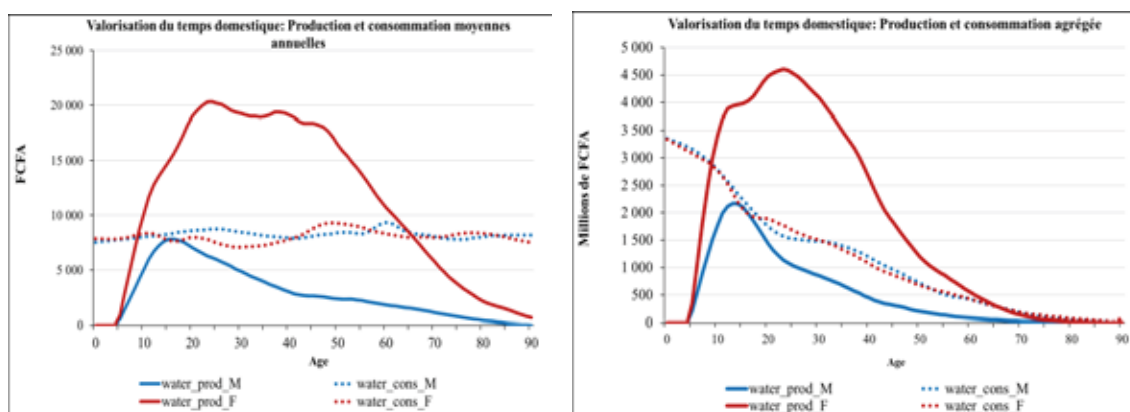
Il n'y a pas vraiment une grande différence de la consommation d'eau entre les hommes et les femmes sur le cycle de vie. On peut toutefois noter que la consommation d'eau des hommes est légèrement plus importante que celle des femmes dans les tranches d'âges suivantes : 1-14 ans, 42-58 ans et 73-85 ans.

Les hommes reçoivent plus de temps qu'ils n'en transfèrent pour l'activité de recherche d'eau à des fins domestiques. Quant aux femmes, leur transfert net est négatif entre 1 et 10 ans et

entre 68 et 90 ans. En d'autres termes, elles reçoivent plus de temps pour la recherche de l'eau qu'elles n'en donnent dans ces tranches d'âge. Pour ce qui est du transfert de temps entre les femmes et les hommes, ces derniers reçoivent des premières sur presque tout le cycle de vie à l'exception de la tranche d'âge 1-4 ans.

IV.2.2. Valorisation du temps consacré à la recherche de l'eau.

Graphique 2-4: Valorisation du temps domestique de recherche d'eau en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

En termes de valorisation, le temps moyen par an consacré par les femmes à rechercher de l'eau est beaucoup plus important que celui des hommes. Le maximum du revenu moyen par an chez les femmes est atteint à 25 ans avec une valeur de 20 329 FCFA. Il se maintient à un niveau plus ou moins élevé jusqu'à 50 ans à 18 046 FCFA avant de baisser à un rythme plus accéléré. Chez les hommes, ce revenu moyen annuel atteint son niveau le plus élevé à 17 ans avec un montant de 7 815 FCFA, bien inférieur à celui des femmes. La valeur de la production moyenne par an de recherche d'eau des hommes est en deçà de leur consommation sur tout le cycle de vie. Quant aux femmes, on note un déficit sur les tranches d'âge de 1 à 9 ans et de 69 à 90 ans.

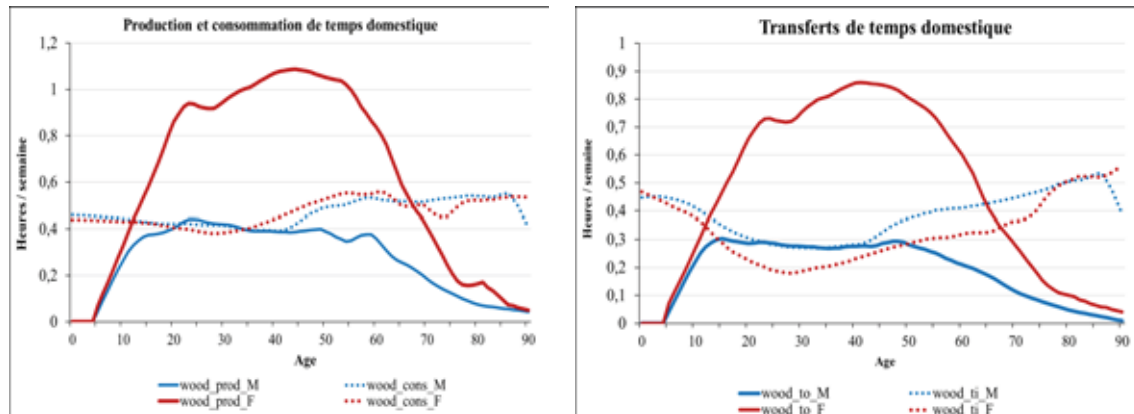
Au niveau agrégé, la valeur monétaire de la production des femmes est beaucoup plus importante que celle des hommes sur tout le cycle de vie. La valeur maximale des femmes est de 4,606 milliards et est atteinte à 24 ans. Pour les hommes, elle est de 2,169 milliards, environ la moitié de la valeur des femmes et est atteinte à 14 ans. Les valeurs de la consommation agrégée des femmes et des hommes baissent continuellement sur tout le cycle de vie. En d'autres termes, plus on prend de l'âge et moins on consomme. Mais la valeur monétaire de la consommation agrégée des femmes est supérieure à celle des hommes de 20 à 32 ans, de 54 à 66 ans et de 72 à 90 ans.

IV.3. Chercher du bois

La recherche de bois à des fins domestiques est la troisième activité des ménages qui est analysée dans la sous-section et y prennent part les femmes et les hommes.

IV.3.1. Production, consommation et transfert de temps de recherche de bois en Côte d'Ivoire

Graphique 2-5 : Temps domestique de recherche de bois en Côte d'Ivoire



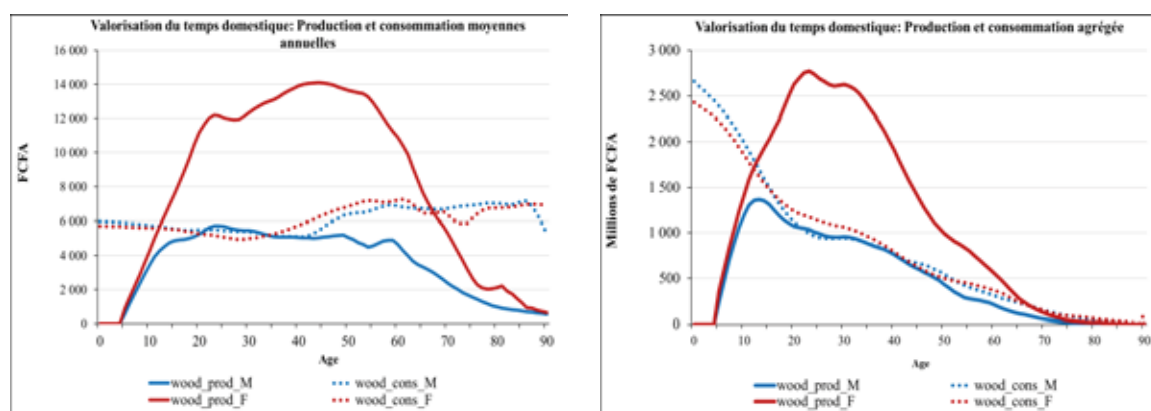
Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Il ressort de l'analyse du Graphique 2-5 que le temps produit par les femmes pour la recherche du bois tout comme dans les activités précédentes de recherche d'eau et de course est plus important chez les femmes que chez les hommes. On note que l'écart entre les deux courbes est plus grand entre 18 et 59 ans. La production est plus forte chez les femmes à 45 ans et est de 1,08 heure par semaine. Chez les hommes, la production maximale de temps pour la recherche de bois est atteinte à 25 ans et est de 0,44 heure par semaine ; un peu moins de la moitié de celle des femmes.

Au niveau de la consommation, sur tout le cycle de vie, celle des hommes et des femmes sont presque similaires avec légèrement une plus grande valeur pour les femmes. Cependant en regardant de plus près et selon le genre, on note que la consommation des hommes est supérieure à leur production hormis sur la tranche d'âge 23-34 ans. Les hommes ont donc un déficit du temps consacré à la recherche de bois sur cette tranche d'âge. Ailleurs, ils bénéficient des transferts effectués par les femmes. Pour les femmes, la consommation de temps de recherche de bois est un peu plus élevée que la production jusqu'à 12 ans et de 69 à 90 ans. Le transfert net des femmes est négatif à 1 et 2 ans et de 80 à 90 ans.

IV.3.2. Valorisation du temps de recherche de bois

Graphique 2-6 : Valorisation du temps domestique de recherche de bois en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

La valorisation du temps de recherche de bois pour la production et la consommation moyennes annuelles montre que la valeur monétaire obtenue par les femmes est plus importante que celle obtenue par les hommes. Le maximum de gain des femmes est de 14 115 FCFA obtenu à 45 ans tandis que celui des hommes est de 5 722 FCFA obtenu à 25 ans. La moyenne de la production des femmes est de 8 032 FCFA et celle des hommes est de 3 529 FCFA.

En moyenne annuelle, la consommation des femmes se situe entre 4 939 FCFA et 7 241 FCFA avec une moyenne de 6 101 FCFA. Celle des hommes varie entre 5 090 FCFA et 7 184 FCFA avec une moyenne de 6 087 FCFA. Les deux grandeurs semblent évoluer de la même manière mais il faut noter que la consommation des hommes est plus importante que celle des femmes jusqu'à 34 ans et de 65 à 87 ans.

La valeur moyenne de production du temps de recherche de bois des hommes de 23 à 34 ans est supérieure à celle de leur consommation entraînant un surplus pour cette tranche d'âge et un déficit partout ailleurs. Pour les femmes, le déficit se situe aux tranches d'âges suivants : de 1 à 12 ans et de 69 à 90 ans.

Au niveau agrégé, la valeur monétaire du temps consacré à la recherche du bois des femmes est plus grande que celui des hommes sur tout le cycle de vie. La valeur maximale de la production agrégée des femmes est de 2, 771 milliards de FCFA à 24 ans et celle des hommes de 1, 369 milliards de FCFA obtenue à 14 ans. Les consommations des femmes et des hommes suivent la même tendance baissière sur tout le cycle de vie ; cependant, celle des hommes reste supérieure à celle des femmes jusqu'à 16 ans, de 44 à 53 ans et de 67 à 75 ans.

IV.4. Discussion

Nos résultats ont montré qu'en Côte d'Ivoire, le temps produit par les femmes pour faire des courses, chercher de l'eau et chercher du bois est supérieur à celui des hommes sur tout le cycle de vie. Cependant, les jeunes hommes, jusqu'à 18 ans sont plus impliqués dans l'activité de recherche du bois contrairement aux activités de recherche de l'eau et de courses pour le ménage. Au niveau agrégé, la valeur monétaire de ces trois activités est plus importante chez

les femmes que chez les hommes sur tout le cycle de vie. Les résultats ont également montré que l'activité de courses effectuée par les ménages représente 1,3% du PIB de la Côte d'Ivoire en 2018. Les femmes contribuant à 1% et les hommes à 0,3%. La recherche d'eau contribue à 0,6% au PIB avec 0,1% pour les hommes et 0,5% pour les femmes. Enfin, la recherche de bois contribue à 0,4% au PIB ; 0,1% pour les hommes et 0,3% pour les femmes. Ces résultats montrent une faible contribution des activités de mobilité des ménages ivoiriens au PIB et sont en deçà de ceux obtenus par Dramani et al. (Op. cit.) pour le Sénégal.

En effet, faire des courses pour le ménage représente 4,3% du PIB en 2014 dans ce pays. En termes de répartition, la contribution des femmes à ce chiffre est de 2,8% contre 1,5% pour les hommes. Concernant l'activité de recherche d'eau, elle représente 1,2% du PIB de l'économie. La contribution des femmes à ce chiffre est de 0,8% et celle des hommes 0,4% ; soit la moitié de celle des femmes. Enfin, la recherche du bois est l'activité dans laquelle les hommes contribuent autant que les femmes. Celle-ci ne représentant que 0,8% du PIB du Sénégal.

La faible part des activités domestiques de mobilité des ménages en Côte d'Ivoire pourrait s'expliquer par le travail des filles de ménage dans ce pays. En effet, de nombreux ménages, surtout urbains font appel aux services de filles de ménages ou « bonnes » qui perçoivent une rémunération pour leurs services. Ces jeunes filles bien que souvent mal rémunérées sont chargées très souvent d'effectuer les courses, chercher de l'eau et si nécessaire le bois. De plus, dans les ménages qui ne peuvent pas s'offrir les services de ces « bonnes », les travaux domestiques sont à la charge des jeunes filles pour des raisons culturelles et sociologiques. La recherche du bois s'effectue surtout dans les zones rurales et s'effectue souvent avec des moyens de transport rudimentaires à motricité humaine et animale voire avec des engins à moteur. Cette activité apparaît donc plus acceptée par les sociétés ivoiriennes pour les jeunes gens, ce qui justifie que jusqu'à 18 ans, la part des jeunes hommes soit égale à celle des jeunes filles.

Conclusion

Cette étude avait pour but de permettre une meilleure compréhension des travaux domestiques impliquant la mobilité des ménages en Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agissait de : déterminer la production, la consommation et le transfert de temps domestique consacré à ces activités selon le genre et l'âge ; valoriser le temps domestique produit et consommé pour ces activités. Les résultats de l'étude montrent que : Le temps produit par les femmes ivoiriennes pour faire des courses est supérieur à celui des hommes sur tout le cycle de vie. De plus, celui consommé par celles-ci pour faire des courses sur tout le cycle de vie est plus faible que celui produit. La situation inverse s'observe chez les hommes. Ces derniers auront besoin d'un transfert du surplus généré par les femmes. La consommation moyenne par an est stable aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Elle se situe en moyenne sur le cycle de vie respectivement à 15 853 FCFA et à 16 620 FCFA. Au niveau agrégé, la valeur monétaire de la production du temps pour faire des courses des femmes est supérieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie.

Concernant la deuxième activité qui est la recherche d'eau, on note également que la production de temps consacré à celle-ci par les femmes est supérieure à celle des hommes. Les jeunes filles sont plus impliquées dans la recherche de l'eau par rapport aux jeunes garçons et cela jusqu'à un âge plus avancé. Au niveau de la consommation, il n'y a pas une grande différence entre les hommes et les femmes sur le cycle de vie. Il y'a un transfert de temps des femmes vers les hommes sur presque tout le cycle de vie pour cette activité. En termes de valorisation, le temps

moyen par an consacré par les femmes à rechercher de l'eau est beaucoup plus important que celui des hommes. Le maximum du revenu moyen par an chez les femmes est atteint à 25 ans avec une valeur de 20 329 FCFA. Chez les hommes, ce revenu moyen annuel atteint son niveau le plus élevé à 17 ans avec un montant de 7 815 FCFA, bien inférieur à celui des femmes. Au niveau agrégé, la valeur monétaire de la production des femmes est beaucoup plus importante que celle des hommes sur tout le cycle de vie. La valeur maximale des femmes est de 4,606 milliards et est atteinte à 24 ans. Pour les hommes, elle est de 2, 169 milliards, environ la moitié de la valeur des femmes et est atteinte à 14 ans.

Pour la troisième activité, celle de la recherche de bois, les résultats de l'étude montrent que le temps produit par les femmes, tout comme dans les activités précédentes de recherche d'eau et de course, est plus important que chez les hommes. Cependant, contrairement aux activités précédentes, les jeunes hommes sont plus impliqués dans la recherche de bois jusqu'à 18 ans. Sur tout le cycle de vie, les consommations de bois des hommes et des femmes sont presque similaires avec une valeur légèrement plus grande pour les femmes. La valorisation de la production et la consommation du temps de recherche de bois moyen par an montre que la valeur monétaire obtenue par les femmes est plus importante que celle obtenue par les hommes. Le maximum de gain des femmes est de 14 115 FCFA obtenu à 45 ans tandis que celui des hommes est de 5 722 FCFA obtenu à 25 ans. Au niveau agrégé, la valeur monétaire du temps consacré à la recherche du bois des femmes est plus grande que celui des hommes sur tout le cycle de vie. La valeur maximale de la production agrégée des femmes est de 2, 771 milliards à 24 ans et celle des hommes de 1, 369 milliards obtenue à 14 ans.

Références

- Abraham, K.G. and Mackie, C. (2005). *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States*. Washington, D.C., National Academies Press.
- Bertrand, M., Goldin, C., and Katz, L.F. (2010). "Dynamics of the Gender Gap for Young Professionals in the Financial and Corporate Sectors." *American Economic Journal: Applied Economics*, 2(3): 228–55.
- Braverman, Harry. (1974). *Labor and Monopoly Capital: The Degradation of Work in the Twentieth Century*. New York, Monthly Review Press.
- Browning, M. and Chiappori, P.A. (1998). "Efficient Intra-Household Allocations: A General Characterization and Empirical Tests" *Econometrica*, 66(6): 1241-1278.
- Bureau of Labor Statistics (2011). "American Time Use Survey User's Guide." <http://www.bls.gov/tus/atususersguide.pdf>
- Donehower, G., (2018). "Measuring the Gendered Economy: Counting Women's Work Methodology". Working Paper WP4.
- Dramani et al., 2014. "Travail domestique au Sénégal : 30% du PIB à valoriser" Policy Brief N°2 CREFAT, Université de Thiès.
- Landefeld, J. S., Fraumeni, B.M., and Wojtech, C.M. (2009). "Accounting for household production: A prototype satellite account using the American Time Use Survey." *The Review of Income and Wealth*, 55 (2): 205-225.
- Mason, A., Lee, R., Donehower, G., Lee, S.-H., Miller, T., Tung, A.-C. and Chawal, A. (2009). *National Transfer Accounts Manual, V 1.0*. NTA Working Papers 09-08.
- Morne Oosthuizen, 2018. "Counting Women's Work in South Africa: Incorporating Unpaid Work into Estimates of the Economic Lifecycle in 2010," Working Papers cwwwp8, University of Cape Town, Development Policy Research Unit.
- Rentería, E., Scandurra, R., Souto, G., and Patxot, C. 2016. "Intergenerational money and time transfers by gender in Spain: Who are the actual dependants?" *Demographic Research*, 34: 689-704.
- Rivero, Estela., 2018. "Intergenerational Time Transfers and Their Contribution to Mexico's Economy in 2014." Working Papers, no. January.
- Urdinola, B.P. and Tovar, J.A., 2019. "Time Use and Transfers in the Americas". Springer International Publishing.
- Vargha, L., Gál, R., and Crosby-Nagy, M., 2017. "Household production and consumption over the life cycle: National Time Transfer Accounts in 14 European countries" *Demographic Research*, 36: 905-944. DOI: 10.4054/DemRes.2017.36.32.
- Phipps, S.A. and Burton, P.S. (1998). "What's Mine is Yours? The Influence of Male and Female Incomes on Patterns of Household Expenditure." *Economica*, 65: 599-613.
- Reid, M. (1934). *Economics of Household Production*. New York, Wiley.
- Waring, M. (1999). *Counting for nothing: what men value and what women are worth*. University of Toronto Press.
- Werner Peña, Adriana Vides, María Elena Rivera, 2020. "Trabajo productivo no remunerado y dividendo de género en El Salvador". *Notas de Población*, 109.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DU TEMPS DE TRAVAIL DOMESTIQUE DE SOINS NON REMUNERES EN COTE D'IVOIRE

Analyse du Temps de Travail Domestique de Soins Non Rémunérés en Côte d'Ivoire

Fassassi Raimi¹⁵ ; Beugré Jonathan¹⁶ ; Tozan Zah Bi¹⁷, Romuald Guédé¹⁸

Résumé

Le présent article met en exergue les inégalités sexuées traduites dans la sphère domestique à travers la production, le transfert et la consommation des soins non rémunérés. Les données de l'étude proviennent de l'enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages produites en 2018 en Côte d'Ivoire. La méthodologie NTTA a été mobilisée pour traduire en valeurs monétaires les efforts consentis selon le sexe, au bien-être de tous dans cette sphère non marchande de l'économie domestique. Il ressort de cette étude que la production de soins domestiques non rémunérés est largement dominée par les femmes sur tout le cycle de vie. Cette production démarre assez tôt. Dès l'âge de 5 ans, cette contribution est déjà significative pour la fille. La production maximale est atteinte entre 20 et 26 ans et reste élevée à tous les âges. Elle est au moins deux fois plus élevée que celle des hommes et dépasse parfois 6 fois la contribution masculine en termes d'heures hebdomadaires consacrés pour les soins non rémunérés. En matière de transfert et de consommation de ces soins, la logique du « chacun selon ses besoins » semble guider la logique du partage marquant la spécificité de l'économie domestique relativement au marché classique.

Mots clés : Genre, soins domestiques, NTTA, Côte d'Ivoire

Classification JEL : J14 ; J16 ; J60 ; J69

Abstract

This article highlights the gender inequalities reflected in the domestic sphere through the production, transfer and consumption of unpaid care. The data for the study comes from the Harmonized Survey of Household Living Conditions produced in 2018 in Côte d'Ivoire. The NTTA methodology was used to obtain monetary values of the efforts made according to gender, for the well-being of all in this non-market sphere of the domestic economy. It emerges from this study that the production of unpaid domestic care is largely dominated by women throughout the life cycle. This production starts quite early. From the age of 5, this contribution is already significant for the young girl. Maximum production is reached between 20 and 26 years old and remains high at all ages. It is at least twice as high as that of men and sometimes exceeds 6 times the male contribution in terms of weekly hours spent on unpaid care. In terms of the transfer and consumption of this care, the logic of "each according to his needs" seems to guide the logic of sharing marks the specificity of the domestic economy relative to the traditional market.

Keywords: Gender, domestic care, NTTA, Ivory Coast

JEL Classification : J14 ; J16; J60; J69

¹⁵ Ecole Nationale de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA)

¹⁶ Université Félix Houphouët Boigny

¹⁷ Université Alassane Ouattara de Bouaké

¹⁸ Université Lorougnon Guédé de Daloa

Introduction

En Afrique, les travaux domestiques révèlent une des dimensions des inégalités entre les femmes et les hommes. Ces inégalités constituent un obstacle au développement durable. Selon l'OCDE (2011, p. 7), les investissements qui visent l'égalité hommes-femmes ont des rendements plus élevés étant donné que les femmes consacrent généralement une part plus importante de leurs gains à leur famille. Cela se traduit par un investissement plus important dans la scolarisation, la santé et l'alimentation des enfants. Conscient de ce fait, et dans l'optique de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, les Etats africains ont élaboré leur politique nationale genre.

En Côte d'Ivoire, la politique pour l'égalité des chances, l'équité et le genre a été adoptée en 2009. Elle vise à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'éducation, d'emploi et de participation à la prise de décision. Après une décennie de mise en œuvre, l'étude sur la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire révèle que les femmes sont plus touchées par le chômage (12%) que les hommes (7%) et que les emplois vulnérables les concernent plus (79%) que ces derniers (64%). De plus, 82% des filles de 15-17 ans sont impliquées dans les tâches ménagères contre 78% des garçons (INS, 2017).

Ces résultats montrent la vulnérabilité des femmes dans le travail rémunéré. Par contre, dans le travail domestique qui constitue un aspect central dans la vie familiale et qui prend une large partie du temps des personnes, elles sont plus actives et jouent le premier rôle. Ce temps de travail consacré à la production des biens domestiques, à savoir faire les courses, la cuisine, le ménage, le jardinage et entretenir la maison, n'est pas pris en compte dans le marché du travail. Pourtant, dans les pays occidentaux, la production domestique représente 60 à 80% du temps total de travail pour les femmes et seulement 30 à 40% de ce même total pour les hommes (C. Sofer, 2005).

Une part importante du travail domestique consiste à s'occuper ou prendre soin des membres de la famille (*care* en anglais). Cette activité de *care* est destinée aux enfants et aux personnes âgées vulnérables. En ce qui concerne les enfants, il peut s'agir des soins de base qui visent à répondre aux besoins essentiels des enfants comme le fait de les habiller, les nourrir, changer leurs couches, les soigner et les surveiller. Cela peut également consister à des activités éducatives et de loisir, notamment aider les enfants à faire leurs devoirs, leur lire des histoires et jouer avec eux. Pour toutes ces activités énoncées, les mères consacrent deux fois plus de temps que les pères (Mallon, 2009).

Le travail de soin apporté aux personnes âgées vulnérables se déroule généralement dans la famille. Car les politiques publiques, du fait de la réduction des financements de la protection sociale et des crises, ont renvoyé ce travail vers la famille (Walker, 1993). Ainsi, les membres de la famille jouent le premier rôle quant aux soins apportés à ces personnes, la famille étant le seul lieu où peuvent être dispensés, en plus des soins matériels, l'affection et le soutien moral nécessaire à cette période de vie. Dans les pays Européens, l'aide aux personnes âgées pèse surtout sur les femmes-conjointes, les filles et les belles-filles de la famille. En France, 60% des conjoints aidants et 70% des enfants aidants sont des femmes (Dutheil, 2002).

Les enfants et les personnes âgées vulnérables ont besoin de soins tout au long de leur vie pour survivre. Selon l'OIT (2019), les femmes consacrent en moyenne 3,2 fois plus de temps que les hommes à ces activités de *care* qui représentent une dimension cruciale du bien-être. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, n'est-il pas opportun de déterminer si le taux de chômage élevé chez les femmes sur le marché du travail rémunéré est compensé par ce travail domestique non rémunéré ? Quelles sont les groupes d'âges des femmes et des hommes qui produisent et

consomment plus les travaux de soins domestiques ? A combien peut-on estimer le coût du temps domestique consacré par les femmes et les hommes aux travaux de soin ?

Toutes ces interrogations permettent de mieux comprendre la production et la valorisation du temps de travail domestique consacré aux activités de soin en Côte d'Ivoire. En s'appuyant sur les données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages réalisée par l'INS en 2018 et de la méthodologie des NTTA, cet article vise à déterminer la production et la consommation de temps de travail domestique consacré par les femmes et les hommes aux soins en Côte d'Ivoire. Ce qui permet d'estimer par la suite la valeur monétaire de la production et de la consommation de ce temps de travail domestique. Il est organisé en cinq parties : fait stylisés, revue empirique et théorique, méthodologie, résultats et discussion.

I. Faits stylisés sur les travaux domestiques de soins en Côte d'Ivoire

I.1. Évolution des effectifs des enfants et des personnes âgées

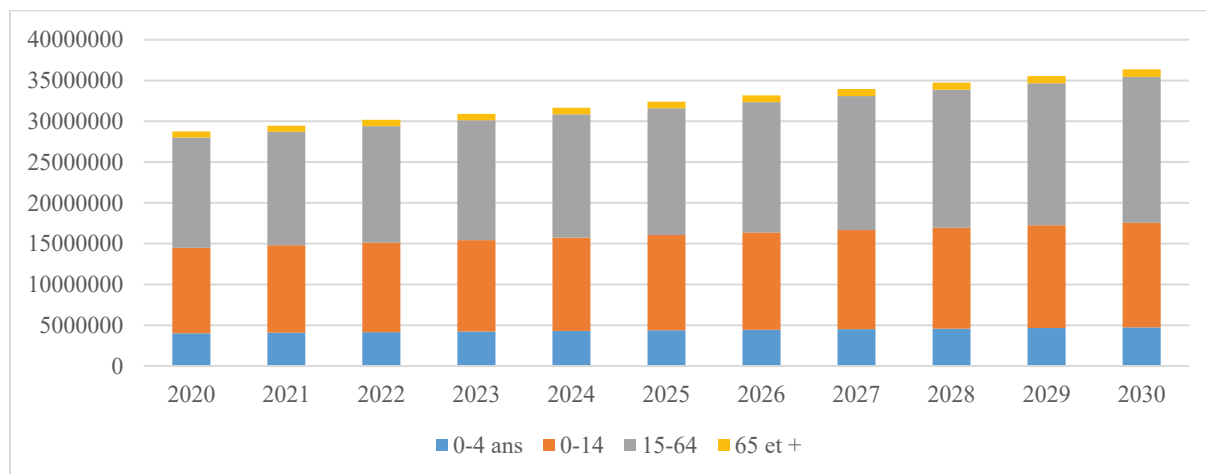
Le travail de soin ou care est généralement destiné aux enfants et aux personnes âgées vulnérables. Ainsi, il importe d'analyser l'évolution de la structure de la population ivoirienne en vue de mieux apprécier les niveaux et tendances des groupes d'âges spécifiques.

Les données du recensement général de la population de 2014 indiquent que la Côte d'Ivoire compte 22 671 331 habitants dont 11 708 244 d'hommes (51,7 %) et 10 963 087 femmes (48,3 %). La population résidant en milieu urbain était de 11 370 347 (50,2%) contre 11 300 984 en milieu rural (49,8%).

La population ivoirienne est composée d'une forte proportion d'enfants avec les moins de 5 ans (0-4 ans) qui représentent 16% de la population. Leur effectif passera de 4 007 046 en 2020 à 4 729 314 en 2030, soit une hausse de 722 268 enfants. Ceci correspond à un effectif d'environ 72 000 enfants supplémentaires à vacciner chaque année.

La population en âge de scolarisation (0-14 ans) représente une part considérable, mais en décroissance dans la population ivoirienne (42% jusqu'en 2025 et 41% à partir de 2026). Elle passera de 10,5 millions en 2020 à 12,8 millions en 2030, soit une hausse de 2,3 millions de personnes. En effet, l'Etat devra ménager des efforts pour assurer la prise en charge scolaire et sanitaire de 230 000 personnes de cette tranche d'âge chaque année.

Graphique 3-1: Evolution de la structure par âge de la population ivoirienne de 2020 à 2030



Source. Projection des auteurs en utilisant les données des Nations Unies, 2020

La population en âge de travailler (15-64 ans) est la plus importante (56% jusqu'en 2029 et 57% en 2030). Elle passera de 13,5 millions à 17,9 millions de personnes entre 2020 et 2030, soit une hausse de 4,4 millions de travailleurs potentiels en 10 ans. Ce qui est quasiment le double du surplus de la population en âge de scolarisation durant la période. La hausse de la population en âge de travailler devrait amener l'Etat à faciliter la création d'emploi afin de réduire la vulnérabilité des jeunes.

La population en âge de la retraite (65 ans et plus) constitue la frange la moins importante de la population ivoirienne. De 575 997 personnes en 2014, cette population avoisinera le million en 2030 (915 589). Ce qui devrait amener l'Etat à développer des services permettant une meilleure prise en charge socio-sanitaire de cette frange de la population afin d'améliorer leur condition de vie. Dans cette perspective, il faudra développer les services de gériatrie et les maisons de retraite.

L'évolution de la structure par âge de la population ivoirienne se manifeste par la baisse du ratio de dépendance qui est passé de 95,7 en 1988 à 83,2 en 1998. En 2014, il y avait 80 dépendants pour 100 actifs potentiels (alors que dans les pays émergents comme la Corée du Sud et la Malaisie, il est de 40 à 50 dépendants pour 100 actifs potentiels). La baisse de la proportion des jeunes au profit de la population active, constitue une opportunité pour bénéficier du dividende démographique.

1.2. Cadre législatif pour le travail domestique consacré aux soins (care)

Le cadre législatif exerce une influence sur le rôle des femmes et des hommes dans le travail domestique non rémunéré. Cela peut consister à *réglementer le temps de travail, à mettre en place une politique de réduction des naissances et à prendre des initiatives pour l'égalité homme femme.*

En ce qui concerne la réglementation du temps de travail, la Côte d'Ivoire ne dispose pas de législation concernant le travail domestique de soin. D'ailleurs, elle n'a pas encore ratifié la convention n° 189 sur le Travail Domestique du BIT (2011) qui définit le cadre normatif du travail pour tous les pays. De ce fait, la loi N°2015-532 portant code du travail régit le travail en Côte d'Ivoire. Ce code permet aux femmes et aux hommes d'exercer librement les activités de leurs choix, de bénéficier de tous les avantages y afférents sans aucune discrimination basée sur le genre et d'être protégés contre toute forme d'abus. Toutefois, le congé parental, principalement utilisé par la femme¹⁹ renforce les inégalités hommes-femmes, et nuit à sa situation sur le marché du travail rémunéré. Le code interdit le travail forcé ou obligatoire (article 3), le travail de mineur âgé de moins de 21 ans (article 13) et l'emploi de la femme et des enfants de moins de 18 ans dans une activité reconnue au-dessus de leurs forces (article 23). Ces dispositions peuvent influencer le travail domestique du fait de l'inactivité de ces groupes spécifiques sur le marché du travail. Elles sont confortées par la constitution de 2016 qui interdit l'emploi d'un enfant dans une activité qui le met en danger ou qui affecte sa santé, sa croissance ainsi que son équilibre physique et mental (article 16). Cette loi fondamentale transfère aux adultes, la charge de prendre soin des enfants.

Les soins apportés aux enfants occupent une charge horaire importante dans le travail domestique en Afrique. De ce fait, la réduction de la fécondité constitue une mesure d'allègement des activités de soin. En Côte d'Ivoire, la politique Nationale de la population adoptée en 2015 vise à réduire le nombre moyen d'enfant par femme de 5 à 4 entre 2012 et 2025. Cette diminution de la fécondité permet de réduire les activités de care du fait de la baisse de la taille des familles. Il est surtout important que l'Etat finance les services de garde d'enfant

¹⁹ La femme a droit à un maximum de 14 semaines de congé de maternité pouvant être rallongé à dix-sept semaines pour raison médicale.

afin d'alléger les mères de certaines de leurs responsabilités en matière de garde d'enfants et d'encourager leur travail rémunéré. En ce qui concerne les personnes âgées, il n'existe pas de cadre juridique relatif à leur prise en compte dans les établissements publics. Néanmoins, leurs droits sont conférés dans la charte de l'Union Africaine. Il s'agit de promouvoir et renforcer les systèmes de prise en charge traditionnels afin de renforcer la capacité des familles et des communautés à prendre soin des membres âgés de la famille et garantir un traitement préférentiel en matière de prestation de services à ces personnes. En effet, des politiques et lois prévoyant des mesures d'incitation aux membres de famille qui prennent soin de personnes âgées à domicile doivent être adoptées (article 10).

En ce qui concerne la prise des initiatives pour l'égalité femme-homme, l'Etat a adopté en 2009, la politique pour l'égalité des chances, l'équité et le genre. Dans cette perspective, le dispositif légal prévoit la scolarisation universelle au primaire (*article 10 de la constitution*) et l'égalité femmes-hommes dans la gestion du couple²⁰. Pour l'autonomisation de la femme, le Fond national femme et développement et le Fond d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) ont été mis en place. A cela, s'ajoutent l'élaboration du programme pour l'avancement des femmes et l'égalité de genre, du Compendium des compétences féminines en 2006, du livre blanc de la femme en 2012 et l'institutionnalisation de la budgétisation sensible au genre. Ces actions permettent d'assurer la visibilité de la femme sur le marché du travail. Elles s'inscrivent dans la vision de l'OCDE (2007, p. 4) qui estime qu'en Afrique Subsaharienne, l'inégalité des chances face à l'éducation et l'emploi, se traduit par une réduction de 0,8% par an de la croissance par habitant. L'UNFPA (2018, p. 74) renchérit en affirmant qu'une hausse de 1% de la scolarisation secondaire féminine peut se traduire par une hausse de 0,3% de la croissance économique.

II. Revue de la littérature

La littérature sur le travail non rémunéré²¹ en particulier de soins est désormais omniprésente²². Depuis plusieurs décennies, les travaux de recherche associés aux soins rémunérés et non rémunérés sont considérés comme essentiels à l'économie mondiale et l'autonomisation économique des femmes. Anila Shariah (2014) note que le travail de soins non rémunéré en particulier est un investissement qui mérite d'être mesuré et considéré comme un élément majeur de l'économie et de sa croissance.

Alonso et al., (2019) souligne que le travail de soins non rémunéré comprend les soins prodigués aux enfants, aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes malades ou invalides. Selon Stuart (2014), il existe divers types de travail non rémunéré à savoir (i) le travail domestique non rémunéré, (ii) les activités de subsistance non rémunérées, (iii) les activités familiales non rémunérées, (iv) le travail non rémunéré sur les lieux de travail rémunérés et (v) le bénévolat. Alonso et al., (2019) notent que la réalisation de ces travaux non rémunérés est imputable au

²⁰ Selon l'article 58 de la **Loi n° 2013-33 du 25 janvier 2013**, la famille est gérée conjointement par les époux dans l'intérêt du ménage et des enfants. Ils assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille, pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir

²¹ Le travail non rémunéré est l'ensemble des tâches domestiques et du travail de soin que réalise un individu sans compensation salariale. Les tâches domestiques, qui représentent 80% du travail non rémunéré, sont effectuées au sein des ménages et englobent notamment les courses, la cuisine, le nettoyage, la lessive, les travaux de réparation ou de construction et la gestion du ménage.

²² Le travail de soins non rémunéré a gagné en importance ces dernières années en termes de reconnaissance, et est introduit dans les programmes de développement international. Cette évolution est en partie attribué aux évolutions socio-économiques, démographiques et politiques, qui font de plus en plus du soin un sujet d'intérêt pour les décideurs politiques dans les pays développés et les États-providence (Rummery et Fine, 2012).

choix des individus ainsi que les normes culturelles et sociétales et est accentuée par le manque de services publics et d'infrastructures.

Facteurs affectant le temps consacré aux travaux domestiques non rémunérés

Dans la littérature nombre de facteurs associés au temps consacré par un individu au travail non rémunéré au sein du ménage ont été évoqués. L'on pourrait les regrouper en trois catégories : (i) les caractéristiques individuelles ;(ii) les caractéristiques du ménage et ; (iii) les facteurs institutionnels.

Les facteurs individuels comme l'état civil, le niveau d'éducation, l'emploi et les salaires sont trouvés comme les plus importants. Un certain nombre d'études menées en Australie, en Italie et aux États-Unis suggèrent que les femmes mariées font plus de travaux ménagers que les autres femmes (Shelton et John, 1993 ; South et Spitze, 1994 ; Gupta, 1999 ; Baxter, 2005 ; Meggiolaro, 2014), alors qu'aucune différence de ce type n'a été constatée dans le cas des hommes mariés.

+L'éducation a également été considérée comme affectant la parité entre les sexes dans le travail domestique à travers deux canaux. Un niveau d'instruction plus élevé des femmes augmente leurs ressources relatives, réduisant ainsi le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés (Sullivan, 2018). Deuxièmement, les personnes ayant fait des études supérieures sont plus susceptibles d'adhérer à des opinions de genre plus égalitaires, ce qui entraîne un partage plus équitable des tâches ménagères non rémunérées (Altintas et Sullivan, 2016). Ainsi, l'effet cumulatif de l'augmentation de l'éducation est que les femmes font moins de travaux ménagers et les hommes participent davantage aux travaux ménagers non rémunérés (Sullivan, 2018).

Van der et al. (2018), à partir d'une régression non paramétrique et les données de l'Enquête sociale Européenne de 27 pays, constate que les hommes et les femmes sans emploi consacrent plus de temps aux travaux ménagers non rémunérés que ceux qui ont un emploi. Cependant, ils notent que les femmes sans emploi effectuent plus de travaux ménagers supplémentaires que les hommes sans emploi.

Les caractéristiques des ménages ayant une incidence sur la parité entre les sexes dans les travaux ménagers non rémunérés sont l'équipement domestique qui permet de gagner du temps, l'externalisation des travaux domestiques et le nombre d'enfants ou d'adultes supplémentaires dans le ménage. Gershuny et Robinson (1988) soutiennent que la réduction du temps consacré aux tâches domestiques par les femmes au Royaume-Uni et aux États-Unis pourrait être attribuable à l'introduction des caractéristiques de gain de temps des nouveaux appareils ménagers tels que les lave-vaisselles et les fours à micro-ondes. D'autres analyses suggèrent que la présence d'adultes et d'adolescents supplémentaires dans le ménage a réduit le temps consacré aux tâches ménagères et aux soins non rémunérés pour tous les individus (Cheal, 2003 ; Lee et al., 2003 ; Kalenkoski et al., 2011).

Cependant, Gershuny et Sullivan (2014) ont constaté qu'au Royaume-Uni, l'effet de ce facteur différait selon le sexe et que le temps consacré aux tâches ménagères par les femmes ne diminuait pas. Il existe des preuves convaincantes suggérant qu'un nombre supplémentaire d'enfants dans le ménage augmente le travail de soins et le travail domestique des femmes (Neilson et Stanfors, 2014 ; Torabi, 2020). Le type de ménage auquel appartiennent les femmes est un prédicteur essentiel du temps consacré au travail non rémunéré. Swaminathan (2020) fait valoir que la répartition du travail ménager non rémunéré diffère considérablement entre les ménages multigénérationnels et les ménages nucléaires en Inde.

Des facteurs institutionnels au niveau national peuvent tant avoir un impact sur la répartition du travail non rémunéré au sein des ménages à savoir la participation des femmes au marché du travail, les normes de genre, les régimes de protection sociale et le niveau de développement économique (Fuwa, 2004 ; Hook, 2006 ; Anxo et al., 2011 ; Campana et al., 2017 ; Amarante & Rossel, 2018 ; Dominguez-Amoros' et al., 2021). Dans une étude comparative du Mexique, du Pérou et de l'Équateur, Campana et al. (2017) montrent que la répartition genrée du travail total a des niveaux de parité plus élevés dans les pays ayant des normes de genre plus égalitaires.

Anila Shariah (2014) fait, cependant remarquer que les services liés aux soins se caractérisent par leur lien direct avec la personne qui les fournit, ainsi qu'avec les normes sociales et personnelles de ceux qui les dispensent et de ceux qui les reçoivent. Les soins ne sont donc pas un service facilement transférable et ils sont susceptibles d'être distribués de manière biaisée, pesant principalement sur les femmes et les personnes de classe inférieure.

Esquivel (2013) affirme que "les soins sont une dimension cruciale du bien-être et les gens ont besoin de soins tout au long de leur vie". Mais le « caregiving » a été perçu comme un devoir féminin.

Genre et travail de soin non rémunéré

Il existe une vaste littérature, notamment en sociologie et en politique sociale sur le travail non rémunéré des femmes et des hommes. La plupart des recherches affirment que les femmes sont généralement les principales responsables des soins non rémunérés. Elles continuent de supporter la charge inégale des tâches ménagères et des soins non rémunérés, tant dans les pays développés que dans les pays en développement (Division de la statistique des Nations unies, 2018). Cette répartition inégale intra-ménage du travail non rémunéré peut être préjudiciable au bien-être des femmes. En effet, la charge excessive de tâches ménagères et de soins non rémunérés des femmes dissuade aussi bien leur accès au travail rémunéré, en abaissant leur niveau d'éducation et leurs revenus, mais aussi dégrade leur santé (Fendel, 2020). Tant les économistes que les sociologues ont fourni des explications de la répartition inégale du travail non rémunéré entre les hommes et les femmes au sein des ménages. Globalement, deux cadres théoriques ont émergé : *la théorie du marchandage* (McElroy, 1990) ou *la théorie des ressources relatives* (Greenstein, 2000 ; Baxter et Hewitt, 2013) et *la théorie du genre*.

Selon *la théorie des ressources relatives*, le pouvoir de négociation relatif des individus au sein des ménages est un déterminant clé de l'allocation du temps intra-ménage. Dans ce contexte, la négociation entre les partenaires est motivée par le désir d'éviter la rupture du mariage. Les ressources des individus, telles que les revenus du marché ou les actifs, déterminent leur position de négociation au sein des ménages. Par conséquent, le partenaire disposant des ressources les plus importantes sera en mesure de négocier le fait de consacrer moins de temps aux tâches ménagères non rémunérées. Cependant, les modèles de négociation ne tiennent pas toujours compte des différences entre les sexes des membres du ménage (Kantor, 2003). Ils n'expliquent pas adéquatement le rôle des normes sociales et culturelles qui limitent la capacité de négociation des femmes au sein des ménages (Agarwal, 1997). De fait, les modèles de négociation n'expliquent pas entièrement la répartition inégale du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes dans des contextes socioculturels différents.

Les approches basées sur le genre soutiennent que les normes et l'idéologie du genre déterminent de manière significative l'écart entre les sexes dans le travail non rémunéré au sein des ménages. Différents aspects du genre sont évoqués. Les femmes sont chargées de manière disproportionnée du travail ménager non rémunéré en raison de leur identité sexuelle et des

normes sociétales dominantes qui dictent les rôles des hommes et des femmes dans un contexte social particulier car : (i) les femmes, en accomplissant les tâches ménagères, et les hommes, en ne les accomplissant pas, se conforment respectivement à leur identité féminine et masculine (Ferre, 1990) ;(ii) le travail ménager devient une arène pour réaffirmer les rôles de genre qui ont été renversés pour des raisons telles que le revenu égal ou supérieur des femmes et le statut de chômeur des hommes. Par conséquent, contrairement à la théorie des ressources relatives, le revenu plus élevé des femmes n'entraîne pas un pouvoir de négociation plus important. Au contraire, les femmes s'engagent davantage dans les tâches ménagères pour asseoir leur féminité et les hommes s'en retirent pour compenser leur incapacité à remplir le rôle socialement attendu de soutien de famille (Sevilla-Sanz et al., 2010).

Tavero et al. (2018) quant à eux mettent l'accent sur trois aspects des soins : l'invisibilité sociale, la relation entre les soins et les rôles de genre, et son importance pour le maintien de la vie. Selon eux, il s'agit d'une situation difficile entre les attentes et les besoins de la société. Les femmes ont continué à se heurter à des pratiques discriminatoires en raison d'attentes culturelles, comme le fait d'assumer seules les responsabilités des soins non rémunérés. A ce sujet, nombre d'études menées dans différentes régions d'Afrique affirment que les femmes et les hommes vivent des contextes socio-économiques et des rôles de genre différents, basés sur des attentes culturelles, ce qui explique que les femmes sont plus susceptibles d'effectuer le travail de soins non rémunéré plus souvent que les hommes (Berry, 2018).

A partir d'un modèle de régression simple et de données d'enquête longitudinale annuelle en Chine sur 14 960 ménages, Liu et al., (2018) soulignent que le temps consacré au travail non rémunéré à la maison par les femmes, au détriment du sommeil et des loisirs, peut entraîner des conséquences négatives sur leur santé mentale. En outre, lorsque les femmes participent à un travail rémunéré, la répartition inéquitable entre les sexes du travail non rémunéré à la maison les prive souvent du temps nécessaire pour prendre soin d'elles-mêmes et pour les loisirs (Dong et An, 2015 ; Chopra et Zambelli, 2017). Selon Ferrant et al. (2014), dans toutes les régions du monde, les femmes consacrent en moyenne entre trois et six heures à des activités de soins non rémunérées, tandis que les hommes y consacrent entre une demi-heure et deux heures. Les statistiques mondiales montrent que les femmes consacrent au moins deux fois plus de temps au travail domestique non rémunéré que les hommes, et la disparité est bien plus grande dans de nombreux pays en développement (United Nations, 2010).

L'attribution sociale du travail de soins aux femmes peut porter atteinte à leurs droits et limiter leurs possibilités d'épanouissement personnel. Somme toute, l'éducation des enfants et l'entretien de la maison sont des activités sexistes attribuées aux femmes qui sont toutes le résultat d'un processus socioculturel (Sikod, 2007) : Les femmes ont été à l'avant-garde de la prestation de soins non rémunérés (Dominelli, 2002). Selon Duflo (2012), les femmes consacrent près de deux fois plus de temps aux tâches ménagères, environ cinq fois plus de temps que les hommes aux soins des enfants et environ la moitié du temps aux activités marchandes que les hommes. Même si la littérature montre que les femmes et les filles sont les principaux prestataires de soins, la valeur de ce travail est rarement reconnue (Corby et al., 2008). Lawson et al. (2020) estiment que la valeur monétaire annuelle mondiale associée au travail de soins non rémunéré des femmes âgées de 15 ans et plus est d'au moins 10 800 milliards de dollars.

England (2005) propose un " cadre de dévaluation " pour expliquer en partie la division sexuée des soins, qu'ils soient rémunérés ou non rémunérés. Elle note que "les idées culturelles

déprécient les femmes et donc, par association cognitive, dévalorisent le travail typiquement féminin". Cette dévalorisation économique, sociale et culturelle d'emplois hautement féminisés conduit non seulement à de faibles niveaux de rémunération pour les activités de soins rémunérées, mais aussi à un manque d'intérêt pour ces activités. Au-delà des clivages de classe, de race, de statut de citoyen et de statut de partenaire, les femmes fournissent la très grande majorité des soins non rémunérés.

Valoriser le travail de soins non rémunérés

Le travail de soins non rémunéré étant inégalement réparti entre les femmes et les hommes, il est important de comprendre son ampleur, sa dynamique et son impact (Fälth et Blackden 2009). De nombreuses études expliquent les grandes inégalités entre les femmes et les hommes dans la répartition du travail domestique. Delphy (1984) constate que l'exploitation du travail domestique des femmes ne réside pas dans le travail lui-même mais dans les circonstances dans lesquelles le travail est effectué. Le travail de soins non rémunéré a d'importantes répercussions sur le bien-être et la santé des personnes ainsi que l'égalité des sexes. Il a été considéré comme important, dépassant la cadre politique, économique et sociale, et contribue à l'économie de marché en maintenant une main-d'œuvre productive et en bonne santé (Rost, 2018). Cependant, il n'est généralement pas classé comme un travail productif et ignoré dans les comptes statistiques nationaux. Cela peut être attribué au fait que les normes de mesure et d'enregistrement ne concernent que les emplois.

L'évaluation du travail de soins non rémunéré peut être résolue en adoptant la méthode de remplacement du marché. Dans ce cas, le nombre d'heures consacrées au travail de soins non rémunéré est multiplié par un salaire égal à celui des titulaires d'un emploi dans le domaine des soins rémunérés. Le travail de soins non rémunéré est de plus en plus pris en compte dans l'élaboration des politiques et est élaboré par différents organismes internationaux et décideurs politiques (Maestre et Thorpe, 2016). Cela a des coûts, à la fois en temps et en énergie. A cela, Elson (2000) insiste sur le fait qu'il s'agit de travail parce que c'est une activité qui a des coûts en termes de temps et d'énergie.

Valoriser les soins non rémunérés dans les comptes nationaux signifie qu'il peut être utilisé pour concevoir des Politiques sociales. Plusieurs études sont arrivées à la même conclusion. La quantité de travail de soins non rémunéré effectué et la façon dont la charge de ce travail est répartie entre différents individus ont des implications importantes pour le bien-être des individus et des ménages, ainsi que pour le dynamisme économique et la croissance (Budlender 2010). Le travail de soins non rémunéré est une dimension critique du bien-être humain qui fournit des services au sein du ménage (Fälth et Blackden, 2009). Les défenseurs du genre ont avancé une série de propositions qui tentent de surmonter de nombreux désavantages subis par la plupart des femmes en raison de leurs responsabilités en tant qu'aidants (Razavi, 2007). Valoriser le travail de soins non rémunéré et son inclusion dans les agendas nationaux contribuera à réaliser l'autonomisation des femmes, promouvoir l'égalité des sexes, la famille et la société de bien-être et maintenir la paix dans un sens beaucoup plus large.

La quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes à Beijing (1995) a recommandé l'évaluation du travail non rémunéré des femmes et son inclusion dans les estimations conventionnelles de l'apport national. Néanmoins, valoriser le travail non rémunéré est particulièrement difficile en temps de guerre, car il est associé au deuil et à la frustration des personnes touchées. L'une des méthodes uniques de collecte de données sur ces activités

économiques dans le secteur non marchand est l'enquête sur l'emploi du temps (Stuart, 2014). Il est également possible d'attribuer une valeur monétaire au travail non rémunéré en évaluant le coût d'embauche d'une personne pour effectuer le travail à la place (Elson, 2017). Outre la contribution du travail de soins non rémunéré à la formation de capital humain et social, il joue également un rôle central dans la génération et le maintien de la croissance économique (Folbre et Nelson, 2000).

III. Méthodologie

Les données utilisées proviennent de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2017/2018). C'est une enquête nationale utilisant des outils de collecte modernes et respectant les normes et standards internationaux. Elle a été conduite en 2018. La même enquête a été organisée au cours de la même période dans tous les pays de l'UEMOA ce qui rend ces données comparables dans toute la sous-région.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est celle d'un sondage aréolaire et stratifié à deux degrés. Les unités primaires de sondage, les Zones de Dénombrement (ZD), ont été tirées avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la ZD. Un total de 1 028 ZD ont ainsi été tirées au premier degré de sondage. Au second degré, 12 ménages ont été échantillonnés à probabilités égales par ZD tirée. La taille finale de l'échantillon est de 13 008 ménages.

La méthodologie utilisée pour la détermination des temps domestiques et leur valorisation monétaire est celle qui a été développée par le projet international, Counting Women's Work (Donehower, 2014). Cette méthodologie distingue 3 groupes d'activité : les activités rémunérées ou enregistrées dans les comptes nationaux, les activités productives non rémunérées et les activités non productives.

Le critère de la tierce partie permet de distinguer les activités productives non rémunérées que nous traitons dans ce document. Selon ce critère, la production non rémunérée est constituée de toutes les activités qui peuvent être déléguées à un tiers (Reid, 1934). Les grandes lignes de la méthodologie CWW sont résumées ci-dessous.

Onze catégories d'activités sont généralement identifiées comme constituant les activités productives non rémunérées (Tableau 3-1 ci-dessous).

Tableau 3-1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.

Activité du temps de travail
1. Nettoyage
2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)
3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)
4. L'entretien du ménage et de la réparation
5. Entretien de pelouses et de jardin
6. Gestion Des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes)
7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)

8. Biens et services Achats
9. Garde d'enfants
10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)
11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)

Source : Donehower, 2014

III.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

La valorisation du temps de travail domestique non rémunéré a pour finalité de rendre comparable le NTTA et le NTA. Le temps doit être valorisé en conséquence. Si ces activités étaient effectuées par des tiers et intégrées au revenu national, combien vaudraient-elles ? Cette question est centrale puisque la méthode utilisée a un impact majeur sur les comptes définitifs du NTTA. La valorisation du temps domestique a été faite au coût du généraliste jugé plus pertinent. D'autres alternatives sont la valorisation au prix du spécialiste ou au coût d'opportunité.

Le même salaire imputé a été utilisé pour les hommes et pour les femmes accomplissant la même tâche. Par défaut, les comptes NTTA sont basés sur des salaires imputés avant impôts qui se révèlent être plus pertinents aux questions relatives au coût total des soins.

III.2. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

Production

Pour des activités identifiées et les salaires affectés à celles-ci, le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités a été retenu, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA. Des valeurs nulles ont été incluses dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

Consommation

La valeur du temps consommé n'étant pas directement observable, des hypothèses ont été faites pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage selon les recommandations de la méthodologie CWW.

Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, l'âge et le sexe de chaque membre du ménage est connu, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage qui l'est. Ainsi, c'est seulement le poids d'échantillonnage fourni pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui donne l'information sur l'utilisation du temps. Après les estimations de la production de temps, en unités de temps et en termes monétaire, l'estimation de la consommation à ce moment-là a impliqué plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge a et de sexe g , les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité sont créées ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, l'effondrement de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que le chaque ligne de données est fonction de l'âge a et sexe g et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité

- particulière produite par les personnes d'âge a et de sexe g consommé par des personnes âge a' et de sexe g'
- iii. Chaque ligne des données de l'effondrement est multipliée par le nombre de personnes d'âge a et de sexe g pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
 - iv. Chaque colonne est divisée par le nombre de personnes d'âge a' et de sexe g' pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge a et de sexe g .
 - v. Chaque colonne est additionnée pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge a' et de sexe g'

Dans l'étape *i*. dans la liste ci-dessus, il existe des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

III.3. Finalisation des profils âges

Lissage

Comme mentionné dans la section sur NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

Réglage de la macro commande

Pour plus de commodité, nous suivons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajustons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si O_{agg} est la sortie globale et I_{agg} est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties, θ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I_{agg}}{O_{agg}}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

Les soins liés à la garde des enfants (activités 9) et ceux au profit des personnes âgées (activité 10), que ces personnes soient à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage, constituent les soins considérés dans la suite du présent document.

IV. Principaux résultats

Les soins et l'attention apportés aux membres du ménage notamment aux plus fragiles d'entre eux, les enfants et les personnes âgées, constituent indubitablement une force importante de cohésion de la cellule familiale et de la société. Ces soins sont parfois vitaux pour un enfant en bas âge par exemple mais aussi pour un vieillard en perte d'autonomie. Dans des circonstances particulières, lorsque l'enfant est handicapé ou que la perte d'autonomie est assez prononcée pour la personne âgée, le temps consacré à ses soins et les contraintes diverses qu'ils peuvent engendrer sont susceptibles de redessiner les contours de la solidarité familiale. Dans la société ivoirienne, quelle est donc l'intensité de cette solidarité familiale, source de bien-être pour les membres les plus vulnérables, tout au long du cycle de vie et ses principales caractéristiques selon le sexe ? La question est abordée sous différents angles : la production, la consommation et le transfert de temps domestique pour les soins ainsi que leur valorisation selon les normes établies par le projet CWW.

IV.1 Production et consommation de temps domestique pour les soins

Les soins aux membres de la famille comprennent différentes composantes telles que les soins aux très jeunes enfants pour les aider à effectuer les gestes qu'ils ne peuvent accomplir par eux-mêmes du fait de leur jeune âge, les soutiens divers aux membres du ménage dont les conditions du moment les empêchent d'avoir leurs pleines capacités (en cas de maladie par exemple). Les personnes handicapées de tout âge en sont tributaires de même que les enfants dont la bonne socialisation en dépend. Enfin, les soins aux personnes y relèvent. Les personnes âgées en perte d'autonomie dépendent fortement de ceux-ci.

Habituellement, les femmes sont les principales productrices de ce type de soins. La courbe représentative des efforts féminins de production des soins aux autres indique que le temps qui, leur est consacré pour leur bien-être devient rapidement significatif. A 5 ans déjà, l'enfant de sexe féminin apprend à aider en la matière et y consacre environ une demi-heure en moyenne par semaine. Sur tout le cycle de vie, la courbe féminine de production de temps domestiques pour les soins aux autres domine nettement celle des hommes (Graphique 3-2). Le nombre d'heures de soins produit par les femmes augmente rapidement pour atteindre son maximum entre 20 et 26 ans. Il décroît alors lentement et reste significatif même à des âges très élevés.

La comparaison entre le temps que les hommes consacrent à ce type d'activité relativement à celui des femmes montre clairement l'existence d'une « iniquité » en la matière : fournir des

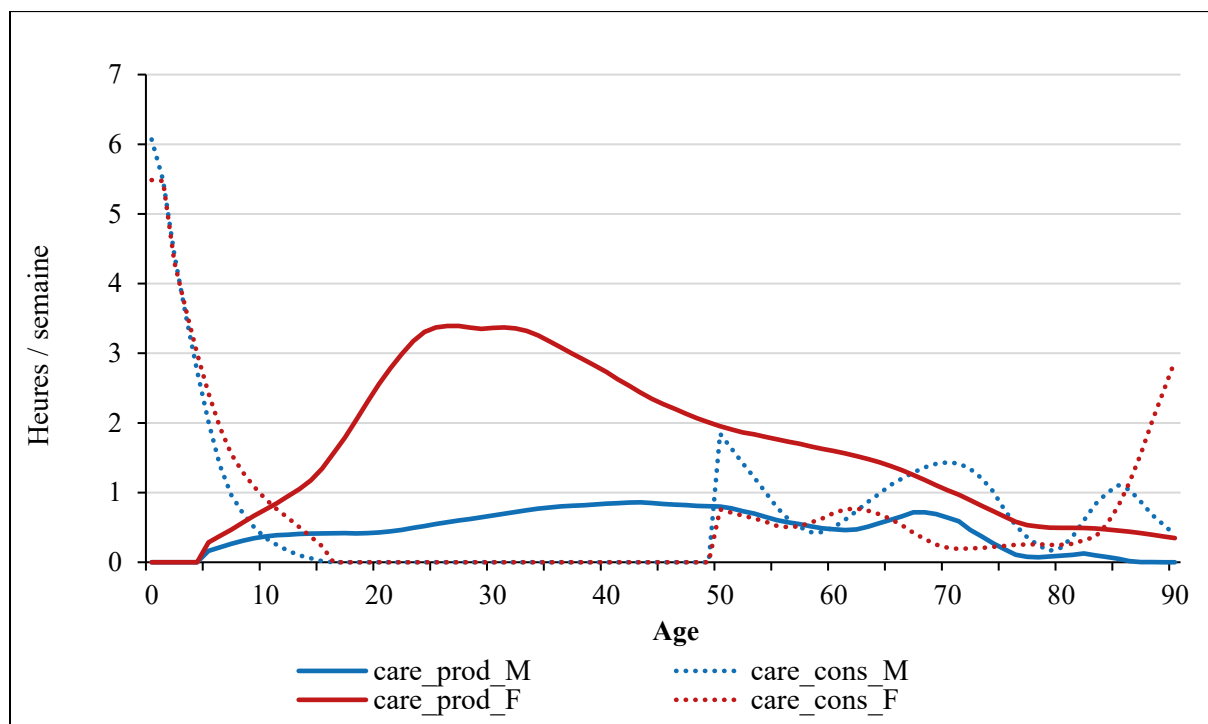
soins aux autres est clairement une tâche dévolue aux femmes. A aucun âge l'homme ne consacre ne serait-ce qu'une heure par semaine pour les soins prodigués aux autres personnes. Entre 20 et 26 ans, les femmes consacrent environ 6 fois plus de temps à apporter des soins aux autres que ne le font les hommes (Graphique 3-3). Ce chiffre atteint même 6,4 à 22 et 23 ans. La barre symbolique de 1 marquant l'égalité de production des soins aux autres pour les femmes et les hommes n'est jamais franchie (Graphique 3-3).

En ce qui concerne la consommation de temps domestique pour les soins aux autres, les enfants sont naturellement les plus gros consommateurs de ce type d'activités domestiques non rémunérées.

A la naissance, on notera que les petits garçons consomment davantage d'heures de soins que les petites filles (6,1 contre 5,4 heures par semaine). La fragilité des petits garçons relativement aux petites filles, qui se concrétise habituellement par la surmortalité masculine à la naissance, serait probablement la justification la plus plausible de cet écart même si la préférence du sexe masculin pourrait également l'expliquer en partie. A partir de 5 ans jusqu'à 15 ans environ, la situation s'inverse au profit des filles. Aucune différence significative ne s'observe entre 1 et 4 ans puis aux âges matures, entre 15 et 50 ans.

Après 50 ans, la courbe de consommation des hommes domine à nouveau celle des femmes jusqu'à 80 ans (Graphique 3-2). Aux âges élevés, la faiblesse des effectifs ne permet normalement pas de se prononcer avec certitude mais la surmortalité des hommes aux âges élevés fait que les femmes survivantes peuvent être très dépendantes et avoir besoin de soins plus importants comme le suggère le Graphique 3-2.

Graphique 3-2 : Production et consommation de temps domestique pour les soins selon le sexe

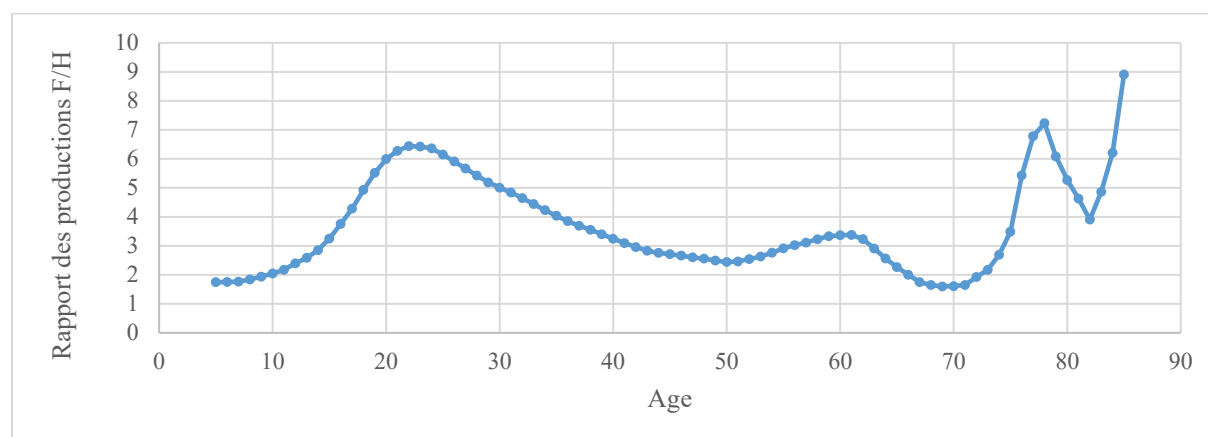


Source : Calcul des auteurs

Quelques points remarquables méritent qu'on s'y intéresse de façon spécifique. Il s'agit des âges où la production de temps domestiques pour les soins est égale à celle que les personnes

consommant à cet âge. Pour les jeunes garçons, le point de croisement de la courbe de production et celle de la consommation de temps domestiques de soins se situe à 10 ans pour une valeur d'environ 0,3 heures par semaine. Pour les petites filles le croisement des courbes s'obtient à 11 ans pour 0,8 heures par semaine. La différence entre sexes est ici aussi notable.

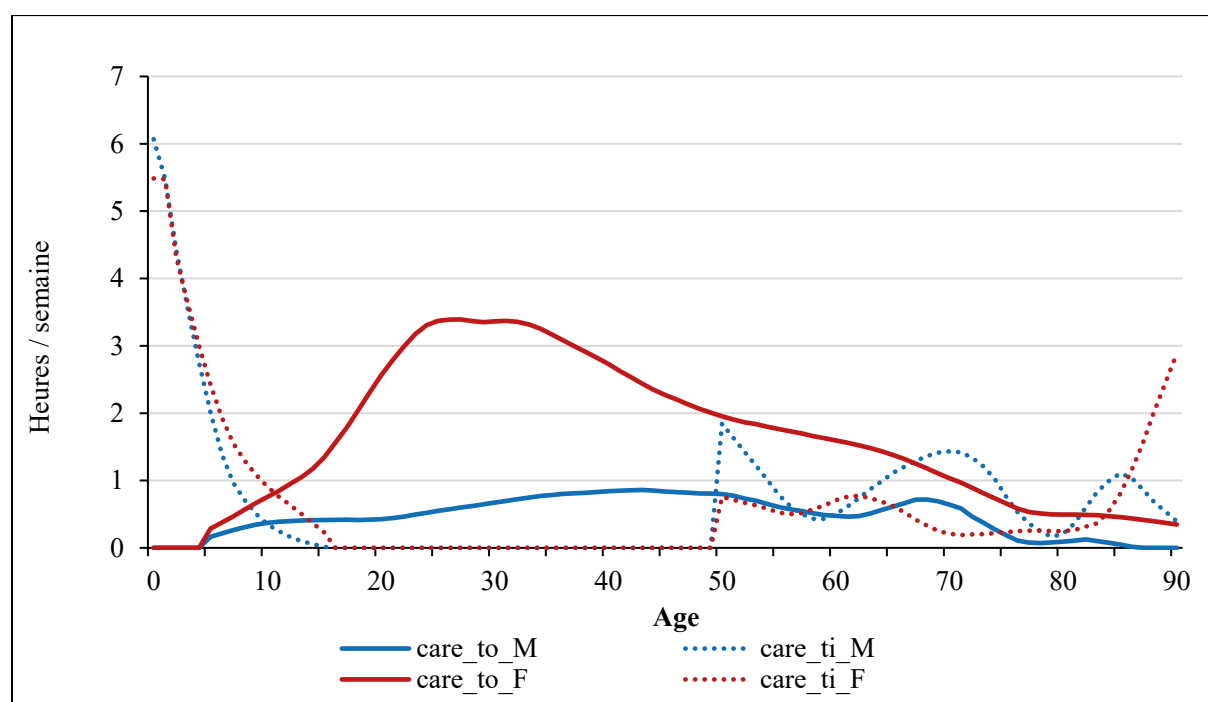
Graphique 3-3 : *Rapports par âge des heures féminines de production de temps domestique pour les soins relativement à celles des hommes*



Source : Calcul des auteurs

Les transferts de temps domestiques consacrés aux soins aux autres suivent exactement les mêmes tendances que celles observées pour la production et la consommation de temps domestiques (Graphique 3-4). Ainsi, les observations relatives aux inégalités attachées à la première sont aussi celle que véhiculent les transferts de temps domestique (Graphique 3-4).

Graphique 3-4: *Transferts de temps domestique pour les soins selon le sexe*



Source : Calcul des auteurs

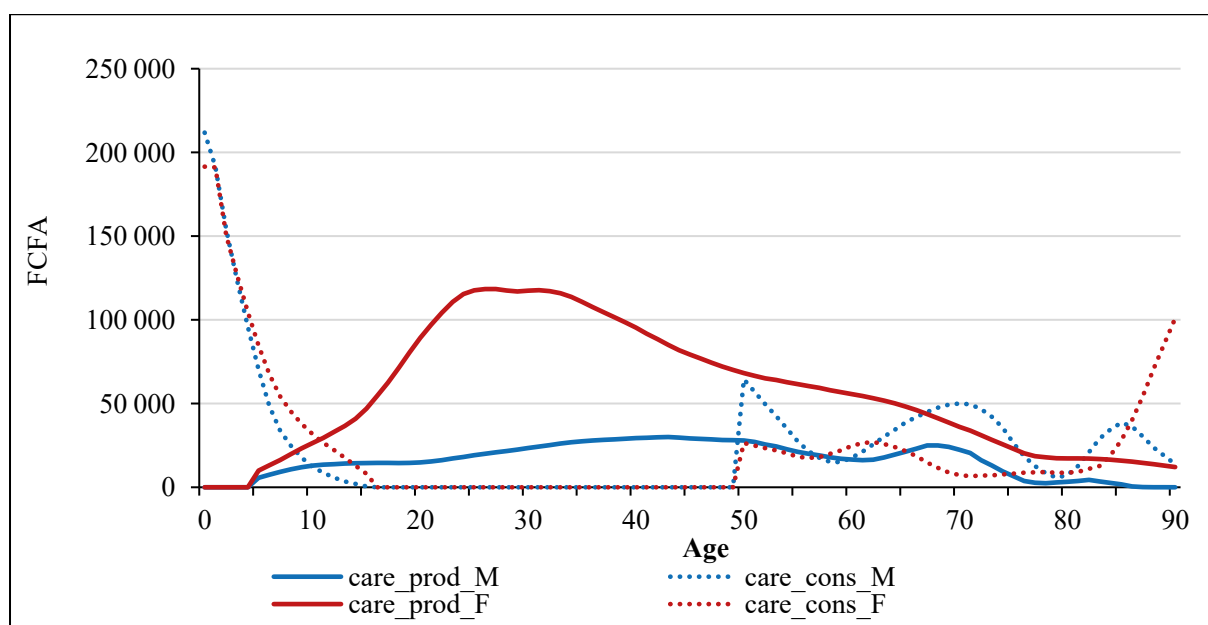
IV.2. Valorisation du temps domestique consacré aux soins aux autres : Production et consommation moyennes annuelles

La valorisation du temps domestique ramenée à l'année permet de mesurer en termes monétaires les efforts effectués par les producteurs de soins et la valeur consommée par les bénéficiaires au cours de la même période de référence.

La valeur annuelle du temps consacré aux nouveaux nés varie entre 191 513 FCFA pour les filles et 211 842 FCFA pour les petits garçons soit une différence de 20 329 FCFA sur l'année entre les deux sexes.

La valeur estimée du temps produit par les filles au point où elles consomment ce qu'elles ont produits se chiffre à environ 26 658 FCFA à leur 11^{ème} anniversaire. Par contre, les jeunes garçons atteignent ce point d'équilibre alors qu'ils produisent et consomment environ 12 000 FCFA de soins. La production maximale de « care » se valorise à 118 000 CFA entre 26 et 27 ans. La valeur maximale du « care » pour les hommes s'obtient à 43 ans et s'élève à 30 025 FCFA soit une valeur quatre fois moindre que le maximum au niveau des femmes.

Graphique 3-5: Valorisation du temps domestique : Production et consommation moyennes annuelles selon le sexe



Source : Calcul des auteurs

IV.3. Valorisation du temps domestique consacré aux soins de type « care » : Production et consommation agrégée

La prise en compte des valeurs monétaires du temps consacré aux soins (care) fait ressortir davantage la dominance des femmes dans la production de ce type de soins marquant définitivement une totale spécialisation de la femme en matière de soins prodigués à ses proches. La courbe des valeurs agrégées relative aux femmes domine totalement celle qui concerne les hommes. A 25 ans, les femmes produisent globalement un équivalent de 26,349 milliards de FCFA de soins de type care. A l'âge de 36 ans où cette production est maximale pour les hommes, la valeur estimée des efforts de care ne fait que 4,700 milliards de

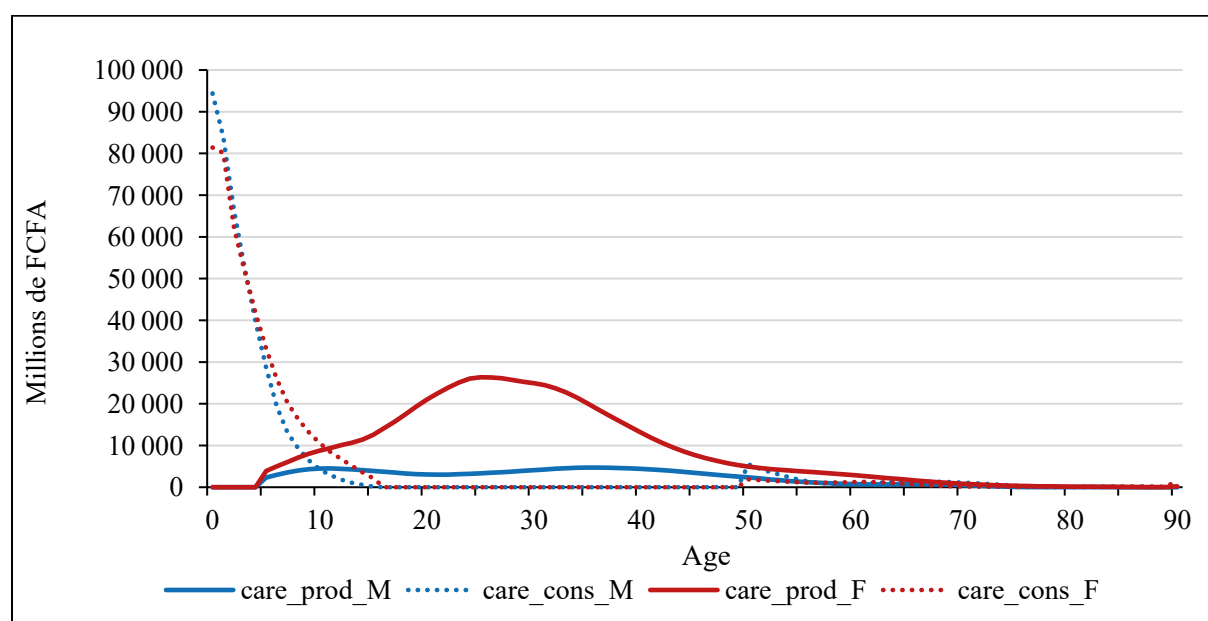
FCFA. Les relations de genre assignent en fait aux femmes un rôle central en matière de soins aux membres de la famille. En matière de soins, les hommes ne s'occupent en général des autres que de façon marginale, voire accidentelle, lorsqu'une main féminine plus autorisée n'est pas disponible pour prendre en charge une telle activité.

Il est courant de distinguer les groupes d'âge spécifiques pour apprécier l'importance relative des soins aux enfants (0-4 ans), aux adolescents et adultes (5-64 ans) et aux personnes âgées de 65 ans et plus. Les enfants en bas âge ne pourraient survivre sans les soins dont ils bénéficient. Les adolescents et les adultes plus solides, n'ont recours à des soins « care » très importants que dans des situations relativement exceptionnelles. C'est le cas en situation de handicap lourd.

La démographie particulière des pays en développement telle que la Côte d'Ivoire, suggère de s'intéresser prioritairement aux groupes extrêmes, les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées. Les premiers, les plus importants numériquement, pèsent énormément dans la consommation de temps consacrés aux soins. En effet, à ces âges, la dépendance vis-à-vis de son environnement est presque totale. La forte fécondité conjuguée à cette nécessité vitale, fait des enfants les tout premiers bénéficiaires des soins. A 0 an révolu, un équivalent de 83,622 milliards de FCFA est consacré aux garçons en soins « care » et 80,127 milliards de FCFA le sont au profit des petites filles soit un total de 163,749 milliards de FCFA. Ceci constitue un effort important auquel la vitalité actuelle de la démographie de la Côte d'Ivoire, contraint le pays.

En ce qui concerne les personnes âgées, la faiblesse actuelle de leurs effectifs n'en fait pas encore une charge excessive pour le pays puisque leur consommation globale en soins care est de 9,850 milliards de FCFA soit 5,787 milliards de FCFA pour les hommes et 4,063 milliards de FCFA pour les femmes de 70 ans et plus (Tableau 3-2).

Graphique 3-6: *Valorisation du temps domestique : Production et consommation annuelles agrégées selon le sexe*



Source : Calcul des auteurs

La structure actuelle de la consommation de temps domestique pour les soins, est largement dominée par les efforts consacrés aux enfants en bas âge : un équivalent de 654,155 milliards de FCFA y sont consacrés en termes de soins nécessaires à leur développement harmonieux. Le poids de ces soins est relativement faible à l'adolescence et à l'âge adulte. A ces âges, l'autonomie est maximale et les soins se limitent aux nombreux petits gestes quotidiens pour maintenir et développer les liens familiaux et sociaux en se mettant au service d'un proche même si des circonstances particulières peuvent amener certaines familles à devoir gérer des handicaps lourds au sein de la famille pour des personnes ayant perdu partiellement ou totalement leur autonomie.

En ce qui concerne les personnes âgées, on note que déjà le poids représenté par les soins aux personnes de 50 ans et plus est assez substantiel. Ces soins représentent 10,3% des efforts consentis aux enfants de 0-4 ans. Avec l'âge, le poids économique de la prise en charge « care » des personnes baissent pour ne représenter dans l'ensemble que 1,5% du montant total consacré aux enfants de moins de 5 ans pour les personnes de 70 ans et plus (Tableau 2).

Tableau 3-2 : Estimation de la consommation de temps domestique pour les soins selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âge	Homme		Femme		Total	
	Montant	Part (en % 0-4 ans)	Montant	Part (en % 0-4 ans)	Montant	Part (en % 0-4 ans)
0-4 ans	336 890	100,00	317 265	100,00	654 155	100,00
5-9 ans	76 594	22,74	108 675	34,25	185 269	28,32
10-15 ans	10 730	3,19	36 622	11,54	47 352	7,24
50 ans +	41 590	12,35	25 703	8,10	67 293	10,29
60 ans +	17 448	5,18	12 245	3,86	29 693	4,54
70 ans +	5 787	1,72	4 063	1,28	9 850	1,51

Source : Calcul des auteurs

IV.4. Discussions des Résultats

La question des soins domestiques non rétribués se trouve au cœur de la problématique de l'économie de la famille où la personne. Cet « individu qui pense à sa vie et réfléchit à son bonheur dans le respect des autres » (Mathieu, 2018), et prend en compte les normes établies, est un acteur majeur dans la famille.

La femme apparait comme un acteur essentiel dans la production de soins. Si son rôle de mère la prédispose à ce type d'activité notamment à l'endroit des enfants en bas âge, l'intensité de sa production de soins non payés sur tout le cycle de vie en fait un maillon central dans l'investissement sur le capital humain que constituent les soins prodigués à des enfants en particulier. L'ampleur de cette activité productive et sa spécialisation de fait constituent une charge excessive de nature à éloigner la femme de la sphère marchande de l'économie et de contribuer ainsi à sa marginalisation au plan économique.

L'étude révèle que les jeunes enfants commencent relativement tôt dans la production des soins aux autres. A 5 ans, jeunes garçons et jeunes filles sont des producteurs significatifs de ce service et pourvoyeurs nets autour de 10 ans. La précocité de ces insertions constitue un handicap à la constitution d'un capital humain conséquent puisque cela pourrait signifier une fragilisation de ces enfants dans leur socialisation.

Au regard de l'importance de la valeur monétaire que représente les soins aux enfants notamment ceux de 0-4 ans, les personnes âgées ne constituent encore qu'un poids relativement faible dans l'effort fourni par l'ensemble des producteurs du care. Le changement en cours des structures par âge dans le cadre de la transition démographique risque de créer de nouvelles conditions dans lesquelles les personnes âgées, plus nombreuses, risquent de peser davantage dans le fardeau que supportent essentiellement les femmes.

La structure du marché du travail qui donne une place importante à l'emploi informel féminin n'est-elle pas de nature à maintenir longtemps ou à créer une rigidité à la baisse de la production du « care » au niveau des femmes ? Le poids croissant des personnes âgées ne risque-t-il pas également de rendre les coûts trop importants au risque de monétiser plus tard les soins aux personnes âgées en les envoyant dans les maisons de retraite afin de dégager le temps des femmes qui seront plus présentes sur le marché formel ? Cette réalité qui pourrait se dessiner plus concrètement dans la future société ivoirienne renverserait totalement les conceptions actuelles solidaires de ses aînés.

Conclusion et recommandations de politique

De nombreuses recherches, notamment celles menées ces dernières années sous l'égide du Counting Women's Work, ont eu pour objectif de mesurer plus précisément la contribution des femmes dans l'effort de développement des pays du monde entier. Ces études scientifiques ont toutes montré la part majeure de la contribution de ces dernières dans les économies nationales. La méthodologie NTTA mobilisée dans ce document permet en effet de rendre visible la participation féminine à l'économie à travers le maintien et la reproduction de la force de travail, notamment les soins prodigués aux autres membres du ménage. Le « care », comme ces travaux domestiques sont communément nommés, constituent des investissements centraux dans le développement, en assurant la socialisation des enfants, le maintien de l'équilibre familial et le développement harmonieux de tous ses membres. Pour les personnes âgées et les personnes dépendantes des ménages, le temps qui leur est consacré est central dans leur bien-être.

En Côte d'Ivoire, l'organisation sociale est telle qu'une spécialisation féminine de fait s'opère en matière de production des soins aux membres des ménages. En effet, sur toute la durée du cycle de vie, la contribution des femmes domine totalement celle des hommes. Pendant que la femme occupe cet espace économique, elle est moins présente sur la sphère marchande. La division sexuée du travail est certainement la conséquence d'une telle configuration. Cependant, comme certaines femmes devraient être plus productives si elles consacraient davantage de temps aux activités marchandes, l'inverse l'est aussi pour certains hommes. Il convient donc de mener des politiques favorisant la production de soins domestiques par les hommes en permettant aux talents de s'exprimer quel que soit le sexe de la personne.

Les enfants apparaissent comme des acteurs parfois significatifs dans la production des soins domestiques. Même si leur socialisation nécessite l'apprentissage dans différents domaines, il est nécessaire de veiller à ce que leur implication respecte les exigences de la loi pour leur épanouissement. Les écarts notables entre petites filles et petits garçons doivent être surveillés et des politiques spécifiques mises en place en cas de besoin.

La transition démographique, encore timidement en cours en Côte d'Ivoire, est susceptible de s'accélérer dans les prochaines décennies. Les structures par âge vont évoluer. Le poids des enfants actuellement très important dans la consommation des temps domestiques non payés

connaîtra une baisse tandis que la part des personnes âgées encore peu significative, augmentera. Il faudra prendre des dispositions pour que les personnes âgées vieillissent en bonne santé et n'aient pas besoin de soins domestiques excessifs. La prise en charge des personnes âgées dépendante est lourde. Après 50 ans l'estimation monétaire des temps domestiques qui leur est consacré est déjà assez significative. Leur faible effectif n'en fait pas encore une charge excessive pour l'économie ivoirienne mais cela pourrait changer dans l'avenir. Il faudra donc prendre les dispositions pour aider les personnes à « bien vieillir » en leur permettant de garder le plus longtemps possible leur autonomie. Le développement de la gériatrie pourrait être une voie à explorer.

Références bibliographiques

- Agarwal, B. (1997). "Bargaining" and Gender Relations: Within and Beyond the Household. *Feminist economics*, 3(1), 1–51.
- Alonso, C., Brussevich, M., Dabla-Norris, E., Kinoshita, Y., and Kochhar, K. (2019). Reducing and Redistributing Unpaid Work: Stronger Policies to Support Gender Equality. IMF Working Papers, 19(225). <https://doi.org/10.5089/9781513514536.001>.
- Altintas, E., and Sullivan, O. (2016). Fifty years of change updated: Cross-national gender convergence in housework. *Demographic Research*, 35, 455–470. doi: <http://www.jstor.org/stable/26332084>.
- Amarante, V., and Rossel, C. (2018). Unfolding patterns of unpaid household work in latin america. *Feminist Economics*, 24(1), 1–34.
- Anila Shariah. (2014). Magnitude and Determinants of unpaid work in a local setting: Implications on human wellbeing. Mahatma Gandhi University.
- Anxo, D., Mencarini, L., Pailh'e, A., Solaz, A., Tanturri, M. L., & Flood, L. (2011). Gender differences in time use over the life course in france, italy, sweden, and the us. *Feminist economics*, 17(3), 159–195.
- Baxter, J. (2005). To marry or not to marry: Marital status and the household division of labor. *Journal of Family Issues*, 26(3), 300–321. doi: <https://doi.org/10.1177/0192513X04270473>.
- Baxter, J., and Hewitt, B. (2013). Negotiating domestic labor: Women's earnings and housework time in australia. *Feminist Economics*, 19(1), 29–53.
- Berry, M.E. (2018). From Violence to Mobilization: War, Women, and Political Power in Rwanda and Bosnia-Herzegovina. New York : Cambridge University Press.
- BIT, 2011, *Convention n° 189 Travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques*, Service des Conditions de Travail et d'Emploi, Genève, 4 p.
- Budlender, D. (2010). *Time Use Studies and Unpaid Care Work*, 1st ed. New York: Routledge.
- Campana, J. C., Gimenez-Nadal, J. I., and Molina, J. A. (2017). Increasing the human capital of children in latin american countries: the role of parents' time in childcare. *The Journal of Development Studies*, 53(6), 805–825.
- Cheal, D. J. (2003). Children's home responsibilities: Factors predicting children's household work. *Social Behavior and Personality: an international journal*, 31(8), 789–794.
- Chopra, D., and Zambelli, E. (2017). No time to rest: Women's lived experiences of balancing paid work and unpaid care work.
- Corby, N., N. O'Farrell, M. Podmore, and C. Sepulveda Zelaya. (2008). *Walking the Talk: Putting Women's Rights at the Heart of the HIV and AIDS Response*. London: ActionAid and Voluntary Services Overseas.
- Delphy, C. (1984). *Close to home: A materialist analysis of women's oppression*. The University of Massachusetts Press, Amherst.
- Dominelli, L. (2002). *Feminist Social Work Theory and Practice*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Dominguez-Amor'os, M., Batthy'any, K., and Scavino, S. (2021). Gender gaps in care work: Evidences from argentina, chile, spain and uruguay. *Social Indicators Research*, 154(3).

- Donehower, G. (2014). Incorporating Sex and Time Use into NTA: National Time Transfer Accounts Methodology. Recuperado de : <http://www.ntaccounts.org/web/nta/show/Gender,%20Time%20use>.
- Dong, X.-y., and An, X. (2015). Gender patterns and value of unpaid care work: Findings from china's first large-scale time use survey. *Review of Income and Wealth*, 61(3), 540–560.
- Duflo, E. (2012). Women Empowerment and Economic Development. *Journal of Economic Literature* 50 (4): 1051–1079. Published Online December 2012.
- Dutheil N., (2002), « Les aides et les aidants des personnes âgées », *Etudes et résultats*, Drees, n°298.
- Elson, D. (2000). Progress of the World's Women 2000: UNIFEM Biennial Report. New York: United Nations Development Fund for Women.
- Elson, D. (2017). Recognize, Reduce, and Redistribute Unpaid Care Work: How to Close the Gender Gap. *New Labor Forum* 26 (2): 52–61.
- England, Paula., (2005). Emerging theories of care work. *Annual Review of Sociology* 31:381–99.
- Esquivel, V. (2013). Care in Households and Communities: Background Paper on Conceptual Issues, Oxfam Research Report. ISBN: 978-1-78077-473-2.
- Fälth, A., and M. Blackden. (2009). Unpaid Care Work. Gender Equality and Poverty Reduction Policy Brief, Issue 1, UNDP, New York.
- Fendel, T. (2020). The effect of housework on wages: A study of migrants and native-born individuals in germany. *Journal of Family and Economic Issues*, 1–16.
- Ferrant, G., L.M. Pesando, and K. Nowacka. (2014). Unpaid Care Work: The Missing Link in the Analysis of Gender Gaps in Labor Outcomes. Issue Paper, OECD Development Center.
- Ferree, M. M. (1990). Beyond separate spheres: Feminism and family research. *Journal of Marriage and Family*, 52(4), 866.
- Folbre, N., and J.A. Nelson. (2000). For Love or Money—Or Both? *Journal of Economic Perspectives* 14 (4): 123–140.
- Fuwa, M. (2004). Macro-level gender inequality and the division of household labor in 22 countries. *American sociological review*, 69(6), 751–767.
- Gershuny, J., and Robinson, J. P. (1988). Historical changes in the household division of labor. *Demography*, 25(4), 537–552. doi: <https://doi.org/10.2307/2061320>.
- Gershuny, J., and Sullivan, O. (2014). Household structure and housework: assessing the contributions of all household members, with a focus on children and youths. *Review of Economics of the Household*, 12(1), 7–27.
- Greenstein, T. N. (2000). Economic dependence, gender, and the division of labor in the home: A replication and extension. *Journal of Marriage and Family*, 62(2), 322–335.
- Gupta, S. (1999). The effects of transitions in marital status on men's performance of housework. *Journal of Marriage and the Family*, 700–711. doi: <https://doi.org/10.2307/353571>.
- Hook, J. L. (2006). Care in context: Men's unpaid work in 20 countries, 1965–2003. *American sociological review*, 71(4), 639–660.

- INS, 2017, *La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire : enquête à indicateurs multiple 2016*, Ministère du plan et du développement, Abidjan, 442 p.
- Kalenkoski, C. M., Hamrick, K. S., and Andrews, M. (2011). Time poverty thresholds and rates for the us population. *Social Indicators Research*, 104(1), 129–155.
- Kantor, P. (2003). Women's empowerment through home-based work: Evidence from india. *Development and change*, 34(3), 425–445.
- Lawson, Max, Anam Parvez Butt, Rowan Harvey, Diana Sarosi, Claire Coffey, Kim Piaget, and Julie Thekkudan., (2020). Time to care: Unpaid and underpaid care work and the global inequality crisis. Oxfam International. <https://www.oxfam.org/en/research/time-care>.
- Lee, Y.-S., Schneider, B., and Waite, L. J. (2003). Children and housework: Some unanswered questions. In *Sociological studies of children and youth*. Emerald Group Publishing Limited. doi: [https://doi.org/10.1016/S1537-4661\(03\)09007-X](https://doi.org/10.1016/S1537-4661(03)09007-X).
- Liu, L., MacPhail, F., and Dong, X.-y. (2018). Gender, work burden, and mental health in post-reform china. *Feminist Economics*, 24(2), 194–217.
- Maestre, M., and J. Thorpe. (2016). Understanding Unpaid Care Work to Empower Women in Market Systems Approaches. London: The BEAM Exchange.
- Mahieu, R. (2018). La personne, sujet de l'économie. Unité Mixte Internationale (UMI) « Résiliences » Institut de Recherche pour le Développement (IRD) – CEMOTEV / UVSQ
- Mallon Isabelle, 2009, *Prendre soins de ses parents âgés : un fait travail parental*, 9 p. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-32.htm>
- McElroy, M. B. (1990). The empirical content of nash-bargained household behavior. *Journal of human resources*, 559–583. doi: <https://doi.org/10.2307/145667>.
- Meggiolaro, S. (2014). Household labor allocation among married and cohabiting couples in italy. *Journal of Family Issues*, 35(6), 851–876. doi: <https://doi.org/10.1177/0192513X13491409>.
- Neilson, J., and Stanfors, M. (2014). It's about time ! gender, parenthood, and household divisions of labor under different welfare regimes. *Journal of Family Issues*, 35(8), 1066–1088.
- OCDE, 2007, *Guide à l'intention des non-économistes pour la négociation des stratégies pour la réduction de la pauvreté*, Réseau du CAD, 12 p. Consulté le 25 mars 2019. URL : <http://www.oecd.org/fr/developpement/femmes-developpement/39959527.pdf>
- OCDE, 2011, *Autonomisation économique des femmes*, Document de réflexion, Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GENDERNET), 37 p.
- Razavi, S. (2007). The Political and Social Economy of Care in a Development Context: Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options. *Gender and Development*, Paper No. 3. UNRISD, Geneva.
- Reid, M. (1934). *Economics of Household Production*. Pp. 408. New York: John Wiley and Sons
- Rost, L. (2018). Measuring Unpaid Care Work in Household Surveys. Research Report, Oxfam. www.oxfam.org.uk/policyandpractice.

- Rummery, K., and M. Fine. (2012). Care : A Critical Review of Theory, Policy and Practice. *Social Policy and Administration* 46 (3): 321–343. Published Online June 2012. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.2012.00845.x>.
- Sevilla-Sanz, A., Gimenez-Nadal, J. I., and Fernández, C. (2010). Gender roles and the division of unpaid work in spanish households. *Feminist Economics*, 16(4), 137–184.
- Shelton, B. A., and John, D. (1993). Does marital status make a difference? housework among married and cohabiting men and women. *Journal of family Issues*, 14(3), 401–420. doi: <https://doi.org/10.1177/019251393014003004>
- Sikod, Fo. (2007). Gender Division of Labour and Women's Decision-Making Power in Rural Households in Cameroon. *Africa Development* XXXII (3): 58–71. Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), Dakar.
- Sofer Catherine, (2005), *Les choix relatifs au travail dans la famille: la modélisation économique des décisions*, https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/Revue_travail_emploi_102_Sofer.pdf
- South, S. J., and Spitze, G. (1994). Housework in marital and nonmarital households. *American Sociological Review*, 327–347. doi: <https://doi.org/10.2307/2095937>.
- Stuart, S. (2014). Situation of Unpaid Work and Gender in the Caribbean : The Measurement of Unpaid Work Through Time—Use Studies. United Nations (ECLAC). Studies and Perspectives Series No. 34, The Caribbean.
- Sullivan, O. (2018). The gendered division of household labor. In *Handbook of the sociology of gender* (pp. 377–392). Springer. doi: https://doi.org/10.1007/978-3-319-76333-0_27.
- Swaminathan, M., Nagbhushan, S., & Ramachandran, V. (2020). Women and work in rural india. Tulika Books.
- Tavero, I.L., E.G. García, J.M. Seda, R.R. Serrano, I.M.C. Cabrera, and A.A. Rodríguez. (2018). The Gender Perspective in the Opinions and Discourse of Women About Caregiving. *Rev Esc Enferm USP* 52. Published Online 22 October 2018. <https://doi.org/10.1590/s1980-220x2017009403370>.
- Torabi, F. (2020). Spouses' division of household labour in urban areas of iran. *Asian Population Studies*, 16(3), 248–263. doi: <https://doi.org/10.1080/17441730.2020.1763018>.
- UNFPA, (2018), *Etat de la population mondiale*, Division des communications et partenariats stratégiques, New York, 156 p.
- United Nations Statistics Division. (2018). Time-use statistics. (<https://unstats.un.org/unsd/gender/>)
- UN—United Nations. (2010). The World's Women 2010: Trends and Statistics. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York, Sales No. E.10.XVII.11.
- Van der, L. T., Treas, J., and Norbutas, L. (2018). Unemployment and the division of housework in Europe. *Work, employment and society*, 32(4), 650–669. doi: <https://doi.org/10.1177/0950017017690495>.
- Walker A., (1993), « La relation entre la famille et l'Etat en ce qui concerne l'aide aux personnes âgées », In Kutty O., Legrand M. (dir), *Politiques de santé et vieillissement*, AISLF, Université de Liège, Université de Nancy II.

CHAPITRE 4 : IMPORTANCE DU TEMPS DE TRAVAIL DOMESTIQUE NON RÉMUNÉRÉ EN CÔTE D'IVOIRE : UNE SYNTHESE.

Importance du temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire : Une synthèse.

par

N'Zué F. Félix¹, Ballo Zié², Konan Silvére³, Seydou Koné⁴, Fassassi Raimi⁵, Tagro Mélissa⁶

Résumé

La présente étude a pour objectif de permettre une meilleure compréhension de la production, la consommation et la valorisation du temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire. Elle utilise l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018. La production et la consommation de temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire ont été estimées puis valorisées à l'aide de la méthodologie des NTTA. Les résultats suivants ont été obtenus : La production de temps de travail domestique non rémunéré des femmes est supérieure à celle des hommes. Il est de 13 heures par semaine à l'âge de 32 ans tandis que celui des hommes est de 3,34 heures par semaine à l'âge de 25 ans. La jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps de travail domestique non rémunéré à partir de 11 ans où elle y consacre 4,54 heures par semaine. Le temps le plus élevé de travail domestique non rémunéré des femmes est évalué à 280 558 FCFA à 32 ans tandis que celui des hommes est évalué à 66 239 FCFA et s'établit à l'âge de 30 ans. La valeur de la production agrégée de temps de travail domestique non rémunéré des hommes et des femmes s'établit à 2 574,96 milliards de franc CFA et représente environ 8% du PIB avec 2 024,15 milliards de francs CFA pour les femmes soit 6,3% du PIB, et 550,81 milliards de francs CFA pour les hommes soit 1,7% du PIB. Cette dominance des femmes est aussi observée quel que soit le type d'activité.

Mots clés : Travaux domestiques, NTTA, Côte d'Ivoire

Classification JEL : J16, J21, J22

Abstract

The objective of this study is to contribute to a better understanding of the production, consumption and valuation of unpaid domestic work in Côte d'Ivoire. It uses the 2018 Harmonized Household Living Conditions Survey. The production and consumption of unpaid domestic work in Côte d'Ivoire were estimated and then valued using the NTTA methodology. The following results were obtained: Women allocate more time for the production of unpaid domestic work than men. The highest time stood at 13 hours per week at the age of 32 while that of men stood at 3.34 hours per week at the age of 25. The young Ivorian girl has a surplus in terms of unpaid domestic work time from the age of 11, where she devotes 4.54 hours per week to it. The longest time that women allocate to unpaid domestic work could be valued at 280,558 FCFA at age 32 while that of men valued at 66,239 FCFA at age 30. The value of the aggregate production of unpaid time for domestic work for both men and women stood at CFAF 2,574.96 billion (8% of GDP) with CFA francs 2,024.15 billion for women, (6.3% of GDP), and 550.81 billion CFA francs for men (1.7% of GDP). This female dominance is also observed regardless of the type of activity

¹ Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

² Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

³ Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

⁴ Université Alassane Ouattara de Bouaké

⁵ Ecole Nationale de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA)

⁶ Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Analyse de l'importance du temps de travail domestique non rémunéré en Afrique de l'ouest : le cas de la Côte d'Ivoire

Introduction

Les travaux sur l'économie générationnelle (Lee et Mason, 2007) mettent en exergue l'influence de l'évolution de la structure de la population par âge sur la croissance économique en utilisant la méthode des comptes nationaux de transfert (NTA). Cependant, cette méthode ne comptabilise pas les travaux domestiques non rémunérés effectués au sein des ménages sous-estimant ainsi la contribution économique de certains membres du ménage (Peña et al., 2020). Cela constitue une insuffisance de la méthode des NTA car certaines recherches ont montré que dans certains pays, les gens consacrent plus de temps aux activités domestiques non rémunérées qu'à celles donnant lieu à des rémunérations (Laishram, L., 2013). Afin de combler cette insuffisance, il apparaît nécessaire d'inclure le temps alloué par les ménages aux travaux domestiques non rémunérés dans l'analyse NTA (Sambt et al. 2016 ; Gál, et al. 2015).

La méthodologie des Comptes Nationaux de Transferts de Temps (NTTA) permet de prendre en compte le genre et l'utilisation du temps dans l'analyse des comptes nationaux de transfert (Kagitcibasi et Ataca, 2015 ; Donehower, 2018). Plusieurs travaux sur le sujet aussi bien dans les pays développés que ceux en développement ont été entrepris pour montrer l'importance du travail domestique non rémunéré non pris en compte par la comptabilité nationale (Jiménez-Fontana, 2015). Urdinola et Tovar (2018) ont estimé la production et la consommation du temps des travaux domestiques pour la Colombie. Ces mêmes auteurs (2019) ont ensuite procédé à une comparaison de la production et de l'évaluation du temps consacré aux activités domestiques non rémunérées de ressortissants d'Amérique latine et plus généralement de la communauté hispanique vivant aux Etats-Unis. Ils ont ainsi montré que les femmes sont plus impliquées dans les travaux domestiques tandis que les hommes se spécialisent sur le marché du travail. Leurs résultats sont également corroborés par les travaux de Jiménez-Fontana (2016) et ceux de Rivero (2018) pour le cas du Mexique avec la méthode des NTTA.

En Europe également, certains travaux sur le travail domestique des soins ont été menés (Bonsang, 2009). Les travaux de Vargha et al. (2017) ont permis d'aider à la compréhension, à l'estimation et à la consommation des transferts économiques non pris en compte par le marché dans 14 pays européens selon le genre et le sexe. Ils ont pu mettre en évidence que les femmes en âge de travailler contribuent le plus en termes nets de production de temps de travail non rémunéré au profit surtout des enfants et dans une moindre mesure les hommes adultes. Dans le cas spécifique de l'Espagne, Rentería et al. (2016) montrent que si les hommes sont les principaux pourvoyeurs d'argent aux autres groupes tout au long de leur vie professionnelle, en revanche, ce sont les femmes qui donnent plus de temps aux autres membres de la famille et en particulier aux enfants. Comme évoqué précédemment, la prise en compte du genre et du temps consacré aux travaux domestiques afin d'améliorer l'analyse des NTA concerne aussi bien les pays développés que ceux en développement.

En Afrique, Golaz (2015) s'est penché sur la dépendance des personnes âgées à travers les soins qu'ils reçoivent des plus jeunes et principalement les femmes sans rémunération. De manière générale, sur les travaux domestiques au sein des ménages, Muriithi et Mutegi (2017) pour le Kenya, ont estimé et valorisé le temps de travail des activités domestiques dans ce pays. Oosthuizen (2018) dans le cas l'Afrique du Sud, avec la méthode des NTTA a estimé la production des ménages dans les NTA par sexe et par âge et a trouvé que leur production

représentait 29,8% du PIB. Tout comme les autres auteurs, il montre qu'il y'a une spécialisation des femmes pour les activités domestiques non rémunérées et les hommes pour les activités rémunérées sur le marché.

En Afrique de l'ouest, Amporfu et al. (2018) pour le Ghana estiment avec les NTTA la répartition et la valeur du temps de travail des hommes et des femmes. Ils montrent que les femmes consacrent plus de temps aux travaux domestiques non rémunérés tandis que les hommes se spécialisent dans les activités qui sont rémunérées sur le marché. Au Sénégal, plusieurs travaux sur la question ont été mené (Duthé et al. 2010). Dramani (2014) a ainsi mesuré le temps que les ménages consacrent aux activités domestiques en utilisant la méthode des NTTA. Il montre que les femmes consacrent en moyenne 7 heures par jour aux travaux domestiques tandis que les hommes, seulement 30 min. Le travail domestique non rémunéré représenterait environ 30% du PIB au Sénégal.

La littérature montre que pour la Côte d'Ivoire, il y'a une absence de travaux montrant l'importance du temps de travail non rémunéré par sexe et par âge. Combien de temps les ménages en Côte d'Ivoire consacrent-ils au travail domestique non rémunéré par âge et par sexe ? Quel est le niveau de production, de consommation et de transfert de temps de travail domestique entre les hommes et les femmes ? Quelle valeur celui-ci représente pour les ménages et pour l'économie ivoirienne dans son ensemble ?

L'objectif de la présente étude est de combler ce vide et de permettre une meilleure compréhension de la production, de la consommation et de la valorisation du temps de travail domestique²⁹ non rémunéré des femmes et des hommes en utilisant l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018 et la méthode des NTTA

Le reste du travail se présente comme suit : la section 1 présentera les faits stylisés et la revue de la littérature, la section 2, les données et la méthode d'analyse, la section 3, analysera les résultats après les avoir présentés et la section 5, sera consacrée à la conclusion et aux recommandations.

I. Faits stylisés sur la Législation du travail en Côte d'Ivoire

Législation du travail en Côte d'Ivoire

Le Gouvernement Ivoirien dans sa vision de développement envisage de faire de la Côte d'Ivoire un pays à forte croissance économique, inclusive et solidaire avec une égalité assurée pour tous les sexes et tous les genres. Pour ce faire des règles et conditions de travail ont été définies pour les secteurs d'activité.

En effet le travail en Côte d'Ivoire est régi par la loi N°2015-532 portant code du travail. Celui-ci définit toutes les dispositions légales en matière d'emploi, de conditions de travail, de rémunération salariale, de santé et sécurité au travail, du contrôle du travail et d'emploi et des dispositions répressives, etc.

En vue de le renforcer, l'Etat Ivoirien a procédé à la ratification de plusieurs conventions internationales, pris des décrets d'application des lois portant code du travail et ; (iii) mis en place un organe de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

²⁹ Les travaux domestiques pris en compte dans cette enquête sont : les travaux ménagers, les courses, la recherche de l'eau, la recherche du bois et les soins aux personnes.

S'agissant de la réglementation du travail, il a été procédé à la ratification de trois (03) instruments de l'Organisation Internationale du Travail, relatifs à l'amélioration des conditions de Travail. Il s'agit de la convention N°170 sur les produits chimiques, le protocole de 2002 sur la sécurité et la santé des travailleurs et le Protocole de 2014 sur le travail forcé.

Par ailleurs, ce cadre législatif et réglementaire du travail en Côte d'Ivoire a été renforcé par la création de structures étatiques en charge d'assurer la mise en œuvre effective de ces actions et de lutter contre toute forme d'abus et traite des personnes. Ainsi, l'Etat a mis sur pied le Comité National de Surveillance (CNS) des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants et du Comité Interministériel (CIM) de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Législation sur le travail domestique rémunéré en Côte d'Ivoire

Au plan international, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a adopté la Convention sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. Il s'agit de la Convention N° 189 (OIT, 2011). Cette Convention définit le cadre normatif du travail pour tous les pays signataires. Cependant, la Côte d'Ivoire n'a pas encore procédé à sa ratification.

Au niveau national, le travail domestique ne fait pas encore l'objet de législation, il existe toutefois des lois permettant d'encadrer plus ou moins les activités de ce secteur. Ainsi, la Loi N°2016-886 du 08 Novembre 2016 portant constitution de la république de Côte d'Ivoire en son article 15 définit que « Tout citoyen a droit à des conditions de travail décentes et à une rémunération équitable ».

Force est donc de constater que le travail domestique ne bénéficie pas pleinement d'un encadrement juridique spécifique et livre certains travailleurs à tout type d'abus.

II. Revue de littérature sur le travail domestique non rémunéré

Cette revue présente une synthèse des travaux empiriques parcourus à travers les 3 chapitres présentés. Elle traite en effet du travail domestique non rémunéré qui peut englober 3 aspects principaux analysés dans les chapitres précédents : le travail ménager non rémunéré, le travail domestique de mobilité et le travail de soin non rémunéré. Cette revue de littérature est appréciée suivant 2 axes : le travail domestique non rémunéré en lien avec le genre (ii) la valorisation du travail domestique non rémunéré.

Le travail non rémunéré est l'ensemble des tâches domestiques et du travail de soin que réalise un individu sans compensation salariale. Les tâches domestiques au sein des ménages (les courses, la cuisine, le nettoyage, la lessive, les travaux de réparation ou de construction et la gestion du ménage) occupent une part importante (soit 80%) du travail non rémunéré. Elles jouent un rôle fondamental au sein du ménage et sur l'économie bien qu'elles soient moins valorisées et exclues de la production économique (Elson, 2017). Son rôle au sein du ménage et ses effets sur l'économie prouvent son importance dans l'économie et ainsi le grand intérêt que lui accorde la littérature (Alonso et al. 2019 ; Anila Shariah, 2014 ; Elson, 2017 ; Folbre, 2008).

Plusieurs auteurs remettent en cause la non prise en compte du travail domestique non rémunéré dans la production nationale. Pour Elson (2017) ; Folbre (2008) et Rummery et Fine (2012), l'exclusion de la partie non monétisée de l'économie sous-estime la production dans l'économie dans la mesure où cette partie invisible contribue fortement à la création de richesse et de bien-être tant dans le ménage qu'au niveau de l'économie.

Travail domestique non rémunéré et genre

La littérature montre qu'il existe une répartition sexospécifique des tâches domestiques non rémunérées au sein du ménage. Qu'il s'agisse de faire la cuisine, de l'entretien du ménage (Antonopoulos, 2009 ; Alonso et al, 2019), d'aller chercher de l'eau ou du bois (Rivero et al, 2018; Urdinola et Tovar, 2018) ou de prendre soins des enfants ou des personnes âgées (UN 2018), la participation au travail domestique demeure différenciée entre sexe. En effet, influencé par les normes sociales et de genre, la charge du travail domestique non rémunéré incombe aux femmes. Comme le montre Ferrant et al. (2014), cette répartition inégale est similaire à toutes les régions du monde les femmes accordent en majeure partie plus de temps que les hommes tant dans les pays développés que les pays en développement où elle est plus accentuée (United Nations, 2010). Ils montrent que les femmes consacrent en moyenne entre trois et six heures à des activités de soins non rémunérées, tandis que les hommes y consacrent entre une demi-heure et deux heures.

Cette participation intra-ménage différenciée entre sexe n'est pas sans répercussion sur le bien-être des femmes voire sur leur autonomisation (Budlender 2010). Fendel (2020) montre que une charge importante du travail domestique non rémunéré limite l'accès des femmes aux infrastructures de base (éducation), altère leur santé physique, réduit leur possibilité économique, leur participation au travail rémunéré et tend à augmenter les inégalités de genre (UN-Women, 2019). Les travaux de Liu et al., (2018) montrent que le poids des travaux domestiques non rémunérés entraîne des conséquences mentales chez la femme (Chopra et Zambelli, 2017). Antonopoulos (2009) révèle quant à lui les effets du travail domestique non rémunéré sur le travail décent et la capacité et le pouvoir de chacun de choisir et d'agir selon ses choix.

Valorisation du Travail domestique non rémunéré

Même si la littérature montre que les femmes (les filles) sont les actrices principales des travaux domestiques non rémunérés, de mobilité et de soins, la valeur de ces travaux est peu reconnue (Corby et al., 2008). En effet, le système des comptes nationaux ne capte pas le temps que les individus allouent à la production non rémunérée dans le ménage compte tenue de la non compensation monétaire du travail offert. Dans la plupart des pays notamment ceux en développement, l'analyse de la production nationale désagrégée par sexe peut conduire à des résultats biaisés en termes de la contribution réelle des femmes qui ont à charge les travaux domestiques non rémunérés. Leur contribution à l'économie est nettement inférieure à celle des hommes (Albis (*) et al. (2016) ; Antonopoulos, 2009 ; Elson, 2017). Mais depuis ces dernières décennies, Maestre et Thorpe (2016) indiquent que le travail domestique non rémunéré (principalement les soins) est de plus en plus pris en compte dans l'élaboration des politiques par différents organismes internationaux et décideurs politiques.

L'une des limites dans les pays en développement est le manque de données pour capter le temps de travail domestique non rémunéré. Comme le montre Elson (2000), la prise en compte du travail domestique non rémunéré a des coûts en temps et en énergie. Les travaux sur les pays développés sont nombreux et ceux-ci disposent de données riches sur le temps de travail domestique non rémunéré. À titre illustratif, les travaux de Landefeld et al. (2009) utilisent les données du *American Time Use Survey* (ATUS) et des données harmonisées sur l'emploi du temps provenant de la *Multinational Time Use Survey* (MTUS) pour actualiser les comptes non marchands.

Afin de capter le temps domestique non rémunéré, la méthodologie couramment utilisée est celle des *Comptes Nationaux de Transferts de Temps (NTTA)*. Jiménez-Fontana (2014) estime à partir des NTTA, la contribution réelle des hommes et des femmes à l'économie en Costa Rica et montre que le profil de production qui inclut la production non rémunérée réduit de moitié l'écart par sexe par rapport à l'écart lorsque seule la production marchande est considérée. Il montre aussi l'hétérogénéité des profils de production domestique et marchande ventilés par sexe. Seme et al. (2019) utilisent la méthodologie des *NTTA* pour analyser des schémas de production, de consommation et de transferts nets sous forme de travail non rémunéré par âge et par sexe au fil du temps dans 20 pays Européens. Les auteurs montrent que malgré les différences dans les modèles d'âge au fil du temps et entre les pays, les transferts de travail non rémunéré se sont d'abord faits des femmes vers les hommes, et ensuite de la population en âge de travailler vers les enfants et dans une moindre mesure vers les personnes âgées (Albis (') et al. (2016) ; Smith, 2021 ; Rivero et al. 2018)

Au regard de la littérature, la plupart des travaux s'accordent et prouvent que la valorisation uniquement monétaire du travail présente une mesure partielle et limitée de la production économique. Valoriser le travail de soins non rémunéré et son inclusion dans les agendas nationaux en Côte d'Ivoire contribuera à réaliser l'autonomisation des femmes, promouvoir l'égalité des sexes, le bien être individuel et familiale et par là une croissance forte et inclusive à travers des politiques publiques inclusives.

III. Données et méthode d'analyse

Les données utilisées proviennent de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2017/2018). C'est une enquête nationale utilisant des outils de collecte modernes et respectant les normes et standards internationaux. Elle a été conduite en 2018.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est celle d'un sondage aréolaire et stratifié à 2 degrés. Les unités primaires de sondage, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la ZD. Un total de 1028 ZD ont ainsi été tirées au premier degré de sondage. Au second degré, 12 ménages ont été échantillonnés à probabilités égales par ZD tirée. La taille finale de l'échantillon est de 13 008 ménages.

La méthodologie utilisée pour la détermination des temps domestiques et leur valorisation monétaire est celle qui a été développée par le projet international, Counting Women's Work. Cette méthodologie distingue 3 groupes d'activité : les activités rémunérées ou enregistrées dans les comptes nationaux, les activités productives non rémunérées et les activités non productives.

Le critère de la tierce partie permet de distinguer les activités productives non rémunérées que nous traitons dans ce document. Selon ce critère, la production non rémunérée est constituée de toutes les activités qui peuvent être déléguées à un tiers (Reid, 1934). Les grandes lignes de la méthodologie CWW sont résumées ci-dessous.

Onze catégories d'activités sont généralement identifiées comme constituant les activités productives non rémunérées (Tableau 4-1).

Tableau 4-1 : Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.

Activité du temps de travail
1. Nettoyage
2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)
3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)
4. L'entretien du ménage et de la réparation
5. Entretien de pelouses et de jardin
6. Gestion Des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes)
7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)
8. Biens et services Achats
9. Garde d'enfants
10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)
11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)

Source : ICATUS 2016

III.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

La valorisation du temps de travail domestique non rémunéré a pour finalité de rendre comparable le NTTA et le NTA. Le temps doit être valorisé en conséquence. Si ces activités étaient effectuées par des tiers et intégrées au revenu national, combien vaudraient-elles ? Cette question est centrale puisque la méthode utilisée a un impact majeur sur les comptes définitifs du NTTA. La valorisation du temps domestique a été faite au coût du généraliste jugé plus pertinent. D'autres alternatives sont la valorisation au prix du spécialiste ou au coût d'opportunité.

Le même salaire imputé a été utilisé pour les hommes et pour les femmes accomplissant la même tâche. Par défaut, les comptes NTTA sont basés sur des salaires imputés avant impôts qui se révèlent être plus pertinents aux questions relatives au coût total des soins.

III.2. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

Production

Pour des activités identifiées et les salaires affectés à celles-ci, le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités a été retenu, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA. Des valeurs nulles ont été incluses dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

Consommation

La valeur du temps consommé n'étant pas directement observable, des hypothèses ont été faites pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage selon les recommandations de la méthodologie CWW.

Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, l'âge et le sexe de chaque membre du ménage est connu, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage qui l'est. Ainsi, c'est seulement le poids d'échantillonnage fourni pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui donne l'information sur l'utilisation du temps. Après les estimations de la production de temps, en unités de temps et en termes monétaire, l'estimation de la consommation à ce moment-là a impliqué plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge a et de sexe g , les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité sont créées ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, de la désagrégation de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que le chaque ligne de données est fonction de l'âge a et sexe g et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge a et de sexe g consommé par des personnes âge a' et de sexe g'
- iii. Chaque ligne des données de la désagrégation est multipliée par le nombre de personnes d'âge a et de sexe g pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
- iv. Chaque colonne est divisée par le nombre de personnes d'âge a' et de sexe g' pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge a et de sexe g .
- v. Chaque colonne est additionnée pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge a' et de sexe g'

Dans l'étape *i*. dans la liste ci-dessus, il existe des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

III.3. Finalisation des profils d'âge

III.3.1. Lissage

Comme mentionné dans la section sur NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

III.3.2. Réglage de la macro commande

Pour plus de commodité, nous suivons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajustons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si O_{agg} est la sortie globale et I_{agg} est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties, θ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I}{O}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

Les soins liés à la garde des enfants (activités 9) et ceux au profit des personnes âgées (activité 10), que ces personnes soient à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage, constituent les soins du care considérés dans la suite du présent document.

IV. Présentation et analyse des principaux résultats

Cette section présentera de manière succincte les résultats de l'estimation de la production, la consommation et la valorisation du temps de travail non rémunéré en Côte d'Ivoire

IV.1. Analyse des résultats de l'estimation de la production et de la consommation de temps de travail domestique non marchand

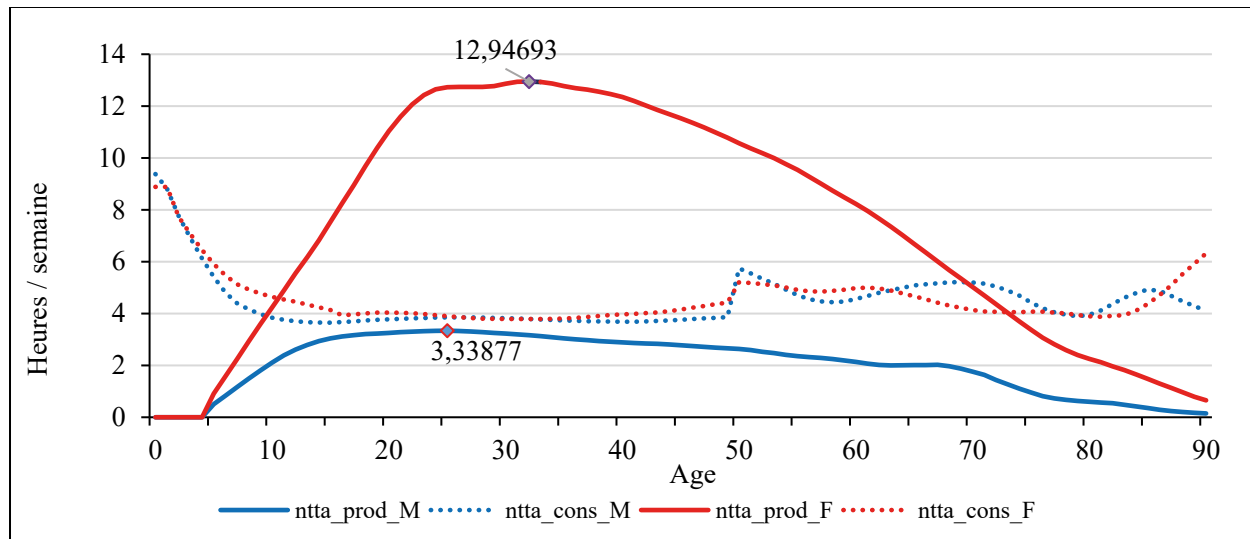
L'estimation de la production et de la consommation de temps de travail domestique s'est faite à l'aide des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018). Cette enquête a couvert l'ensemble des pays francophones appartenant à l'espace de Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Les résultats ont permis de réaliser le Graphique 4-1 ci-dessous. On observe sur ce graphique que la production de temps de travail domestique non marchand des femmes est très largement au-dessus de celle des hommes tout au long du cycle de vie.

En outre, la production de temps de travail domestique non rémunéré, chez les femmes en Côte d'Ivoire, croît rapidement avec l'âge pour atteindre son niveau le plus élevé à 32 ans où il s'établit à 13 heures par semaine. Au-delà de la moyenne d'âge de 32 ans la production de temps de travail domestique non rémunéré des femmes décroît progressivement avec le vieillissement.

Du côté des hommes, on observe que la production du temps de travail domestique non rémunéré croît rapidement avec l'âge et atteint son pic à l'âge de 25 ans où il s'établit à 3,34 heures par semaine. Après 25 ans les hommes consacrent de moins en moins d'heure à la production de temps de travail domestique non rémunéré. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'à partir de cet âge les hommes consacrent plus de temps aux activités marchandes. Il faut indiquer qu'aussi bien pour les hommes comme pour les femmes, la production de temps de travail domestique non rémunéré commence à partir de la moyenne d'âge de 5 ans. Avant donc

cette moyenne d'âge la production de temps travail domestique non rémunéré est considérée nulle.

Graphique 4-1: *Production et consommation de temps domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire*



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Contrairement à la production du temps de travail domestique non rémunéré où il y a un écart considérable entre les hommes et les femmes, cet écart est très faible en ce qui concerne la consommation de temps de travail domestique non rémunéré. En effet, on observe que cette dernière est très élevée dans la tranche d'âge de 0 à 10. Cela s'explique aisément puisqu'à cet âge les enfants sont l'objet d'attention particulière de la part des parents. Ils ne produisent pas de temps de travail domestique non rémunéré mais en consomment. Il y a par la suite un aplatissement de la consommation de temps de travail domestique non rémunéré aussi bien des hommes que des femmes dans la tranche d'âge de 20 à 37 ans où elle s'établit dans le voisinage de 4 heures par semaine. Après la tranche d'âge de 40 ans on observe un relèvement de la consommation de temps de travail domestique non rémunéré mais qui n'est pas stable.

Il faut aussi noter que la jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps domestique non rémunéré à partir de 11 ans. Elle y consacre 4,54 heures par semaine. Cet excédent de temps domestique non rémunéré demeure jusqu'à l'âge de 73 ans.

Pour ce qui concerne les hommes on observe qu'ils sont structurellement déficitaires sur tout le cycle de vie. En effet, leur consommation de temps domestique non rémunéré est toujours supérieure à leur production de temps de travail domestique non rémunéré. Ce déficit s'accroît à partir de 40 ans et continue sur tout le reste du cycle de vie.

Au total, les femmes consomment un peu plus de temps de travail domestique non rémunéré que les hommes mais en produisent en volume beaucoup plus que les hommes. Il importe par conséquent de s'interroger sur la rétribution perçue par les femmes à la lumière du volume de temps de travail domestique non rémunéré.

IV.2. Analyse de la valorisation de la production et de la consommation moyennes du temps de travail domestique non rémunéré (annuelles)

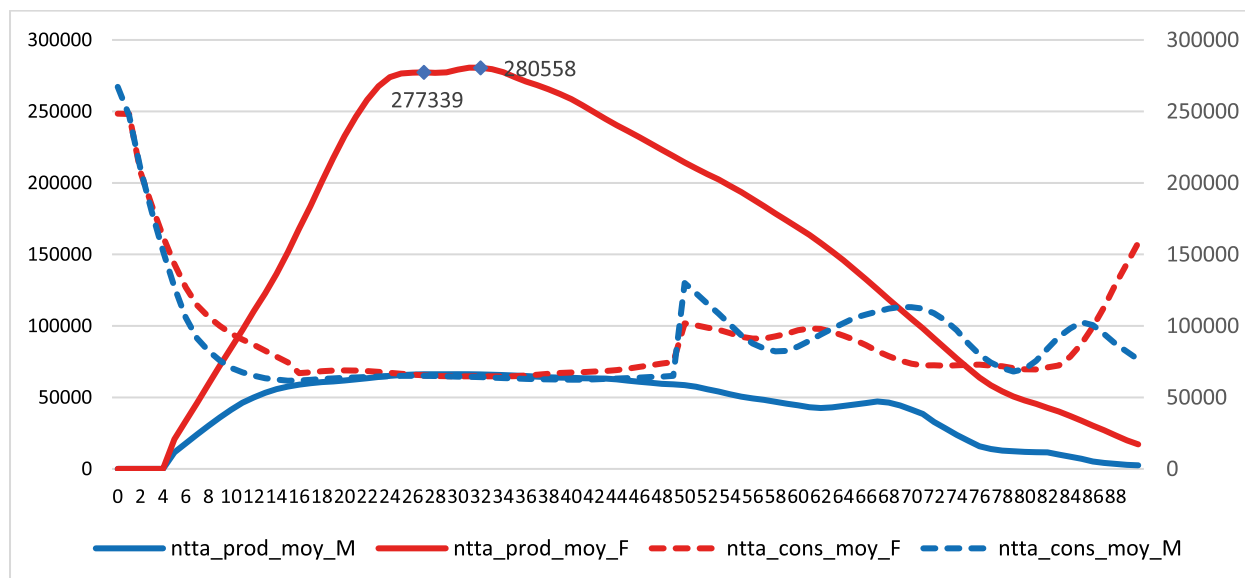
Dans la section précédente il a été mis en évidence l'écart important entre la production et la consommation de temps de travail domestique non rémunéré des femmes et celle des hommes. La production des femmes étant de très loin supérieure à celle des hommes. En ce qui concerne

la consommation de temps de travail de domestique non rémunéré, la différence en tenant compte du genre n'était pas aussi prononcée. Quelle est la situation lorsque ces indicateurs sont valorisés monétairement ? Le Graphique ci-dessous nous permet de mieux appréhender la valeur monétaire moyenne du temps de travail domestique non rémunéré. En effet, La valeur monétaire moyenne annuelle de la production de temps de travail domestique non rémunéré des femmes croît rapidement pour atteindre un premier pic où elle s'établit à 277 339 F CFA. Il y a un second pic qui est observé à l'âge de 32 ans. Ici le temps de travail domestique non rémunéré est évalué à 280 558 FCFA. Pour ce qui concerne les hommes il est évalué à 66 239 FCFA et s'établit à l'âge de 30 ans.

Il faut noter que de 0 à 11 ans la jeune fille ivoirienne est en déficit de temps de travail domestique non rémunéré. En effet ; elle consomme beaucoup plus qu'elle ne produit de temps de travail domestique non rémunéré. Cela s'explique par le fait qu'à cet âge-là, la majorité des jeunes filles sont à l'école. Au-delà de 11 ans la jeune fille / femme ivoirienne est en excédent de temps de travail domestique non rémunéré.

Au niveau de la consommation de temps de travail domestique non rémunéré on observe que la valeur monétaire est plus importante lors de la petite enfance et baisse régulièrement avec l'âge jusqu'à se stabiliser à partir de 16 ans. Le niveau de consommation demeure stable dans le voisinage 70 000 FCFA et cela jusqu'à 40 ans. Au-delà de 40 ans la valeur monétaire de la consommation de temps de travail domestique non marchand croît légèrement mais n'est pas stable.

Graphique 4-2: Valorisation de la production et la consommation moyennes de temps de travail domestique non rémunéré



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

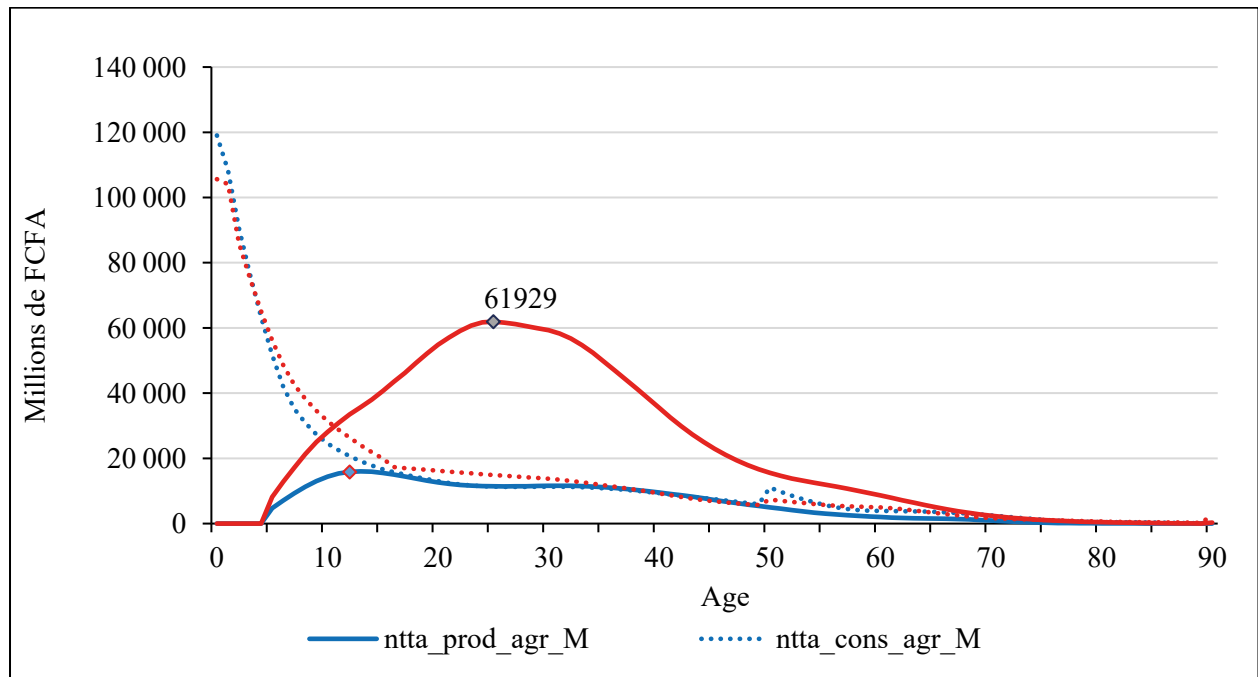
IV.3. Analyse de la valorisation de la production et de la consommation agrégées du temps de travail domestique non rémunéré

Les résultats de la production et de la consommation, agrégées de temps de travail domestique non rémunéré sont présentés dans le Graphique et Tableau ci-dessous. Pour ce qui concerne la valeur de la production de temps de travail domestique des femmes, le niveau le plus élevé s'établit à 61,929 milliards de FCFA et concerne la tranche d'âge de 25 ans. On observe aussi

qu'à partir de 11 ans la jeune fille ivoirienne a un excédent de temps de travail domestique. La femme reste excédentaire tout le reste du cycle de vie.

Pour ce qui concerne les hommes la valeur de la production de temps de travail domestique non rémunéré agrégée atteint son niveau le plus élevé de 15,853 milliards de franc CFA et concerne la tranche d'âge de 12 ans. On observe ici un déficit qui est presque structurel tout le long du cycle de vie c'est-à-dire que les hommes consomment toujours plus de temps de travail domestique non rémunéré qu'ils n'en produisent.

Graphique 4-3: Valorisation du temps domestique non rémunéré: Production et consommation agrégées



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

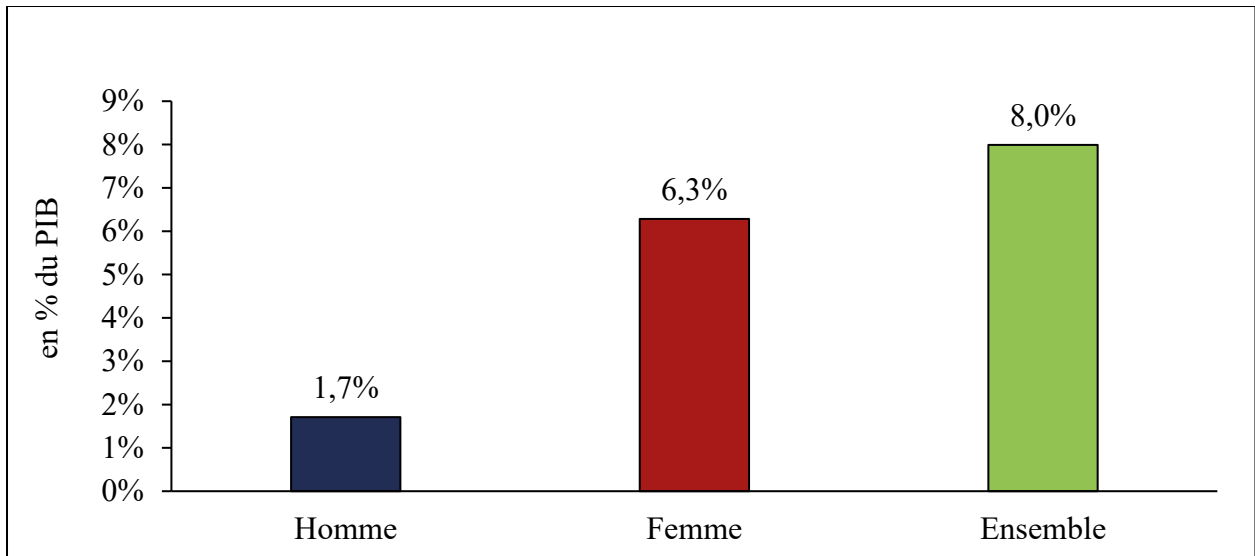
Pour une meilleure appréciation de cette valorisation de la production de temps de travail domestique non rémunéré des hommes et des femmes en Côte d'Ivoire, nous la ramenons au niveau du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans le Tableau et Graphique ci-dessous, on observe que la valeur de la production agrégée de temps de travail domestique non rémunéré des hommes et des femmes s'établit à 2 574,96 milliards de franc CFA et représente environ 8% du PIB. La valeur de la production de temps de travail domestique non rémunéré des femmes en Côte d'Ivoire est estimée à 2 024,15 milliards de francs CFA et représente environ 6,3% du PIB, quand celle des hommes est estimée à 550,81 milliards de francs CFA et représente environ 1,7% du PIB. Ces résultats sont représentés dans le Graphique 4 ci-dessous.

Tableau 4-2 : Résultats de la valorisation de la production de temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire.

	Production Agrégée (en milliards de FCFA)			EN % du Total			EN % du PIB		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Travaux ménagers	179.13	674.43	853.57	21.0%	79.0%	100%	0.6%	2.1%	2.6%
Shopping	85.38	328.94	414.32	20.6%	79.4%	100%	0.3%	1.0%	1.3%

Recherche de l'eau	46.87	159.76	206.63	22.7%	77.3%	100%	0.1%	0.5%	0.6%
Recherche de bois	45.53	100.84	146.37	31.1%	68.9%	100%	0.1%	0.3%	0.5%
Soins aux personnes	193.90	760.17	954.07	20.3%	79.7%	100%	0.6%	2.4%	3.0%
TOTAL	550.81	2,024.15	2,574.96	21%	79%	100%	1.7%	6.3%	8.0%

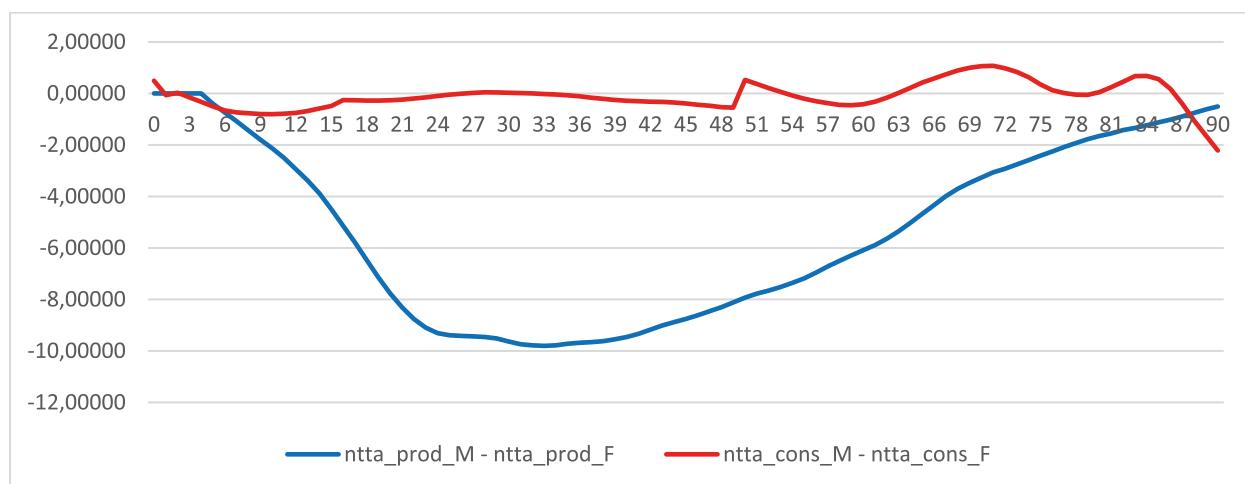
Graphique 4-4 : Valorisation du temps domestique: Production de temps de travail domestique non rémunéré en % du PIB en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

La production et la consommation de temps de travail domestique non rémunéré diffèrent selon le genre et l'âge. En faisant la différence entre la production (consommation) de temps de travail domestique non rémunéré des hommes et celle des femmes, nous obtenons le graphique 4-5 ci-dessous. Lorsque la différence est positive cela voudrait dire que les hommes produisent (ou consomment) plus de temps de travail domestique non rémunéré. Mais lorsque la différence est négative alors ce sont les femmes qui produisent (consomment) plus de temps de travail domestique non rémunéré.

Graphique 4-5 : Spécialisation dans l'utilisation du temps de travail domestique non rémunéré par genre en Côte d'Ivoire en 2018



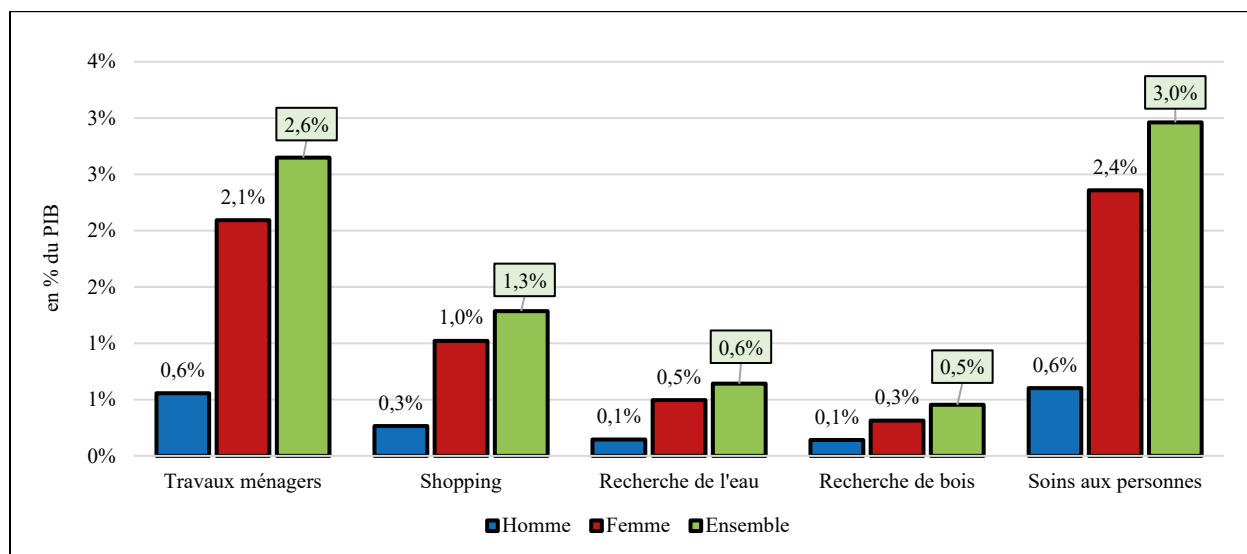
Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

On observe sur le Graphique ci-dessus que dès l'âge de 6 ans les femmes produisent plus de temps de travail domestique non rémunéré que les hommes et cela jusqu'à 87 ans. La tranche d'âge dans laquelle la production de temps de travail domestique non rémunéré est la plus élevée se situe entre 23 et 33 ans. Ainsi à 23 ans les femmes produisent 9,10 heures de temps de travail domestique non rémunéré de plus que les hommes. A 33 ans elles produisent 9,80 heures de temps de travail domestique non rémunéré de plus que les hommes. Pour ce qui concerne la consommation de temps de travail domestique non rémunéré, on observe que les hommes en consomment plus à partir de 27 à 32 ans ensuite de 50 à 53 ans et enfin de 63 à 77 ans. Le niveau de consommation de temps de travail domestique non rémunéré le plus élevé est de 1,07 heure et intervient à 71 ans.

Lorsque la production de temps de travail domestique non rémunéré est désagrégée par type d'activité et par genre (Graphique 4-6) on observe que les type d'activités qui occupent le plus le temps de travail domestique non rémunéré des femmes sont les soins aux personnes. En valeur monétaire, le temps de production de travail domestique non rémunéré consacré aux soins de santé représente 2,4% du PIB suivi de près par les travaux ménagers qui eux représente 2,1% du PIB. Les autres types d'activités suivent et sont le shopping c'est-à-dire faire des courses (1% du PIB), la recherche de l'eau (0,5% du PIB) et la recherche de bois (0,3% du PIB).

Pour ce qui concerne les hommes, on observe qu'en valeur monétaire le temps de production de travail domestique non rémunéré consacré aux travaux ménagers représente 0,6% du PIB tout comme celui consacré aux soins aux personnes. Viennent ensuite le temps consacré au shopping (0,3% du PIB) et le temps consacré à la recherche d'eau et de bois (0,1% du PIB chacun).

Graphique 4-6 : Importance des travaux non rémunérés en % du PIB de la Côte d'Ivoire par groupe d'activité et selon le genre en 2018

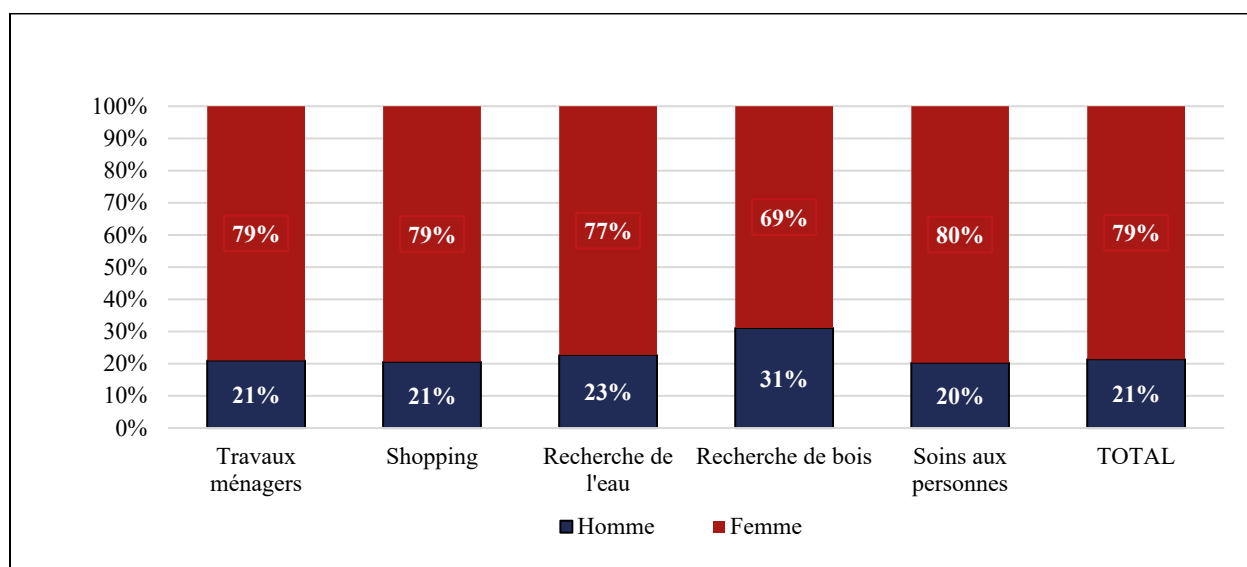


Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

IV.4. Importance des femmes dans la valeur monétaire des travaux non rémunéré en Côte d'Ivoire

La femme a une dominance dans la production de temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire et cela quel que soit le type d'activité. En effet, les femmes contribuent à 79% de l'ensemble de la production de temps de travail domestique non rémunéré laissant seulement 21% aux hommes (Voir le Graphique 4-7 ci-dessous). Au niveau des différents types d'activités, ce niveau de contribution est le même pour les travaux ménagers et le shopping. Au niveau des activités relatives à la recherche de l'eau et du bois cette contribution est de 77% et 69% respectivement. Pour ce qui concerne les soins de santé, leur contribution est de 80%.

Graphique 4-7 : Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique non rémunéré



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Tableau 4-3 : Contribution à la production de temps de travail domestique non rémunéré en Côte d'Ivoire en 2018

	Montant 10 ⁹ FCFA		
	Homme	Femme	Ensemble
Production NTA	10,086.48	3,369.54	13,456.02
<i>Part dans le global</i>	<i>75%</i>	<i>25%</i>	<i>100%</i>
<i>en % du PIB</i>	<i>29%</i>	<i>10%</i>	<i>39%</i>
Production NTTA	550.81	2,024.15	2,574.96
<i>Part dans le global</i>	<i>21%</i>	<i>79%</i>	<i>100%</i>
<i>en % du PIB</i>	<i>2%</i>	<i>6%</i>	<i>8%</i>
Production Totale	10,637.29	5,393.69	16,030.98
<i>Part dans le global</i>	<i>66%</i>	<i>34%</i>	<i>100%</i>
<i>en % du PIB de 2018</i>	<i>33%</i>	<i>17%</i>	<i>50%</i>

Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Lorsqu'on observe le Tableau 4-3 ci-dessus on constate que la production de temps de travail domestique marchand représentée par la production NTA contribue à 39% du PIB alors que celle du temps de travail non marchand contribue à 8% du PIB. Cette contribution de 8% lorsqu'elle s'ajoute à la production NTA donne une contribution totale de 50% du PIB. Ainsi donc la prise en compte du travail domestique non marchand permettrait d'augmenter le PIB de 8%.

Conclusion et recommandations

L'objectif de la présente étude était de permettre une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps de travail domestique non marchand des femmes et des hommes en utilisant l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018. Après une brève présentation de la législation du travail en Côte d'Ivoire d'une façon générale et un accent particulier sur le travail domestique, nous avons procédé à une revue de littérature sélective. En utilisant la méthodologie des NTTA nous avons procédé à l'estimation et à la valorisation de la production et de la consommation de temps de travail domestique non marchand en Côte d'Ivoire. Les résultats suivants ont été obtenus

- 1- La production de temps de travail domestique non marchand des femmes est supérieure à celle des hommes. Le temps de travail domestique non marchand le plus élevé chez les femmes est de 13 heures par semaine. Ce temps de travail est réalisé par des femmes dont l'âge est de 32 ans.
- 2- La jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps de travail domestique non marchand à partir de 11 ans où elle y consacre 4,54 heures par semaine.
- 3- Pour les hommes on a trouvé un déficit structurel tout au long du cycle de vie. En outre, le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique non rémunéré atteint son niveau le plus élevé à l'âge de 25 ans où il s'établit à 3,34 heures par semaine.
- 4- Le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique non rémunéré des femmes est évalué à 280 558 FCFA et concerne la tranche d'âge de 32 ans. Celui des hommes est évalué à 66 239 FCFA et s'établit à l'âge de 30 ans.

- 5- La valeur de la production agrégée de temps de travail domestique non rémunéré des hommes et des femmes s'établit à 2 574,96 milliards de franc CFA et représente environ 8% du PIB. La valeur de la production de temps de travail domestique non rémunéré des femmes en Côte d'Ivoire est estimée à 2 024,15 milliards de francs CFA et représente environ 6,3% du PIB, et celle des hommes est estimée à 550,81 milliards de francs CFA soit 1,7% du PIB.
- 6- Déjà à 23 ans les femmes produisent par semaine 9,10 heures de temps de travail domestique non rémunéré de plus que les hommes. A 33 ans elles produisent par semaine 9,80 heures de temps de travail domestique non rémunéré de plus que les hommes.
- 7- Le temps de production de travail domestique non rémunéré consacré aux soins de santé est le plus élevé et représente 3% du PIB suivi de près par les travaux ménagers qui eux représente 2,6% du PIB. Les autres types d'activités suivent et sont le shopping (1,3% du PIB), la recherche de l'eau (0,6% du PIB) et la recherche de bois (0,5% du PIB).
- 8- La production de temps de travail domestique non marchand demeure plus élevée chez les femmes quel que soit le type d'activité.
- 9- Le temps de travail domestique non marchand contribue à 8% du PIB. Lorsqu'elle est prise en compte, la production globale (NTA+NTTA) contribue à 50% du PIB.

Quoique le temps de travail domestique non rémunéré (8% du PIB) ne soit pas aussi important en Côte d'Ivoire comme dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest en l'occurrence le Sénégal (30% du PIB), elle n'est pas non plus négligeable et appelle par conséquent les autorités à lui accorder une place de choix dans les politiques de développement. Cette prise en compte du travail domestique non rémunéré aurait l'avantage de rehausser le PIB et mettre fin à l'inégalité de genre qui s'apparente à une injustice à l'encontre des femmes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alonso, C., Brussevich, M., Dabla-Norris, E., Kinoshita, Y., & Kochhar, K. (2019). Reducing and Redistributing Unpaid Work: Stronger Policies to Support Gender Equality. IMF Working Papers, 19(225). <https://doi.org/10.5089/9781513514536.001>.
- Albis (') H., C. Bonnet, J. Navaux, J. Pelletan et A. Solaz, (2016). Travail Rémunéré et Travail Domestique : Une Evaluation Monétaire de la Contribution des Femmes et des Hommes à l'Activité Economique Depuis 30 ans, *Revue de l'OFCE*, 149.
- Altintas, E. and O. Sullivan (2016). Fifty years of change updated: cross-national gender convergence in housework. *Demographic Research* 35: 455–470.
- Antonopoulos, R. (2009) "The Unpaid Care Work–Paid Work Connection." International Labour Office, Policy Integration and Statistics Department—Geneva: ILO. Working Paper No. 86.
- Amporfu E., and D. Sakyi, P. B. Frimpong, E. Arthur and J. Novignon, (2018). "The Distribution of Paid and Unpaid Work among Men and Women in Ghana: The National Time Transfer Accounts Approach," Working Papers cwwp3, University of Cape Town, Development Policy Research Unit.
- Anila Shariah. (2014). Magnitude and Determinants of unpaid work in a local setting: Implications on human wellbeing. Mahatma Gandhi University.
- Berry, M.E. (2018). From Violence to Mobilization: War, Women, and Political Power in Rwanda and Bosnia-Herzegovina. New York: Cambridge University Press.
- Budlender, D. (2010). Time Use Studies and Unpaid Care Work, 1st ed. New York: Routledge.
- Eric Bonsang, (2008). "Does Informal Care from Children to their Elderly Parents Substitute for Formal Care in Europe?" CREPP Working Papers 0801, Centre de Recherche en Economie Publique et de la Population (CREPP) (Research Center on Public and Population Economics) HEC-Management School, University of Liège.
- Chopra, D., and Zambelli, E. (2017). No time to rest: Women's lived experiences of balancing paid work and unpaid care work.
- Corby, N., N. O'Farrell, M. Podmore, and C. Sepulveda Zelaya. (2008). Walking the Talk: Putting Women's Rights at the Heart of the HIV and AIDS Response. London: ActionAid and Voluntary Services Overseas.
- Dominelli, L. (2002). Feminist Social Work Theory and Practice. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Donehower, G. (2018), 'Measuring the gendered economy: Counting Women's Work methodology', CWW Working Paper WP4. Counting Women's Work. URL: <http://www.countingwomenswork.org>.
- Dramani L, Camara El H. A. Salmon L. Sakho D. et Ouarmé A. (2014). Travail Domestique au Sénégal : 30% du PIB à Valoriser, CREFAT, ISBN 2337-2710.
- Duflo, E., (2012). Women empowerment and economic development. *J. Econ. Lit.* 50 (4), 893–896, <http://dx.doi.org/10.1257/jel.50.4.1051>.
- Duthé, G., Pison, G. & Laurent, R. (2010). "Situation sanitaire et parcours de soins des personnes âgées en milieu rural africain Une étude à partir des données du suivi de population de Mlomp (Sénégal)". *Autrepart*, 53, 167-187. <https://doi.org/10.3917/autr.053.0167>.
- Elson, D. (2000), "*Progress of the World's Women 2000*", UNIFEM Biennial Report, United Nations Development Fund for Women, New York.
- Elson, D. (2017, May). Recognize, Reduce, and Redistribute Unpaid Care Work: How to Close the Gender Gap. In *New Labor Forum* Vol. 26 (2): 52-61

- Esquivel, V. (2013). *Care in Households and Communities: Background Paper on Conceptual Issues*, Oxfam Research Report. ISBN: 978-1-78077-473-2.
- Fendel, T. (2020). The effect of housework on wages: A study of migrants and native-born individuals in Germany. *Journal of Family and Economic Issues*, 1–16.
- Ferrant et al. (2014) Ferrant, G., L.M. Pesando, and K. Nowacka. (2014). *Unpaid Care Work: The Missing Link in the Analysis of Gender Gaps in Labor Outcomes*. Issue Paper, OECD Development Center.
- Gál, R., Szabó, E., and Vargha, L., (2015). "The age-profile of invisible transfers: The true size of asymmetry in inter-age reallocations". *The Journal of the Economics of Ageing*, 5: 98-104.
- Golaz, V. (2015). "Indicateurs de pauvreté et pauvreté des personnes âgées en Ouganda : Les limites des estimations et de leur interprétation". *Retraite et société*, 70, 61-81. <https://doi.org/10.3917/rs.070.0061>.
- Jiménez-Fontana, P., (2015). "Analysis of non-remunerated production in Costa Rica". *Journal of the Economics of Ageing*, 5: 45-53.
- Jiménez-Fontana, Pamela., (2016). "Retos para materializar el dividendo de género perfiles de uso de tiempo en Costa Rica." *Población y Salud en Mesoamérica*, Vol. 13, núm.2, pp.1-23 [Consultado : 3 de Septiembre de 2021]. ISSN : Disponible en : <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=44643207013>.
- Laishram, L., (2013). "Gender Accounting of Consumption and the Life-cycle Deficit for India". *Asia-Pacific Population Journal*, 28(2) 27-49.
- Landefeld J. Steven & Barbara M. Fraumeni & Cindy M. Vojtech, (2009). "Accounting For Household Production: A Prototype Satellite Account Using The American Time Use Survey ", *Review of Income and Wealth, International Association for Research in Income and Wealth*, Vol. 55(2):205-225.
- Lee R. D., A. Mason, eds., (2011), *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective*, Edward Elgar, Northampton, Massachusetts, 616 p.
- Liu, L., MacPhail, F., and Dong, X.-y. (2018). Gender, work burden, and mental health in post-reform China. *Feminist Economics*, 24(2), 194–217.
- Maestre, M., and J. Thorpe. (2016). *Understanding Unpaid Care Work to Empower Women in Market Systems Approaches*. London: The BEAM Exchange.
- Mason, A. and R. Lee, (2007). "Transfers, Capital, and Consumption over the Demographic Transition" in *Population Aging, Intergenerational Transfers and the Macroeconomy*, Robert Clark, Naohiro Ogawa, et Andrew Mason (eds) Cheltenham, UK: Edward Elgar 128-162.
- Oosthuizen M., (2018). "Counting Women's Work in South Africa: Incorporating Unpaid Work into Estimates of the Economic Lifecycle in 2010," Working Papers cwwwp8, University of Cape Town, Development Policy Research Unit.
- Muriithi, M.K., et al. (2017). "Counting unpaid work in Kenya : Gender and age profiles of hours worked and imputed wage incomes". *The Journal of the Economics of Ageing*. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jeo.2017.04.004>.
- Nations Unies. (2010). *The World's Women 2010: Trends and Statistics*. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York, Sales No. E.10.XVII.11.
- Werner Peña, Adriana Vides, María Elena Rivera, (2020). "Trabajo productivo no remunerado y dividendo de género en El Salvador". *Notas de Población*, 109.
- Razavi, S. (2007). "The Political and Social Economy of Care in a Development Context: Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options." *Gender and Development Programme Paper No. 3*. Geneva: UNRISD.

- Reid, M., (1934). *Economics of Household Production*. John Wiley and Sons, New York, p. 408.
- Rentería, E., Scandurra, R., Souto, G., and Patxot, C. (2016). "Intergenerational money and time transfers by gender in Spain: Who are the actual dependants?" *Demographic Research*, 34: 689-704.
- Rivero, Estela., (2018). "Intergenerational Time Transfers and Their Contribution to Mexico's Economy in 2014." Working Papers, no. January.
- Rummery, K., and M. Fine. (2012). Care : A Critical Review of Theory, Policy and Practice. *Social Policy & Administration* 46 (3): 321–343. Published Online June 2012. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.2012.00845.x>.
- Sambt, J., Donehower, G., and Verbič, M., (2016). "Incorporating household production into the National Transfer Accounts for Slovenia." *Post-Communist Economies*, 28(2): 249-267.
- Sikod, Fo. (2007). Gender Division of Labour and Women's Decision-Making Power in Rural Households in Cameroon. *Africa Development XXXII* (3): 58–71. Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), Dakar.
- Seme A. , L. Vargha, T. Istenic, and J. Sambt, (2019). "Historical Patterns of Unpaid Work in Europe: NTA Results by Age and Gender," *Vienna Yearbook of Population Research*, Vol. 17(1):121-140.
- Smith, J. (2021). *Accounting for Non-market Household Production 'Beyond GDP': 20th Century Trends in Mother's Milk Production*, prepared for the 36th IARIW Virtual General Conference August 23-27, 2021.
- Stanfors, M., Josephine C. Jacobs, and J. Neilson (2019). "Caregiving Time Costs and Trade-Offs: Gender Differences in Sweden, the UK, and Canada." *Population Health* 9. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6839008/pdf/main.pdf>. (accessed January 6, 2020).
- Stuart, S. (2014). *Situation of Unpaid Work and Gender in the Caribbean: The Measurement of Unpaid Work Through Time—Use Studies*. United Nations (ECLAC). Studies and Perspectives Series No. 34, The Caribbean
- Tavero, I.L., E.G. García, J.M. Seda, R.R. Serrano, I.M.C. Cabrera, and A.A. Rodríguez. (2018). The Gender Perspective in the Opinions and Discourse of Women About Caregiving. *Rev Esc Enferm USP* 52. Published Online 22 October 2018. <https://doi.org/10.1590/s1980-220x2017009403370>.
- UN—United Nations. (2010). *The World's Women 2010: Trends and Statistics*. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York, Sales No. E.10.XVII.11.
- United Nations Statistics Division. (2018). Time-use statistics. (<https://unstats.un.org/unsd/gender/>)
- UN Women (2018), *Progress and equality for all 2018-2019*. New York: UN Women
- UN Women (2019), *The world for Women and girls 2019-2020*. New York: UN Women.
- Urdinola, B.P. and Tovar, J.A., (2019). "Time Use and Transfers in the Americas". Springer International Publishing.
- Vargha, L., Gál, R., and Crosby-Nagy, M., (2017). "Household production and consumption over the life cycle: National Time Transfer Accounts in 14 European countries" *Demographic Research*, 36: 905-944. DOI: 10.4054/DemRes.2017.36.32.
- Woodroffe, J., and K. Donald. (2014). *Unpaid Care: A Priority for the Post-2015 Development Goals and Beyond*. Gender and Development Network, Briefings 6.

Zembylas, M., V. Bozalek, and T. Shefer. (2014). Tronto's Notion of Privileged Irresponsibility and the Re-conceptualization of Care: Implications for Critical Pedagogies of Emotion in Higher Education Gender and Education.

CONCLUSION GENERALE

Au terme cette étude, force est de constater que la charge de travail domestique non marchande est inégalement répartie entre les hommes et les femmes en Côte d'Ivoire. Ainsi, à l'image des autres pays de la sous-région, les femmes consacrent plus de temps au travail domestique comparativement aux hommes. La production de temps de travail domestique non marchand des femmes est supérieure à celle des hommes. Le temps de travail domestique non marchand le plus élevé chez les femmes est de 13 heures par semaine et est réalisé par des femmes dont l'âge est de 32 ans. La jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps de travail domestique non marchand à partir de 11 ans où elle y consacre 4,54 heures par semaine. Les hommes quant à eux ont un déficit structurel tout au long du cycle de vie en termes de temps de travail domestique non marchand. Leur temps le plus élevé consacré à la production de travail domestique non rémunéré atteint son niveau le plus élevé à l'âge de 25 ans où il s'établit à 3,34 heures par semaine.

Cette inégale répartition est déclinée à travers les différentes sous catégories de travaux domestiques, notamment les travaux ménagers non rémunérés pour lesquelles le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique s'établit à 4,6 heures par semaine en moyenne et concerne la tranche d'âge de 34 ans contre 1,33 heure par semaine en moyenne pour les hommes et qui n'est atteint qu'à l'âge de 20 ans. Pour ce qui concerne les travaux domestiques de soins non rémunérés, le constat est le même. Ceux-ci sont largement dominés par les femmes sur tout le cycle de vie avec une production maximale atteinte entre 20 et 26 ans, qui est au moins deux fois plus élevée que celle des hommes et dépasse parfois 6 fois la contribution masculine en termes d'heures hebdomadaires consacrées aux soins non rémunérés.

En termes monétaire, le temps de production de travail domestique non rémunéré consacré aux soins est le plus élevé et représente 3% du PIB suivi par les travaux ménagers qui représentent 2,6% du PIB. Les autres types d'activités qui concernent le shopping (1,3% du PIB), la recherche de l'eau (0,6% du PIB) et la recherche de bois (0,5% du PIB) viennent en dernière position. Ainsi, de façon globale, le temps de travail domestique non marchand contribuerait à 8% du PIB. Lorsqu'elle est prise en compte, la production globale (NTA+NTTA) contribuerait à 50% du PIB.

Quoique représentant 8% du PIB et nettement en dessous de quelques pays benchmark de la sous-région notamment le Sénégal (30% du PIB), il importe qu'une attention particulière soit apportée. Car comme pouvait le dire Haicault (1984), *les charges domestiques constituent une « charge mentale » importante qui prive les femmes de leur disponibilité à l'égard d'autres tâches, professionnelles notamment, mais particulièrement difficile à objectiver, à mesurer, et, le cas échéant, à partager, donc à faire reconnaître socialement.*

À quel équilibre social pourrait – on arriver ? Toutes les tâches domestiques devraient-elles être marchandées ? Telles sont autant de questions auxquelles cette étude n'a pas permis de répondre et qui ouvrent des perspectives de recherche pour l'obtention d'un "*optimum économique et social*".

BIOGRAPHIE DES AUTEURS

Monsieur Ballo Zié est titulaire d'un Doctorat en économie de l'Université de Toulouse I, en France, après avoir obtenu un diplôme européen d'économie quantitative appliquée à l'École d'économie Midi Pyrénées (MPSE), Toulouse I. Actuellement Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny, il a également été chercheur principal à la CAPEC (Cellule d'Analyse de Politique Economique du CIRES). Ses recherches couvrent des domaines clés tels que la gouvernance, l'économie des conflits, l'économie institutionnelle, l'économie de l'environnement et l'économie du développement, dans lesquels il a publié plusieurs articles dans des revues à comité de lecture.

Monsieur TOH Alain est Maître de Conférences de sociologie et d'anthropologie sociale et Chef de département de sociologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Il est membre de l'équipe de recherche de NTA Côte d'Ivoire et conduit actuellement plusieurs projets de recherche en sciences sociales avec des institutions nationales et internationales.

Monsieur Konan Silvére est titulaire d'un Doctorat en économie de l'Université de Cocody-Abidjan et de l'Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique). Il est également chercheur au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) et chercheur associé au Centre Régional d'excellence pour la recherche en Economie Générationnelle (CREG). Ses recherches portent sur l'économie des PME, la croissance économique, le marché du travail, la migration, l'autonomisation des femmes, le dividende démographique et le genre. Il a 16 ans d'expérience et est spécialisé dans l'économie de la population, l'élaboration et l'évaluation de stratégies et de programmes de réduction de la pauvreté.

Monsieur N'ZUÉ Félix Fofana est titulaire d'un Ph.D. en Économie Agricole de l'Université de l'État d'Oklahoma (États-Unis). Il est Maître de Conférence en Économie du Développement à l'Université Félix Houphouët Boigny. Il est responsable de la Division de Recherche et d'Analyse des Politiques Économiques de la Commission de la CEDEAO en qualité de chercheur visiteur. Ses recherches portent sur les questions de développement. Il a travaillé successivement pour l'OIT (Addis Abeba, 1999-2001), l'AERC (Nairobi, 2008-2009) et l'ACET (Accra, 2009-2010). Il a plusieurs publications scientifiques dans des revues à comité de lecture.

Monsieur AMALAMAN Djedou Martin est Maître de Conférences et enseignant chercheur à l'Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo en Côte d'Ivoire. Lauréat de la bourse d'excellence postdoctorale 2014-2015 de la Confédération Suisse et consultant des Nations Unies pour le compte de l'OMS (siège de Genève) dans le cadre de la riposte contre Ebola en Guinée Conakry, il totalise près de 15 ans d'expériences de recherche en anthropologie sociale et culturelle.

Monsieur Koné Seydou est titulaire d'un Doctorat en macroéconomie appliquée à l'Université de Cocody-Abidjan en 2010. Il est Maître-Assistant en Economie de Développement à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Spécialiste de la modélisation en Equilibre Général Calculable, il est expert auprès du Bureau National d'Études Techniques et de Développement. À ce titre, il a participé à la rédaction de plusieurs rapports sur l'évaluation des politiques commerciales entre les pays de la CEDEAO et l'Union Européenne. Ses travaux de recherche portent sur l'évaluation de l'impact des politiques économiques dans les pays en développement.

Monsieur Beke Tite Ehuitché est titulaire d'un Ph.D (2010) en Economie. Il est Maître-Assistant et chargé de cours à l'Unité de Formation et de Recherches des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Son principal domaine de recherche est la Microéconomie du Développement. Il s'intéresse en particulier aux questions relatives à la pauvreté, à la croissance inclusive et au développement durable dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne.

Mme Tagro née Atsin Mélissa est Doctorante à l'Université Félix Houphouët Boigny. Économiste, elle travaille depuis plus de 8 ans principalement sur les questions d'éducation des femmes et des filles, de genre, du marché du travail, de l'autonomisation des femmes et de l'inclusion des jeunes et des femmes en Côte d'Ivoire. Elle a l'expérience de plusieurs projets réalisés portant sur les grossesses en milieu scolaire en Côte d'Ivoire, l'élaboration de diagnostics macroéconomiques de l'emploi des jeunes et des femmes dans les pays de la CEDEAO.

Monsieur Sadia Jean Yves est Doctorant à l'Université d'Orléans Tours et Économiste au bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population en Côte d'Ivoire. Il travaille depuis plus 7 ans sur les questions de population et développement et la mise en œuvre de politiques et programmes à caractère pro-pauvre. Ses travaux de recherches portent principalement sur les questions de pauvreté et les stratégies à mettre en œuvre.

Monsieur Beugré Jonathan N'Guessan est Doctorant en Economie à l'Université Félix Houphouët Boigny. Ses travaux de recherche portent sur l'évaluation d'impact des politiques de développement sur le bien-être des ménages. Il est Chercheur Associé au Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES). Il est le chef de la Division Etudes et Recherches à L'Office National de la Population, au Ministère du Plan et du Développement en Côte D'Ivoire. Il a travaillé pour l'OIT (Abidjan, 2018-2019), pour l'OIM (Abidjan, 2019), et l'UNFPA (Abidjan, 2020). Il a bénéficié d'un appui financier de l'AERC de 2018 à 2020 pour la recherche. Il a des publications scientifiques dans des revues à comité de lecture.



NATIONAL
TRANSFER
ACCOUNTS

Understanding the
generational economy

CREG

CONSORTIUM RÉGIONAL
POUR LA RECHERCHE
EN ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE